

Comment la Chine traque les opposants en exil

► Le consortium de journalistes ICIJ et 42 médias à travers le monde publient une série d'articles sur la façon dont Pékin cherche à contrôler la diaspora

► Au total, 105 personnes ont été interrogées dans 23 pays, témoignant de pratiques récurrentes : surveillance, menaces, pressions sur les familles...

► En France, où « Le Monde » a enquêté, les incidents se sont multipliés ces dernières années, visant des dissidents mais aussi des Ouïgours et des Tibétains

► Au printemps 2024, la visite du président chinois, Xi Jinping, avait donné lieu à diverses opérations destinées à faire taire les voix discordantes

► Depuis, les services de renseignement français ont instauré un dispositif de signalement de la « répression transnationale »

PAGE 2

SYRIE LES ALAOUITES VICTIMES D'UNE VENGEANCE SANS FIN

► La communauté accusée de proximité avec le clan du dictateur déchu, Bachar Al-Assad, subit de violentes représailles
► Nos reporters sont allées à la rencontre des familles endeuillées

PAGES 6-7



Le frère et la mère d'Ibrahim Chahine, 12 ans, tué avec son père, son oncle et son grand-père, dans le village syrien de Harf Ben Nimra, le 6 avril.

LAURENCE GEAI/MYOP POUR « LE MONDE »

Procès
Les « papys braqueurs » de Kim Kardashian devant les assises

PAGE 10

Economie
L'or, la valeur refuge qui profite de la mauvaise passe du dollar

PAGE 14

Territoires
Mondial Relay supprime 3500 points de retrait de colis

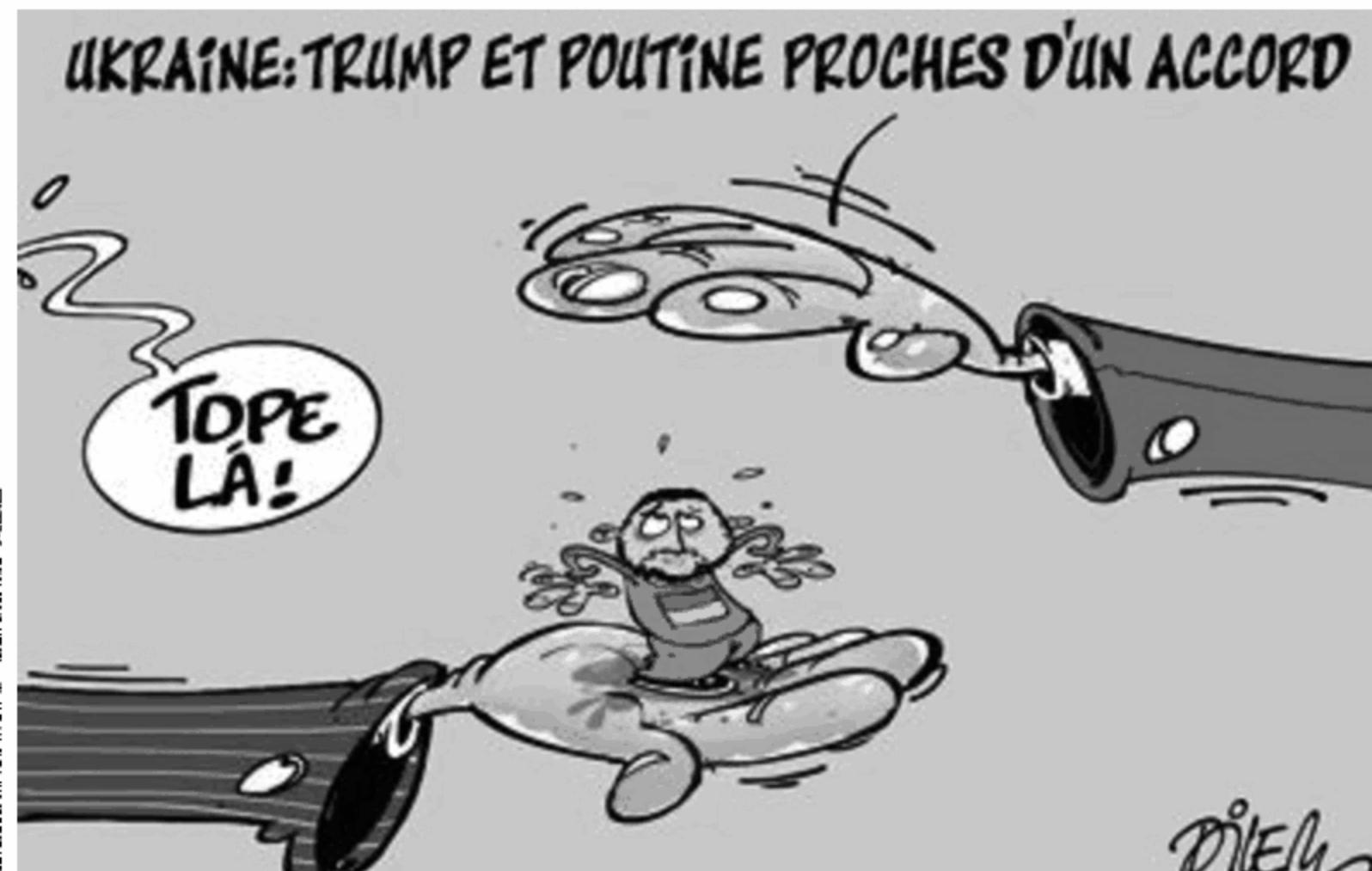
PAGE 15

ÉDITORIAL
UKRAINE :
UNE SEMAINE CRUCIALE

PAGE 29

VU PAR DILEM (ALGERIE)

CARTOONING FOR PEACE



Allemagne 4,80 €, Andorre 4,30 €, Autriche 4,50 €, Belgique 4,00 €, Espagne 4,30 €, Grèce 4,20 €, Guadeloupe-Martinique 4,00 €, Italie 4,20 €, Luxembourg 4,20 €, Maroc 32 DH, Pays-Bas 4,60 €, Portugal cont. 4,30 €, La Réunion 4,00 €, Sénégal 12 500 F CFA, Suisse 4,80 CHF, Tunisie 7,10 DT

Emploi Aux yeux des jeunes, le travail reste une valeur centrale

« LE MONDE » DÉVOILE les principaux enseignements d'une étude publiée, mardi 29 avril, par l'Institut Montaigne et intitulée « Les jeunes et le travail : aspirations et désillusions des 16-30 ans ». De cette enquête menée par trois chercheurs auprès de 6 000 personnes, il ressort notamment que l'appétence à travailler davantage

est nettement plus forte chez les jeunes que chez les actifs plus âgés. « Nous observons que, oui, ils sont attachés au travail et que la jeunesse paresseuse n'est qu'un mythe », précise l'un des chercheurs, Yann Algan (HEC Paris). Néanmoins, les idéaux s'abîment et, petit à petit, les illusions sont perdues. »

PAGE 12

Consommation L'inquiétant raz de marée des contrefaçons

En France comme ailleurs, aucune marque connue, aucun article populaire, n'échappe au phénomène, en particulier dans le jouet, les cosmétiques et l'alimentaire. Ces dernières années, les trafiquants n'ont cessé d'étendre et de structurer leurs réseaux, en partie grâce au développement de l'e-commerce

PAGES 16-17

Société L'auteur du meurtre dans une mosquée s'est rendu

Olivier A., un Français d'origine bosnienne, s'est rendu à la police, dimanche 27 avril, en Italie. Il est accusé d'avoir tué, deux jours plus tôt, un fidèle malien, dans une mosquée du Gard. Alors que ses motivations restent à déterminer, la piste d'un acte antimusulman est privilégiée

PAGE 9



1945-2025 DE LA FIN DE LA GUERRE À LA PAIX MENACÉE

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

L'ombre portée de la Chine sur sa diaspora

CHINA TARGETS 1|3 Malgré la distance, les voix critiques du régime sont menacées par Pékin jusqu'en France

Pour Jiang Shengda, comme pour les milliers de participants à la manifestation du 5 mai 2024, place de la République, à Paris, il s'agissait de faire contrepoids aux acclamations des soutiens du président chinois Xi Jinping, en visite en France. Arrivé le même jour à l'aéroport, il avait été accueilli par le premier ministre de l'époque, Gabriel Attal, et des milliers de membres de la diaspora, agitant d'immenses drapeaux français et chinois sur son parcours.

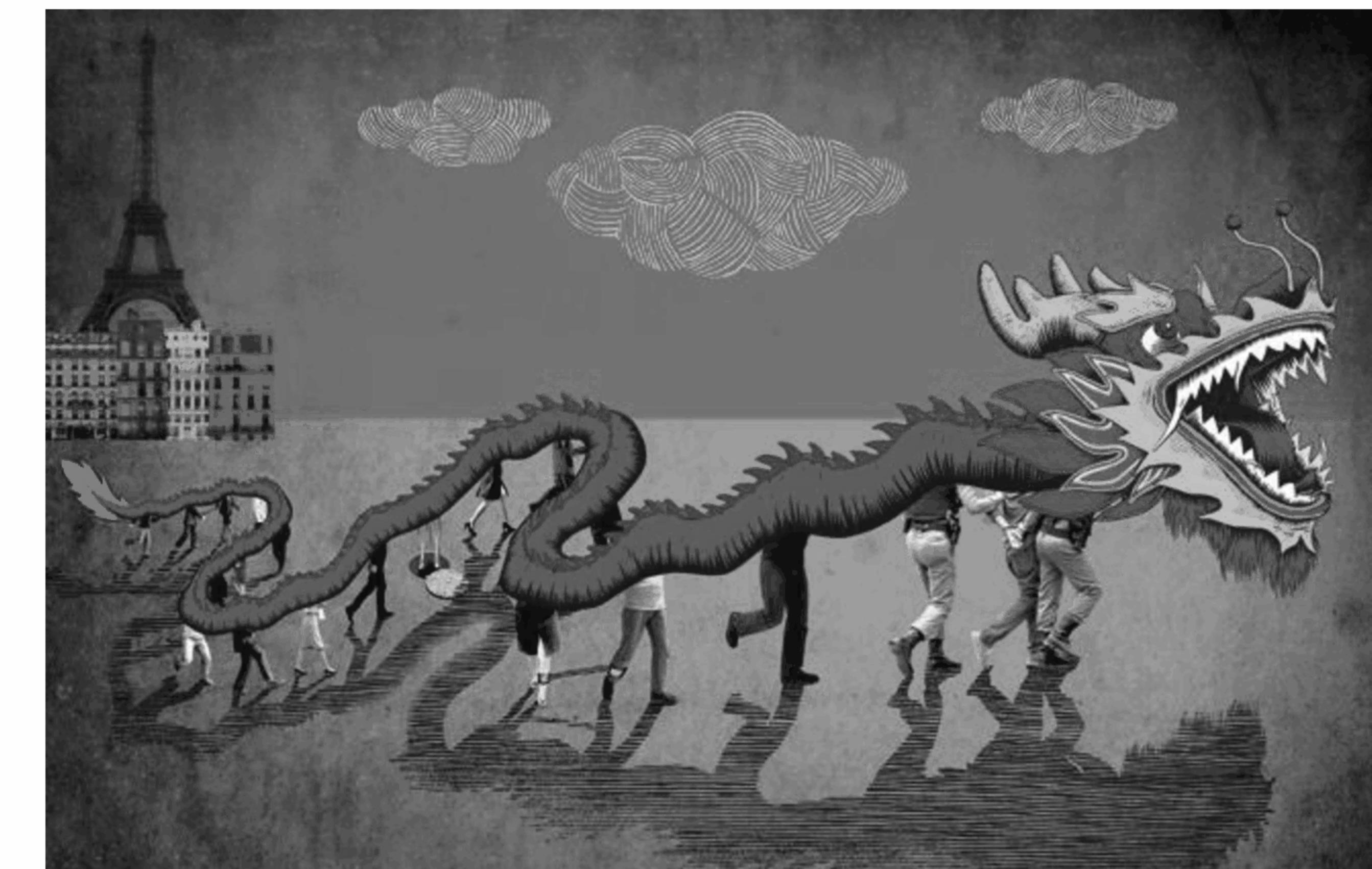
Au même moment, place de la République, le jeune artiste dissident s'appretait à prendre la parole devant une foule de Tibétains et d'opposants à la venue de Xi Jinping, quand il a reçu un appel, puis une dizaine d'autres de sa mère. Jiang Shengda ne décroche pas : il est minuit à Pékin, sa mère devrait dormir. «*Elle allait évidemment me dire de ne pas participer. Mais je me suis dit que je devais le faire*», raconte le trentenaire, le visage encadré de longs cheveux noirs, bouc au menton et lunettes de soleil.

Après son discours, il rappelle sa mère : la police a contacté son père, «*ils lui ont dit de m'interdire de faire quoi que ce soit de public pendant que le grand leader était là*». Comme Jiang Shengda, au moins neuf autres membres de son Front de la liberté en Chine, un collectif de dissidents, ont subi des pressions. Beaucoup de Tibétains et de Ouïgours ont également reçu des avertissements ou des menaces, souvent par l'intermédiaire de leurs proches restés en Chine.

Avec ses partenaires du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), *Le Monde* a enquêté sur les victimes de la répression transnationale chinoise en interrogeant 105 personnes dans 23 pays. La visite de Xi Jinping en France, en Serbie et en Hongrie, en mai 2024, a été l'occasion d'un regain d'activité de Pékin contre ces «cibles chinoises», nom de l'enquête de l'ICIJ.

La plupart des personnes interrogées par l'ICIJ ont déclaré qu'elles n'avaient pas signalé ces menaces aux autorités de leur pays d'adoption. Mais le sujet est pris au sérieux, notamment en France. «*Nos efforts visent tout d'abord à recueillir des signalements, qui peuvent se heurter à la très grande prudence des victimes qui craignent pour leur famille et peuvent questionner la stratégie des services étatiques dans les pays dans lesquels ils résident*», explique-t-on à la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI).

Le 6 janvier, celle-ci a publié sur son site une page introduisant le concept de répression transnationale, traduite en anglais, arabe, russe, et chinois. La difficulté est que ces actions ont le plus souvent lieu à distance, ou, quand elles ont lieu sur le territoire national, elles



BORIS SÉMÉNIKO

Beaucoup de Tibétains et de Ouïgours ont reçu des avertissements par le biais de leurs proches restés en Chine

France, que tu ne fais pas de bêtises, et que tu ne fais rien qui aille à l'encontre des politiques du gouvernement, raconte M. Thupten. J'ai ressenti un certain malaise. Je n'en ai pas parlé à ma femme, elle s'inquiète beaucoup pour moi.

«Un certain malaise»

Les forces de police, centrales et locales, sont mobilisées. Selon un manuel de police publié en 2004 par le bureau de la sécurité publique de la province de Guangdong et obtenu par l'ICIJ, le «*travail de renseignement à l'étranger*» est présenté comme une mission «*à long terme*», contre «*les personnes et les organisations hors de Chine qui complotent, dirigent ou financent des activités mettant en danger la stabilité sociopolitique et la sécurité nationale du pays*». Dans une présentation interne de la police du Xinjiang, datée de 2013, «*l'influence émotionnelle de la famille*» est mentionnée comme un outil de pression sur des activistes installés à l'étranger.

Les autorités chinoises ont tenté d'utiliser ce levier pour faire taire Thupten Gyatso, 54 ans, député du Parlement tibétain en exil, établi à Paris depuis 1998. Président de la communauté tibétaine de France de 2003 à 2015, cet homme aux cheveux drus et à l'œil vif, est une cible pour la Chine. Son frère, resté au Tibet, reçoit régulièrement des visites de la police.

Le 5 mai 2024, Thupten Gyatso participe à l'organisation de la manifestation de la place de la République, où il prend la parole. Trois jours après, il reçoit plusieurs appels de numéros chinois sur WhatsApp. Comme il ne répond pas, son frère lui envoie un message : «*Je suis avec trois amis chinois : j'espère que tout va bien*»

sumé en 2024, ont obéi les acquis obtenus ces dernières années concernant sa santé, constate l'institut dans un rapport, notant également «*une perte de poids de 10 kilos*». Mme Jalilova a fait l'objet d'une hospitalisation de six mois en clinique psychiatrique en 2024.

Le rapport a été intégré à une plainte contre X, avec constitution de partie civile, déposée le 10 mars à Paris par l'Institut Ouïgour d'Europe (IODE), association qui vise à faire vivre la culture ouïgoure, Mme Jalilova, et Dilnur Reyhan, enseignante à l'Institut des langues et civilisations orientales et fondatrice de l'IODE, pour des «*infractions de génocide et de harcèlement moral*».

Si la DGSI est en contact avec certaines de ces victimes, pour Paul Charon, directeur du domaine «*influence et renseignement*» de l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire, à Paris, la France est un «*ventre mou*» facile à pénétrer pour la Chine : «*Pour beaucoup d'acteurs français, la Chine reste un marché important, il faut donc essayer de ne pas se fâcher avec elle. Cette posture peut freiner la mise en place de moyens de lutte. Mais globalement, ces dernières années, la France a été plutôt très active dans la lutte contre les opérations chinoises*», nuance le chercheur, auteur du rapport *Les Opérations d'influence chinoises. Un moment machiavélien* (Editions des Equateurs, 2024).

Nouvelle mise en garde
Lors des visites officielles, la Chine sait aussi s'appuyer sur les autorités locales pour limiter les actions politiques. Juste après l'arrivée de Xi Jinping à Roissy, le 5 mai 2024, quelques membres de l'ONG Etudiants pour le Tibet libre avaient réussi à déployer une grande banderole au-dessus d'un pont proclamant «*Free Tibet: dictator Xi Jinping, your time is up*» («*Tibet libre : dictateur Xi Jinping, ton temps est révolu*»), juste avant le passage de l'escorte présidentielle. Ceux qui prenaient des images avaient été arrêtés par des policiers français, menottés, et jetés dans un van de police. Placés en

garde à vue, ils avaient été accusés de «*participation à une manifestation interdite*», une procédure classée sans suite. «*Le but de ces tactiques est d'avoir un effet dissuasif sur la dissidence partout dans le monde*», estime Topjor Tsultrim, directeur de la communication d'Etudiants pour un Tibet libre, arrêté ce jour-là.

Le lendemain, alors que Xi Jinping doit se rendre au dîner officiel de l'Elysée, deux Tibétaines sont arrêtées séparément sur le pont de l'Alma. L'une pour avoir écrit «*Free Tibet*» sur un sac de toile ; l'autre pour avoir brandi un drapeau tibétain lors du passage du président chinois. A chaque fois, c'est d'abord un Chinois qui les a désignées à la police. «*Aussitôt, un policier français m'a arraché mon drapeau*», témoigne Tenzin (prénom d'emprunt). Transférées au commissariat du 17^e arrondissement, un policier les informe qu'elles sont en garde à vue, un autre les rassure : «*Ne vous inquiétez pas, il n'y aura rien, c'est juste pour ne pas énerver les Chinois*», se souvient Tenzin. Libérées trois heures plus tard, elles sont convoquées en juillet pour «*manifestation non autorisée*», mais aucune charge n'est retenue contre elles.

La Chine sait aussi utiliser la justice des pays étrangers aux dépens de ses «cibles». Dilnur Reyhan, Ouïgoure installée en France depuis 2004 et naturalisée en 2015, est ainsi l'objet d'une plainte pour dégradation pour avoir jeté de la peinture sur le stand de la Chine à la Foire de *L'Humanité*, en 2022. Dans un premier temps, l'affaire avait été classée sans suite. Mais l'ambassade de Chine a fait appel, et le parquet général a envoyé des instructions écrites au procureur d'Evry pour qu'il relance les poursuites. Sollicité par *Le Monde* et Ra-

dio France, le parquet général estime que «*l'infraction de dégradation aggravée était caractérisée*», parlant d'une «*procédure assez courante*». Mais les instructions écrites sont rares. «*Pour des faits dérisoires de jet de peinture, ces instructions signent une double tutelle : du politique sur le parquet général, et de Pékin sur Paris*», accuse Mr William Bourdon, l'avocat de Mme Reyhan.

En mars 2024, le parquet d'Evry a pris une ordonnance pénale à l'encontre de Dilnur Reyhan, soit une amende de 150 euros, qu'elle conteste, d'où le procès. L'ambassade semble faire trainer l'affaire : lors de l'audience du 12 mars, ni les membres de l'ambassade ni leur avocat ne se sont présentés, entraînant le renvoi de l'audience à octobre. Pour M. Bourdon, il s'agit de «*l'externalisation par Pékin d'une politique d'intimidation, avec pour objectif de bâillonner toute expression dissidente, y compris en Europe*». Sollicitée à propos des cas mentionnés dans cet article, l'ambassade de Chine dénonce une «*prétendue enquête*». «*La Chine est attachée depuis toujours au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, respecte strictement la loi internationale et la souveraineté judiciaire de tous les pays*».

Après la visite de M. Xi, les intimidations ont cessé immédiatement pour Jiang Shengda, le jeune artiste. Mais, en mars, cette année, il a reçu une nouvelle mise en garde : son père a été invité dans un café pékinois par la police. Sur un ton poli, les agents lui ont fait comprendre que son fils devait cesser de collaborer avec un célèbre activiste basé en Italie, connu sous le nom de «*Professeur Li*». «*Si nécessaire, ils sauront t'appeler ou te rencontrer là où tu es*», a prévenu son père. Une menace plus qu'un avertissement. ■

SIMON LEPLÂTRE AVEC
LE CONSORTIUM INTERNATIONAL
DES JOURNALISTES
D'INVESTIGATION

Prochain article Interpol,
un outil dans l'arsenal
répressif chinois

LE CONTEXTE

« CHINA TARGETS »

Deuxième puissance économique mondiale, la Chine veut contrôler son image et faire taire les critiques. «*China Targets*» est une enquête internationale menée par le Consortium international des journalistes d'investigation avec 42 médias partenaires dans 30 pays. Cette enquête de dix mois révèle la portée tentaculaire de cet effort dans différents pays, comment les autorités chinoises utilisent les notices rouges d'Interpol à des fins politiques, et comment les Nations unies sont devenues le théâtre de la répression transnationale menée par Pékin.

Pékin sait utiliser la justice des pays étrangers aux dépens de ses «cibles»

POUR 0,25€^{en moyenne} LA PORTION,⁽¹⁾ KIRI, C'EST CARRÉ SUR...

SA RECETTE SIMPLE ET GOURMANDE

Kiri, c'est une recette à base de lait frais pasteurisé et de crème, sources de calcium nécessaire à la croissance osseuse des enfants.

L'ORIGINE LOCALE

Kiri est produit avec du lait et de la crème 100% français dans notre fromagerie de Sablé-sur-Sarthe.



LA BIODIVERSITÉ

Grâce à l'expertise WWF, Kiri accompagne les éleveurs vers des pratiques d'agroforesterie dans le respect de la biodiversité.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLEVEURS

Un prix d'achat du lait garanti à l'année à nos éleveurs partenaires pour la pérennité d'une filière lait de qualité en France.



(1) Prix de vente moyen à la portion constaté en magasin, moyenne des formats disponibles - Source : Circana du 17 mars au 6 avril 2025 / Le distributeur reste libre de fixer son prix de vente aux consommateurs.

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

Gaza : le blocage de l'aide devant la justice internationale

La Cour internationale de justice doit statuer sur les obligations d'Israël envers des agences de l'ONU

LA HAYE (PAYS-BAS) - correspondance

A Gaza, «la population est à bout de force», a alerté le Programme alimentaire mondial des Nations unies (ONU), vendredi 25 avril. L'organisation a livré ses derniers stocks aux cuisines communautaires de l'enclave assiégée, qui sera «à court de nourriture dans les prochains jours». Gaza est devenue une «fosse commune pour les Palestiniens et ceux qui leur viennent en aide», avait alerté Médecins sans frontières, le 16 avril. «L'interdiction de l'aide humanitaire pousse les civils au bord du gouffre», estiment aujourd'hui les Nations unies. Depuis le 2 mars, Israël impose un siège total sur la bande de Gaza. L'aide humanitaire est bloquée. Les appels se multiplient.

Au 58^e jour de ce nouveau blocus humanitaire, lundi 28 avril, la responsable des affaires juridiques de l'ONU, Elinor Hammarskjöld, devait plaider devant la Cour internationale de justice (CIJ). D'ici au 2 mai, 40 Etats et trois organisations multilatérales sont attendus à La Haye, aux Pays-Bas, où siège l'instance. Au terme de ces audiences, les juges devront donner un avis juridique sur les obligations légales d'Israël – en tant que puissance occupante et membre de l'ONU – vis-à-vis des agences onusiennes et de tiers engagés dans la fourniture de l'aide humanitaire. Ils sont invités à délibérer «à titre prioritaire et de toute urgence».

C'est la Norvège qui, fin 2024, avait suggéré aux pays membres de l'ONU de saisir la CIJ. Une

réaction au vote par la Knesset, fin octobre 2024, de deux lois visant l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). L'une interdit à l'Etat d'Israël de coopérer avec l'UNRWA; l'autre prohibe toute activité de l'agence onusienne à Jérusalem-Est, partie du territoire palestinien occupé. Or, c'est ce programme qui gère une large partie de la logistique pour Gaza.

Accomplir l'objectif militaire

Dès les premiers mois du conflit, les alertes sur la famine dans l'enclave se sont multipliées. Mais alors qu'hier, les autorités israéliennes rejettent toute accusation, elles ne cachent plus aujourd'hui une volonté délibérée de priver la population de toute aide dans l'objectif d'atteindre le Hamas. «L'obstruction de l'aide humanitaire est un moyen d'accomplir l'objectif militaire» d'Israël, a déclaré le ministre de la défense, Israel Katz, le 16 avril. «Inacceptable», ont réagi Paris, Londres et Berlin dans un communiqué, rappelant que «la fourniture de l'aide humanitaire ne doit jamais être instrumentalisée à des fins politiques» et ont dénoncé «le projet d'Israël de demeurer à Gaza après la guerre». En Israël, le ministère des affaires étrangères a «catégoriquement rejeté» la déclaration des trois capitales européennes.

S'il l'Etat hébreu a décidé de ne pas venir plaider à La Haye, il ne boycotte pas pour autant la procédure. Ses avocats ont remis un mémoire de 38 pages à la Cour. Dans ce document, dont *Le Monde* a pu pren-

dre connaissance, ils demandent aux juges de ne pas «sous-estimer la sécurité» du pays. Ils continuent d'accuser l'UNRWA d'avoir violé «à plusieurs reprises son obligation de neutralité, d'impartialité et d'indépendance», et d'employer «des membres d'organisations terroristes». Depuis janvier 2024, Israël assure, mais sans en apporter la preuve, que des fonctionnaires de l'UNRWA auraient participé aux attaques du 7 octobre 2023 dans le sud d'Israël, qui ont fait 1200 morts et 251 otages.

L'aide à la population est aussi entravée par les attaques contre les humanitaires. Les Nations unies ont précisé avoir perdu 290 employés depuis le mois d'octobre 2023. Et selon une plateforme de 15 ONG internationales, dont Care et Médecins du monde, plus de 400 humanitaires et 1300 professionnels de santé ont été tués à Gaza. «Chaque jour, les travailleurs humanitaires – en majorité des Palestiniens – sont ciblés, détenus, empêchés ou tués, écrivent ces organisations. Chaque jour, les règles censées protéger les civils en temps de guerre sont ignorées en toute impunité.»

Alors que le ministre de la défense israélien, Israel Katz, assure vouloir déloger le Hamas en empêchant l'aide humanitaire à Gaza, le quotidien *Haaretz* estime, dans son éditorial du 24 avril, que les membres du mouvement isla-

miste sont moins affectés par l'absence de nourriture que ne le sont les enfants de l'enclave et peut-être les otages : «Même s'ils [les ministres israéliens] pensent que la détresse [des enfants de Gaza] est ce qui fera tomber le Hamas, c'est un choix criminel.» Un choix qui vaut à Benjamin Nétanyahou et à son ancien ministre de la défense Yoav Gallant des mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI), délivrés le 21 novembre 2024. Ils sont tous deux suspects de crimes de guerre, pour avoir fait de la famine une arme de guerre, et de crimes contre l'humanité pour meurtres, actes inhumains et persécutions, conséquences de la famine et de l'absence de soins.

Un choix criminel

L'ONU ouvrira les débats. Lors de la première étape de cette procédure, l'organisation a déposé à la Cour des dizaines de rapports et de résolutions adoptés depuis juin 1967 et le début de l'occupation. La seule liste de ces documents fait 90 pages. Après les Nations unies, la Palestine aura trois heures pour plaider, et l'Egypte, qui compte une frontière avec Gaza, un quart d'heure de plus que les autres Etats.

Alors que le ministre de la

Israël ne cache plus une volonté délibérée de priver la population gazaouie de toute aide

Ce n'est pas la première fois que la CIJ se penche sur le conflit israélo-palestinien. Fin 2023, l'Afrique du Sud avait accusé Israël de violer la convention sur le génocide et demandé des mesures d'urgence. Le 24 mai 2024, les juges lui avaient ordonné de garantir l'accès des Gasaouis à l'aide, d'augmenter les points de passage et de les garder ouverts. Même si l'Etat hébreu ne s'est pas plié aux décisions de la Cour, plusieurs juristes estiment que ses juges devraient prendre une nouvelle ordonnance contre Israël. Beaucoup questionnent l'utilité du droit international.

«On ne peut pas demander au droit plus qu'il ne peut donner, estime le professeur Alain Pellet, conseil de la Palestine, mais c'est une vision erronée que de soutenir qu'il ne sert à rien. Il sert à montrer le chemin, à dire, au-delà des vérités alternatives, quels sont les principes et les règles qui doivent guider l'action des Etats et d'autres acteurs de la communauté internationale pour assurer la promotion de la paix et de la justice dans le monde, où elles sont aujourd'hui si dramatiquement menacées.» ■

STÉPHANIE MAUPAS



Dans un centre de distribution d'aide alimentaire, à Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza, le 21 avril. ABDEL KAREEM HANA/AP

Israël-Palestine : Paris travaille à la solution à deux Etats

Le ministre des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a démarré une tournée régionale en amont de la conférence de l'ONU prévue en juin

Point d'orgue d'une tournée moyen-orientale qui comprenait l'Irak, le Koweït et les Emirats arabes unis, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a été reçu vendredi 25 avril par son homologue saoudien, Fayçal Ben Farhan Al Saoud, à Riyad. Un rendez-vous qualifié d'«utile» et marqué par des «convergences» sur la question du conflit israélo-palestinien, selon les deux pays. Les deux ministres se rencontraient pour préparer une conférence internationale consacrée à la Palestine, qui vise à faire avancer la solution à deux Etats et qu'Emmanuel Macron coprésidera avec le prince héritier saoudien, Mohamed Ben Salman, en juin, au siège des Nations unies, à New York. Le 3 décembre 2024, l'Assemblée générale de l'ONU avait décidé de convoquer cette conférence dans le cadre de l'examen annuel de la question palestinienne.

La France pourrait reconnaître un Etat palestinien à cette occasion. «Notre objectif, c'est, quelque part en juin, avec l'Arabie saoudite, de présider cette conférence où on pourrait finaliser le mouvement de reconnaissance réciproque par plusieurs», avançait Emmanuel Ma-

cron, le 9 avril, sur France 5. Si le conditionnel reste de rigueur, on affirme, côté français, vouloir enculer cette fois une réelle dynamique pour remettre la solution à deux Etats sur le devant de la scène et susciter l'intérêt des autres pays.

De Nicolas Sarkozy à François Hollande, plusieurs présidents français s'étaient engagés dans le passé à reconnaître un Etat palestinien sans que ces promesses se matérialisent. Cette fois, Paris affirme y croire, estimant que c'est la seule alternative au chaos actuel, alors que le président américain, Donald Trump, encourage l'annexion de Gaza et souhaite en expulser la population palestinienne pour en faire la «Riviera du Moyen-Orient». A l'inverse, la France a salué le plan de reconstruction adopté le 4 mars par la Ligue arabe, à l'initiative de l'Egypte.

Sur les 193 pays membres de l'ONU, 148 reconnaissent déjà officiellement l'Etat palestinien. En mai 2024, l'Irlande, la Norvège et l'Espagne ont franchi le pas, suivies par la Slovénie, en juin. Mais aucun Etat du G7, le groupe des sept pays les plus industrialisés au monde, n'a encore pris une telle décision. La France pourrait-elle entraîner ces puissances dans son

sillage? Paris espère convaincre un ou plusieurs de ces pays de l'accompagner dans la reconnaissance d'un Etat palestinien, en contrepartie de fortes garanties de sécurité accordées à Israël. Dans un mouvement croisé, il s'agit d'entraîner des pays arabes ou musulmans à établir des relations normalisées avec l'Etat hébreu.

Les autorités françaises insistent sur une réforme et un renouvellement de l'Autorité palestinienne (AP), quand celle-ci assiste impuissante à l'anéantissement d'une bande de Gaza gouvernée par le Hamas et qu'elle est fragilisée chaque jour en Cisjordanie occupée, territoire étranglé par l'armée israélienne et les colons. Mis sous pression par l'Union euro-

La démarche suscite l'hostilité de l'Etat hébreu, avec qui il n'y aurait pas encore eu d'échanges directs sur la question

péenne et des Etats arabes, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, 89 ans, s'est résolu, samedi 26 avril, à désigner un vice-président à l'Organisation de libération de la Palestine, censé préparer sa succession.

Etablir un processus crédible

En février, répondant à une demande de longue date de Washington, Ramallah abrogeait ses «allocations aux familles des prisonniers et martyrs» : de l'argent public bénéficiant aux familles des prisonniers détenus ou des Palestiniens tués par Israël, dont le versement est qualifié par l'Etat hébreu d'«incitation au terrorisme».

Ces deux mesures sont qualifiées de «progrès» par Paris, qui insiste sur le désarmement du Hamas et appuierait une exfiltration des cadres du groupe hors de Gaza avec l'aide de l'Egypte, du Qatar et de la Turquie, seuls pays en mesure d'obtenir une «reddition» pacifique du mouvement islamiste avant de négocier une architecture sécuritaire pour le territoire. «Il faut d'autant plus soutenir une Autorité palestinienne réformée et renforcée pour pouvoir s'opposer au discours israélien [qui consiste à

dire qu'une reconnaissance de la Palestine équivaudrait à une reconnaissance d'un Etat Hamas], veut croire une source diplomatique.

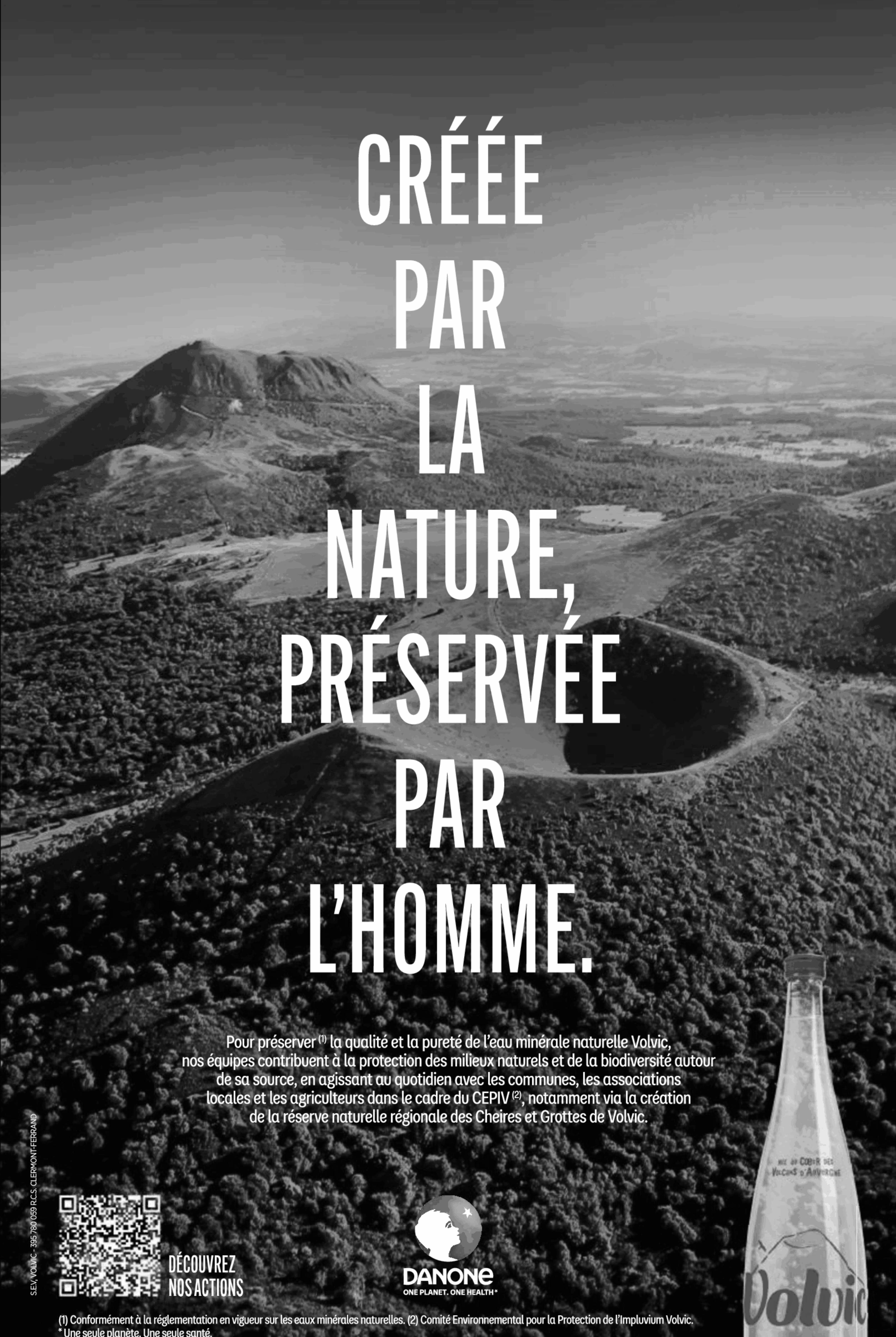
Du côté des pays arabes, les accords d'Abraham, en 2020, ont mené à une reconnaissance d'Israël par les Emirats arabes unis, Bahreïn, le Soudan et le Maroc – rejoignant l'Egypte, en 1979, et la Jordanie, en 1994. Prudente, l'Arabie saoudite n'a pas rallié l'initiative, même si elle a débuté des négociations pour un rapprochement avec l'Etat hébreu, qu'elle conditionnait en retour par un traité militaire de défense mutuelle avec Washington et un accès aux technologies du nucléaire civil. Elle les a suspendues au début de la guerre à Gaza. Riyad conditionne toute reconnaissance à l'établissement d'un processus crédible et non réversible pour la création d'un Etat palestinien.

À cette heure, «il n'y aura pas de reconnaissance pleine et entière de l'Etat d'Israël de la part de l'Arabie saoudite pendant la conférence de juin à New York, mais des signaux seront exprimés par Riyad», explique une source diplomatique, à la condition qu'un cessez-le-feu soit décreté à Gaza et que le blocus humainitaire soit levé. Le royaume

pourrait également user de son influence pour convaincre d'autres Etats arabes ou musulmans de s'engager dans ce sens. Emmanuel Macron devrait prendre sa décision en fonction des avancées du processus engendré avec l'Arabie saoudite, avec qui de nouveaux contacts sont prévus cette semaine à New York à l'occasion d'un déplacement de Jean-Noël Barrot à l'ONU, la France prenant pour un mois la présidence du Conseil de sécurité.

La démarche suscite l'hostilité d'Israël, avec qui il n'y aurait pas encore eu d'échanges directs sur la question. «Le président Macron fait une grave erreur en continuant de promouvoir l'idée d'un Etat palestinien au cœur de notre terre – un Etat dont la seule aspiration est la destruction d'Israël», avait réagi Benjamin Nétanyahou, le 13 avril, sur X. «Le gouvernement [actuel] n'est clairement pas favorable, euphémise une source diplomatique. Mais il s'agit aussi de montrer aux Israéliens que cela peut servir leurs intérêts sur le long terme.» Plus qu'une gageure, alors que la coalition ultranationaliste au pouvoir en Israël continue d'assiéger la bande de Gaza. ■

MADJID ZERROUKY



CRÉÉE PAR LA NATURE, PRÉSERVÉE PAR L'HOMME.

Pour préserver⁽¹⁾ la qualité et la pureté de l'eau minérale naturelle Volvic, nos équipes contribuent à la protection des milieux naturels et de la biodiversité autour de sa source, en agissant au quotidien avec les communes, les associations locales et les agriculteurs dans le cadre du CEPIV⁽²⁾, notamment via la création de la réserve naturelle régionale des Cheires et Grottes de Volvic.

SE.V VOLVIC - 395 780 059 RCS CLERMONT-FERRAND



DÉCOUVREZ
NOS ACTIONS



(1) Conformément à la réglementation en vigueur sur les eaux minérales naturelles. (2) Comité Environnemental pour la Protection de l'Impluvium Volvic.
* Une seule planète. Une seule santé.

LA TRANSITION SYRIENNE

Syrie : les alaouites face à la soif de vengeance

Depuis la chute d'Al-Assad, les exactions contre les membres de la communauté, dont le dictateur déchu était issu, se multiplient

REPORTAGE

HOMS, SNOUBAR (SYRIE) - envoyée spéciale

L'atmosphère est suffocante au rez-de-chaussée de l'immeuble de la famille Al-Mansour. Dans l'appartement, au cœur du quartier à majorité alaouite d'Al-Sabil, à Homs, les lamentations des femmes se mêlent aux prières. Oum Mohamed est comme hantée. Ses yeux perdus dans le vide, la quinquagénaire se balance d'avant en arrière. Elle raconte, telle une litanie, la tragédie qu'a connue sa famille. «Je voulais le voir une dernière fois, mais je n'ai pas pu aller au cimetière», répète-t-elle.

Son mari, Ibrahim, un employé du ministère de la santé, 65 ans, a été retrouvé mort, le 4 avril, à la morgue de l'hôpital Al-Waer, avec son frère Saïd, un ébéniste de 60 ans, les deux fils de ce dernier, âgés de 20 et 23 ans, étudiants à la faculté d'ingénierie, et un autre neveu, Hassan, un collégien de 14 ans. Les hommes de la famille les ont enterrés en catimini, empêchant les trois mères et épouses de les voir. «Ils ont été tués d'une balle dans la tête. On ne voulait pas qu'elles les voient», dit l'un d'eux, qui éclate en sanglots. Il refuse de donner son nom : «Je serai peut-être le prochain, vous savez.»

Les cinq tombes de la famille Al-Mansour sont alignées, l'une derrière l'autre, au cimetière Al-Ferdous. Autour, des sépultures de soldats de l'ancien régime et de familles alaouites ont été saccagées. Une femme brûle de l'encens et récite une prière. Abou Ali l'observe, les yeux rougis. «Dans ce cimetière, il y a des familles entières décimées par la haine», dit le vieux fossoyeur au keffieh rouge. Son collègue, Akram, désigne les dernières victimes : ici, deux morts de la famille Chadoud; plus loin, quatre membres de la famille Mohamed; là, cinq personnes de la famille Hassan et les deux commerçants tués devant leur boutique...

«Pourquoi la France ne nous a pas protégés, nous les alaouites?», invente la mère d'Hassan Al-Mansour, le collégien tué. Depuis la chute du dictateur syrien, Bachar Al-Assad, le 8 décembre 2024, des membres de la communauté réclament une protection internationale, redoutant des représailles pour avoir été associés, de gré ou de force, au clan Al-Assad et à ses crimes. Les enlèvements et les meurtres se sont, dès lors, multipliés.

Début mars, des attaques coordonnées, perpétrées par des partisans de l'ancien régime contre la sûreté générale – la nouvelle police – sur la côte syrienne, ont donné lieu à un déchaînement de violences contre les alaouites, faisant 1334 morts, selon le Syrian Network for Human Rights.



Nisrine Haïfa, à Snoubar (Syrie), le 6 avril. Son mari et ses deux fils de 16 et 18 ans ont été tués sous ses yeux, ainsi que ses deux beaux-frères et quatre neveux. LAURENCE GEAI/MYOP POUR «LE MONDE»

Le président syrien de transition, Ahmed Al-Charaa, a promis d'en poursuivre les responsables. Une commission d'enquête indépendante a été mise en place. Le délai imparti pour l'investigation a été étendu jusqu'à début juillet. Les enquêteurs évoquent le nombre important de témoins à auditionner et l'avalanche de vidéos à analyser – que les auteurs des crimes ont eux-mêmes filmées et postées sur les réseaux sociaux – pour justifier ce délai.

Les diplomates étrangers y déclinent aussi une part d'embarras des autorités syriennes. Les enquêtes désignent comme principaux responsables des factions armées turkmènes syriennes proturques – comme la brigade Sultan Souleiman Chah, dirigée par «Abou Amcha», et la Division Al-Hamza –, et des djihadistes étrangers, intégrés au ministère de la défense. Des membres de la sûreté générale se sont aussi filmés en train de participer à ces exactions.

«PEUR D'UNE INSURRECTION»

Le président Al-Charaa et ses hommes, issus du groupe Hayat Tahrir Al-Cham, n'ont ni l'avantage du nombre ni les moyens militaires pour contrôler ces factions radicales en porte-à-faux avec sa politique de modération. Des affrontements auraient d'ailleurs opposé, dans des villages côtiers, début mars, des factions armées à des unités de la sûreté générale, lors du déploiement de ces dernières pour mettre fin aux tueries et aux pillages, selon des habitants. Le dirigeant syrien a besoin de l'aval de la Turquie pour agir contre les factions armées qui lui sont liées, ou au moins pour les isoler au sein du dispositif sécuritaire.

Le président Al-Charaa ne veut pas non plus s'aliéner les communautés locales sunnites dont les membres ont prêté main-forte aux factions.

Celles-ci réclament vengeance pour les crimes perpétrés sous le régime Al-Assad et s'impaticient de voir les autorités en traduire en justice les responsables. Mais, alors que les massacres antialaouites plaident pour la mise en place sans attendre d'un mécanisme de justice transitionnelle, «les autorités s'en tiennent à une approche sécuritaire de la question alaouite, en cherchant à négocier en direct avec les partisans de l'ancien régime, de peur d'une nouvelle insurrection», explique un observateur étranger.

Pendant ce temps, les enlèvements et les meurtres d'alaouites se poursuivent. «On avait de grands espoirs après la formation du nouveau gouvernement [le 29 mars]. Pourquoi le nouveau ministre de la justice ne prend pas ses responsabilités?», poursuit la mère d'Hassan. Les femmes de la famille Al-Mansour accusent des hommes affiliés aux forces de sécurité locales de la mort de leurs proches et leurs voisins sunnites

de complicité. Elles décrivent une attaque planifiée. Selon leur récit, deux hommes en civil se sont présentés, le 3 avril au soir, affirmant réaliser une enquête pour le ministère de la santé. Ils ont pris les noms des hommes de la famille. Le lendemain matin, d'autres hommes sont venus. Certains étaient en civil, d'autres en uniforme de la sûreté générale.

«Ils sont entrés dans l'immeuble, disant chercher des armes. Ils ne sont pas entrés chez moi, au dernier étage, car ils ont reçu un coup de fil d'un certain Abou Omar qui leur a dit de se dépêcher. On a entendu les cris des hommes aux étages inférieurs puis, plus rien», raconte Oum Mohammed. Convaincues que leurs proches avaient été arrêtés par la sûreté générale, les femmes se sont rendues au bureau local, au pied de la citadelle de Homs. Le responsable a néançonné les cinq hommes.

«Quand j'ai porté plainte, ils m'ont dit de ne pas dire que j'avais reconnu les visages de certains assaillants, au risque d'être menacée», dit Oum Mohammed. Convaincues que leurs proches avaient été arrêtés par la sûreté générale, les femmes se sont rendues au bureau local, au pied de la citadelle de Homs, début mars.

Dans les médias syriens, le meurtre de la famille Al-Mansour est présenté comme un cas de vengeance personnelle. Ils sont nombreux à Homs, ancienne capitale de la révolution et aussi bastion de l'ancien régime. La guerre y a été meurtrière entre quartiers rebelles et loyalistes. Elle a laissé

des haines tenaces entre les communautés sunnite, alaouite et chrétienne. «A Homs, la plupart des actes perpétrés contre les alaouites sont le fait de vengeances familiales», explique Mohammed Saleh, un ancien opposant au clan Al-Assad. Il y a des problèmes économiques et les représailles contre les soutiens de l'ancien régime.»

Pendant la guerre, des familles loyalistes ont pris les appartements de familles proches de l'opposition, déplacées dans le nord de la Syrie. Certaines les ont revendus avec l'aide de juges véreux, d'autres y habitent encore. Certaines en sont chassées par les armes. «La multiplication de ces incidents nous inquiète. Il n'y a pas d'Etat de droit», dit le militant alaouite de 68 ans. Il signale chaque affaire de meurtre et d'enlèvement au chef de la police de Homs. «Il répond à toutes mes demandes. Les factions islamistes au pouvoir se comportent mieux que ce nous redoutions au vu de notre sombre histoire», assure M. Saleh. Il en veut pour preuve le déploiement de la sûreté générale pour protéger les quartiers alaouites de Homs, début mars.

«UN ENNEMI DE L'INTÉRIEUR»

La ville est pourtant témoin, au quotidien, d'enlèvements et de meurtres qui restent sans suite. Hayan Hamadé est sans nouvelles de son beau-frère, un diplômé en droit de 23 ans, enlevé devant chez lui, le 9 janvier, par des hommes en uniforme. «On n'a même pas réussi à avoir un rapport de police, car il n'y avait aucune personne qualifiée pour le faire au commissariat, déclare le militant alaouite.

Ils ont géré l'affaire comme si c'était un chat perdu.» Un cousin a été enlevé, à son tour, mi-mars.

«Face à cette politique de terreur à bas brouillard, les autorités détournent les yeux, car elles ne sont pas en position de force, estime un observateur étranger. Et les alaouites, encore en nombre supérieur à Homs du fait des déplacements de population durant la guerre, sont vus comme un ennemi de l'intérieur.» En l'absence de justice transitionnelle, ce phénomène est appelé à perdurer, et même à s'amplifier avec le retour des déplacés syriens.

Sur la côte syrienne, là où la plupart des massacres contre les alaouites ont eu lieu, du 6 au 10 mars, la situation reste précaire, malgré l'arrivée de renforts de la sûreté générale. Un mois et demi

après le drame, le traumatisme reste entier à Snoubar, un village au sud de Lattaquié où près de 300 personnes ont été tuées.

Des traces de sang, des douilles de balles et des maisons incendiées témoignent encore du massacre. La journée, les habitants viennent remettre de l'ordre chez eux. Le soir, seuls ceux qui n'ont nulle part où aller dorment au village. «On entend des tirs la nuit, c'est effrayant. On ne sait pas d'où ça vient. On voit passer des voitures aux vitres teintées, montées de mitrailleuses, avec des hommes à la barbe longue et masqués», raconte Dima Salem, une mère au foyer de 41 ans, dont le mari, ancien employé de la société de construction du ministère de la défense, et les fils jumeaux ont été exécutés sous ses yeux, le 7 mars. Des factions armées sont stationnées dans une ancienne base militaire dans les bois en lisière de Snoubar.

Dans chacune des maisons, un drame s'est déroulé. Il ne reste parfois plus personne pour en témoigner. Au rez-de-chaussée d'un immeuble, une dizaine de voisins tentent de consoler Souleiman Khalifé et son épouse. L'homme de 95 ans est effondré. Ses deux fils quinquagénaires et son frère de 75 ans ont été assassinés sous ses yeux. «Ils les ont tués et ont laissé leurs corps sur la place du village! Vous les avez tués, enterrer-les au moins! Est-ce qu'Ahmed Al-Charaa vous a dit de faire?», apostrophe l'homme.

A l'ombre des orangers de son jardin, Nisrine Haïfa a, elle, dû enterrer, avec ses deux belles-sœurs, son mari, Noua, un agriculteur de 47 ans, ses deux fils de 16 et 18 ans, les deux frères de son mari et quatre neveux, tués sous leurs yeux. «Il n'y avait plus d'hommes pour nous aider. Ils étaient tous morts ou en fuite», dit-elle, en pleurs.

Aux voisins venus lui présenter les condoléances, elle montre la photo de son fils aîné. «Regarde comme il est beau, il était entré à l'université», dit-elle, avant de se jeter au cou d'un de ses voisins qu'elle n'avait pas revu : «Ahmed, tu es vivant! Tu es vivant!»

«Ça va être compliqué de revenir vivre ici», confie l'homme, Ahmed Al-Alouni. «Les pauvres n'auront pas le choix. Ceux qui le pourront partir. Les factions armées peuvent revenir, à tout moment, commettre un crime et en accuser les partisans du régime.» Cet ancien employé du port de Lattaquié de 26 ans, li-

cencié à la chute du régime Al-Assad, affirme que les membres de la commission d'enquête venus au village ont dit aux habitants que les massacres avaient été perpétrés par les partisans de l'ancien régime.

Des traces de sang, des douilles de balles et des maisons incendiées témoignent encore du massacre. La journée, les habitants viennent remettre de l'ordre chez eux. Le soir, seuls ceux qui n'ont nulle part où aller dorment au village. «On entend des tirs la nuit, c'est effrayant. On ne sait pas d'où ça vient. On voit passer des voitures aux vitres teintées, montées de mitrailleuses, avec des hommes à la barbe longue et masqués», raconte Dima Salem, une mère au foyer de 41 ans, dont le mari, ancien employé de la société de construction du ministère de la défense, et les fils jumeaux ont été exécutés sous ses yeux, le 7 mars. Des factions armées sont stationnées dans une ancienne base militaire dans les bois en lisière de Snoubar.

Dans chacune des maisons, un drame s'est déroulé. Il ne reste parfois plus personne pour en témoigner. Au rez-de-chaussée d'un immeuble, une dizaine de voisins tentent de consoler Souleiman Khalifé et son épouse. L'homme de 95 ans est effondré. Ses deux fils quinquagénaires et son frère de 75 ans ont été assassinés sous ses yeux. «Ils les ont tués et ont laissé leurs corps sur la place du village! Vous les avez tués, enterrer-les au moins! Est-ce qu'Ahmed Al-Charaa vous a dit de faire?», apostrophe l'homme.

Le lendemain, deux hommes en treillis, encagoulés, dont l'un portait un fusil de sniper, se sont présentés à lui et à son frère, Haïtham, cherchant leur chemin. «Ils étaient syriens, dans la vingtaine, avec un accent d'ailleurs. L'un avait les yeux bleus», poursuit l'agriculteur de 46 ans. Les deux hommes leur ont demandé s'ils étaient armés et si le village était alaouite. Samer et son frère les ont accompagnés un bout de chemin vers leur base. Ils sont revenus, un moment plus tard, filmant au téléphone. Ils ont commencé à tirer sur les hommes rassemblés devant la maison, avant de fuir. «Ils ont reçu un coup de téléphone avant de tirer. Je pense que c'était un ordre», avance Samer Chahine. Les forces de sécurité ont annoncé l'arrestation des deux hommes. «Elles ne nous les ont pas montrés. Je pense que c'est faux et qu'elles ne vont jamais les arrêter. On ne fait plus confiance à personne», répète l'agriculteur. ■

HÉLÈNE SALLON

**PENDANT LA GUERRE,
DES FAMILLES
LOYALISTES ONT PRIS
LES APPARTEMENTS DE
FAMILLES PROCHES DE
L'OPPOSITION.
CERTAINES LES ONT
REVENDUS, D'AUTRES Y
HABITENT ENCORE**

L'inquiétante disparition d'une cinquantaine de femmes alaouites

Plusieurs familles se plaignent de voir leur demande d'enquête rester sans suite

ASSILI, TELL SALHAB (SYRIE) - envoyée spéciale

Le labeur a creusé de profonds sillons sur le visage de Najah Ali. Il a tué son mari à petit feu. Assise sur le tapis qui recouvre le sol de sa maison au milieu des vergers de Tell Salhab, au pied de la montagne alaouite, l'ouvrière agricole de 47 ans raconte, autour d'un maté, la tragédie qui la frappe de nouveau. Sa fille Dhouda, 30 ans, mariée à un cordonnier handicapé et mère d'un garçon de 3 ans, a été enlevée le 24 mars. Elle est la troisième femme alaouite de cette région de la campagne de Hama, une province multiconfessionnelle du centre de la Syrie, à disparaître depuis la chute du président Bachar Al-Assad, le 8 décembre 2024.

Dhoua dormait, avec son mari, chez une cousine, dans la ville voisine d'Al-Suqaylabiyah, où elle devait emmener son fils chez le médecin. « A 5 heures du matin, on a tapé à la porte. Ils ont pensé que c'était un voisin. Ma fille est allée ouvrir. Son mari a entendu deux cris, puis plus rien, sauf le bruit de la voiture », raconte sa mère. Ses proches ont immédiatement envoyé un message sur son téléphone, qu'elle avait avec elle : « On paiera ce que vous voudrez pour la rançon. » Le message a été reçu. Il est resté sans réponse. La famille est allée au barrage de sécurité de la ville. Les combattants ont dit n'avoir rien vu. « Comment les ravisseurs ont-ils pu passer le barrage à 5 heures du matin sans que les combattants aient rien vu ? », interroge la mère. Najah Ali a porté plainte à la sûreté générale.

Dhoua est l'une des 50 femmes alaouites portées disparues depuis début 2025, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme. Mercredi 23 avril, le Mouvement politique des femmes syriennes a réclamé des enquêtes transparentes sur ces disparitions et des poursuites à l'encontre de leurs responsables. « Le retard des autorités à prendre des mesures sérieuses en faveur de la justice transitionnelle et l'absence de mécanismes transparents pour traduire les auteurs en justice ont contribué – et continueront de contribuer – à alimenter un climat de vengeance », estime l'organisation.

Drogue, les yeux bandés

Seize cas ont été documentés par un groupe de militants de la société civile, qui préfèrent conserver l'anonymat. Parmi ces femmes, âgées de 20 à 40 ans, deux ont été relâchées. L'une a été enlevée mi-mars, entre la vallée d'Al-Uyun et Masyaf, dans la province de Hama. Elle est montée, sans se méfier, à bord d'une voiture remplie de femmes. Détenu pendant onze jours, droguée, les yeux bandés, elle a été libérée à la faveur d'une dispute entre ses ravisseurs.

La seconde victime libérée avait été enlevée dans la ville côtière de Jablé. Elle a raconté avoir été retenue en captivité, les yeux bandés, avec une autre femme. Elles ont subi des coups et des insultes. Elles entendaient les cris d'autres femmes ailleurs dans la maison. Parmi ses ravisseurs se trouvait un Syrien avec l'accent de la campagne de Hama ou d'Idlib, et un étranger parlant un arabe rudimentaire. Elle a été libérée quelques jours plus tard, après avoir entendu ses ravisseurs s'inquiéter d'un possible raid des forces de sécurité. Sa codétenu, dont l'un des ravisseurs est tombé amoureux, est toujours en captivité.

HÉLÈNE SALLON



« Par pudeur, les femmes ne disent pas si elles ont subi des violences sexuelles. Mais, le fait qu'elles aient été droguées pendant de longues périodes est un signal d'alarme », indique l'un des activistes ayant enquêté sur ces cas. La raison de ces enlèvements demeure obscure. Les demandes de rançon sont rares.

Représailles ou trafic humain ?
« Ce peut-être une façon d'humilier les alaouites en représailles des violences sexuelles subies par les femmes enfermées dans les prisons d'Al-Assad. Les victimes de ces crimes n'ont toujours pas obtenu justice, tandis que des partisans de l'ancien régime sont réhabilités. Ce peut-être aussi à des fins de trafic humain », poursuit le militant.

Les familles déplorent que leurs plaintes restent sans suite. Certaines disent n'avoir pas pu déclarer les disparitions ou avoir été insultées par les policiers. Les membres de la société civile ont signalé les cas documentés au Comité des disparitions forcées, un organisme d'experts indépendants de l'ONU, et à d'autres entités onusiennes. Aux barrages de la sûreté générale, sur les routes de la campagne de Hama, certains agents justifient un contrôle méticuleux par ces enlèvements sur lesquels ils ont leur propre interprétation. « Les responsables sont les partisans de l'ancien régime », assure un agent, arborant un écusson de l'Organisation Etat islamique accolé à celui de la sûreté générale.

Au sein de la communauté alaouite, la rumeur s'est répandue que des femmes ont été enlevées pour être mariées à Idlib, la province septentrionale où sont basées les factions islamistes qui se sont emparées de Damas. Dans le cas de Zeina Diab, ce sont quatre messages vocaux qu'elle a envoyés après son enlèvement, depuis un numéro étranger, qui sont courants dans la province d'Idlib, qui ont jeté le trouble. Cette employée du ministère de l'agriculture de 37 ans, épouse et mère de trois adolescents, a disparu fin février à Hama, entre le centre médical Al-Nasr où elle est soignée pour une maladie de peau et son travail.

« On sent, à sa voix, qu'elle est sous pression. Elle dit qu'elle est hors de Syrie, qu'elle doit être mariée le jour même par un cheikh sunnite et qu'elle ne pourra plus nous contacter », dit son oncle, Ali Diab, activiste et ingénieur agricole du village d'Assili. La famille a porté plainte au commissariat de Hama. « On n'a aucune nouvelle de la plainte. On a essayé d'obtenir des témoignages au centre médical. Tout le monde nous a renvoyés vers [les images des] caméras de sécurité. Le directeur du centre médical nous a affirmé qu'elles ne fonctionnaient pas, se désespère son oncle. Tout ce que l'Etat va faire désor mais ne m'intéresse plus. » ■

Une frappe israélienne à Beyrouth fait craindre l'escalade

Les dirigeants libanais appellent Washington et Paris, garants du cessez-le-feu entre le Hezbollah et Israël, à « assumer leurs responsabilités »

BEYROUTH - correspondance

La banlieue sud de Beyrouth est plongée dans sa torpeur de fin de week-end, dimanche 27 avril. Soudain, en fin d'après-midi, un ordre d'évacuation d'un périmètre du quartier de Hadeth, situé dans cette périphérie, est émis par l'armée israélienne. Cela signifie qu'une frappe est imminente. Des drones vrrombissent au-dessus de la banlieue sud, tandis que des habitants partent à la hâte. Environ une heure plus tard, une puissante détonation retentit, précédée par le son d'avions de chasse israéliens déchirant le ciel.

Trois missiles ont été largués sur Hadeth, selon des vidéos. Ils ont visé, en pleine zone résidentielle, un hangar, et provoqué d'importants dégâts sur des immeubles alentour. L'armée israélienne a affirmé avoir ciblé un entrepôt de « missiles de précision » appartenant au Hezbollah, dont la banlieue sud, vaste territoire à majorité chiite, reste une région d'influence.

Rien, dans cette journée printanière, ne semblait annoncer une telle attaque, qui n'a pas causé de victimes mais a fait régner un climat de peur. C'est la troisième à viser les abords de la capitale, depuis qu'un cessez-le-feu est censé

être en vigueur, depuis le 27 novembre 2024, mettant fin à deux mois de guerre entre le Hezbollah et Israël. Il n'y a pas eu, dimanche, de tentatives de tirs de roquettes depuis le Liban en direction de l'Etat hébreu, à la différence du 28 mars, lorsque l'armée israélienne avait dit riposter, en bombardant pour la première fois, depuis la trêve, le quartier de Hadeth. Ce jour-là, deux projectiles avaient été lancés en direction d'Israël, dont l'un avait été intercepté par les forces israéliennes et l'autre était tombé au Liban. L'armée libanaise a, depuis, arrêté des personnes suspectées d'être derrière ces tirs, dont le Hezbollah avait nié toute responsabilité.

Terroriser les gens
« Israël ne laissera pas le Hezbollah se renforcer et représenter une menace, où que ce soit au Liban », a justifié le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou. Le président libanais, Joseph Aoun, et le premier ministre, Nawaf Salam, ont condamné le bombardement. M. Salam a estimé qu'Israël continue de « terroriser les gens dans leurs maisons, alors qu'ils veulent retrouver une vie normale ». De nombreuses frappes israéliennes ont visé Hadeth durant la récente guerre, et le traumatisme y est toujours vif.

Selon les médias locaux, la radio de l'armée israélienne a affirmé que les Etats-Unis avaient été avertis en amont. Les responsables libanais ont appelé Washington et Paris, censés être les garants de la trêve, à faire pression sur Israël pour que les attaques cessent. Les deux capitales gardent le silence sur les frappes sur le sud du Liban menées par Israël, qui dit viser membres et sites du Hezbollah. Celui-ci est sommé de ne plus avoir de présence militaire dans le Sud, selon les termes de l'accord de cessez-le-feu, et la destruction de son arsenal par l'armée libanaise dans cette région se poursuit. Plus de 70 civils ont été tués au Liban depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, a rapporté le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, mi-avril.

La nouvelle frappe sur la banlieue sud suscite la crainte d'une

escalade. Elle a lieu alors que le Liban est sous la pression de Washington, allié d'Israël, pour désarmer entièrement le Hezbollah. Ce dernier a récemment exclu de discuter de son arsenal tant que l'armée israélienne ne se retirera pas de cinq points frontaliers en territoire libanais.

D'après *Al-Akhbar*, quotidien proche du Hezbollah, le président du Parlement, Nabih Berri, allié et rival du mouvement chiite pro-iranien et l'un des principaux négociateurs côté libanais de l'accord de cessez-le-feu, aurait indiqué à des visiteurs que le site visé dimanche était « civil », que le bombardement avait pour but d'entraver les négociations irano-américaines en cours et d'entraîner le Liban dans un nouveau conflit.

« La guerre n'est pas finie. Jusqu'à quand allons-nous rester dans ce climat de menaces ? », soupire Hiba, une habitante de la banlieue sud. « Les responsables libanais font des déclarations, mais ils sont incapables d'arrêter les frappes, fustige Mariam, qui vit également en périphérie. Depuis le 1^{er} avril [date à laquelle l'armée israélienne a mené un assassinat dans la nuit contre un responsable du Hezbollah, en banlieue sud], on s'endort en se disant que tout peut arriver. » ■

LAURE STEPHAN

INDE-PAKISTAN Nouveaux échanges de tirs entre soldats indiens et pakistanais le long de la frontière

De nouveaux incidents armés ont opposé soldats pakistanais et indiens dans la nuit de dimanche 27 à lundi 28 avril, le long de la frontière entre leurs deux pays, sur le pied de guerre depuis l'attentat meurtrier survenu à Pathalgam, dans la partie indienne du Cachemire, qui a fait 26 victimes, le 22 avril. Sans attendre de revendication, New Delhi a imputé à Islamabad la responsabilité de cette attaque, la plus meurtrière visant des civils commise dans la région à majorité musulmane depuis 2000. Le Pakistan a démenti toute implication et a réclamé une « enquête neutre » sur ses circonstances. Les deux pays ont échangé depuis une série de sanctions, incluant la suspension de tous les visas pour les ressortissants de leur voisin, priés de quitter leur territoire au plus tard mardi. – (AFP)

Canada
Inculpation du suspect de l'attaque à la voiture-bélier qui a fait 11 morts
Le suspect d'une attaque à la voiture-bélier qui a tué 11 personnes et fait des dizaines de blessés lors d'un festival de la communauté philippine à Vancouver, dans l'ouest du Canada, a été inculpé de meurtre, a annoncé la police, dimanche 27 avril. Kai-Ji Adam Lo, 30 ans, habitant de Vancouver, a agi délibérément et a des antécédents de troubles mentaux, selon les enquêteurs. Aucun motif n'a été confirmé pour cette attaque survenue samedi soir, en pleine campagne électorale, alors que les Canadiens sont appelés aux urnes, lundi, pour des élections fédérales. La police a exclu la piste terroriste. – (AFP)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité



Ajoutez V.I.E
à votre
business plan !

Connecteur d'entreprises
et de talents à l'international

businessfrance.fr/vie

Image générée par IA

Le village qui veut être sauvé de la montée des eaux

Les habitants de Saint-Jean-le-Thomas, dans la Manche, réclament des protections contre les inondations

REPORTAGE

SAINT-JEAN-LE-TOMAS, GENETS
ET DRAGEY-RHONTON, (MANCHE) -
envoyée spéciale

Ce devait être la maison du bonheur. Une villa alliant les embruns et la culture, la plage et l'histoire, au cœur du « Petit Nice de la Manche », le surnom de Saint-Jean-le-Thomas. Cette bâtie en pierre dans la partie nord de la baie du Mont-Saint-Michel, achevée en 2010, est aussi pour Françoise et Alain Maille le lieu des retrouvailles avec leur fille, Caroline Bertholier, et leurs petits-enfants. Mais dès 2015, une ombre s'invite avec les premières inondations.

D'abord, c'est juste le fond du jardin. Puis, quelques années plus tard, une moitié du terrain disparaît sous l'eau de l'automne au milieu du printemps, avant que n'apparaissent sur les murs du rez-de-chaussée les premiers stigmates de ces épisodes humides. A peine refaites, les peintures cloquent, les plâtres se fissurent. Exaspérée par les mauvaises surprises à chaque ouverture des lieux, Alain Maille rêve de revenir; son épouse et leur fille s'y refusent encore.

Construite sur un marais qui court sur 5 kilomètres, du nord au sud de la commune de 450 habitants, la maison est en zone inondable. «A notre arrivée, nous n'étions pas en zone rouge. On nous avait juste prévenus que nous aurions parfois un peu d'eau au fond du jardin; rien de plus. Or, au fil des ans, et de la dégradation de l'entretien des rives du ruisseau, les inondations se sont multipliées», déplore Françoise Maille.

Le débordement de la Claire-Douve, le cours d'eau qui traverse ce marais, gêne une partie des résidents de Saint-Jean-le-Thomas et de Genets, plus au sud. Alors les villageois ont massivement signé une pétition (816 signatures sur les 1652 habitants de Saint-Jean-le-Thomas, Genets et Dragey-Rhonton) demandant à l'Etat de l'entretenir. «Un bon curage permettrait à l'eau douce de couler vers la mer en dépit de sa pente infime. Ce n'est pas compliqué de refaire ce que les anciens avaient fait», veut croire Dominique Gonthier, à l'origine de la pétition en 2021, qui oublie au passage les effets du réchauffement climatique sur les zones littorales.

Etape de déni

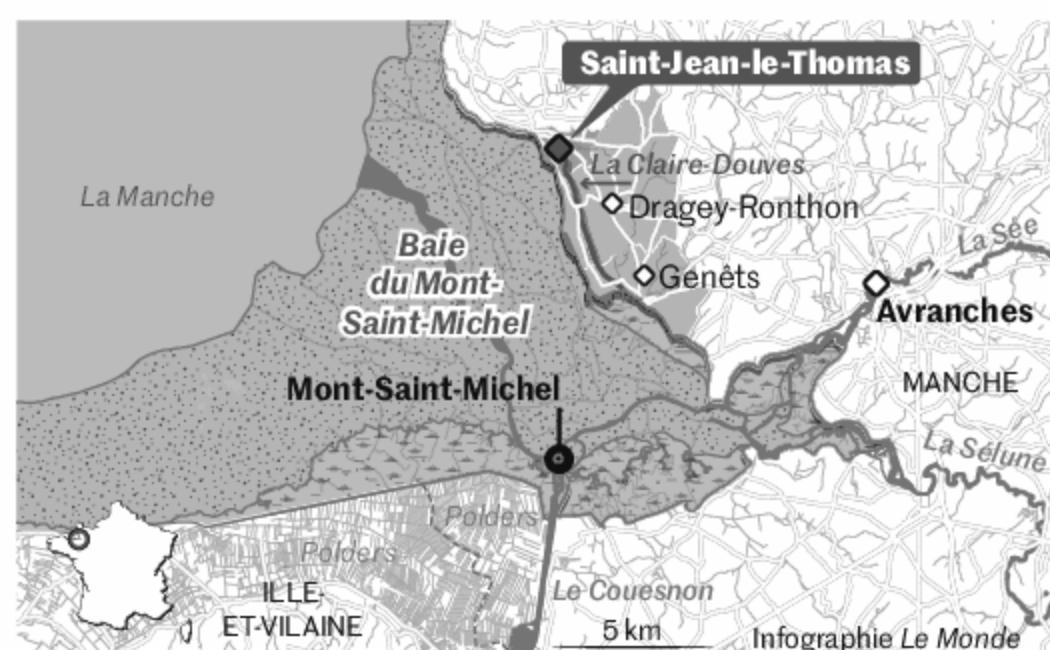
A l'horizon 2050, sur le littoral français, 5 200 logements et 1400 locaux d'activité seront menacés par la montée des océans ou ses effets sur les cours d'eaux du littoral (puis 100 fois plus en 2100 selon les chiffres du Cemra). Et comme la bourgade de la baie, toutes ces zones, l'heure venue, passeront par une étape de déni, de refus de voir qu'un lieu de vie devient autre, sous les effets du dérèglement climatique causé par l'homme.

Hébergée sur le site de la mairie, la lettre ouverte des habitants demande ainsi à l'Etat de protéger le cordon dunaire, dont l'érosion est l'autre grande menace qui pèse sur le village. A moins d'un kilomètre de la maison des Maille-Bertholier, la frontière naturelle entre mer et terre menace de s'effacer.

Avant, une dune de plusieurs centaines de mètres de large protégeait le village des eaux salées. Or, si elle disparaît, les flots traverseront la route, s'engouffreront dans ce marais en grande partie inférieur au niveau de la mer, rendant peu à peu au domaine maritime une large part du village historique, dont la maison des Maille-Bertholier. «Quatre-vingts habitations sont menacées au nord, une trentaine au sud sur la commune voisine de Genets», se désole Alain Bachelier



Un enrochement érigé sur la plage de Saint-Jean-le-Thomas (Manche), le 15 avril. LOUISE QUIGNON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »



qui, à 79 ans, termine son quatrième mandat de maire de Saint-Jean-le-Thomas.

Tous ont l'œil sur ce point où la mer s'apprête à franchir la route.

Le sous-préfet, Pierre Chauleur, y passe après chaque tempête, et les riverains plus souvent encore, comme Thierry Glorieux, venu le 16 avril, inquiet du vent de la nuit précédente. «La dune perd plusieurs mètres par an. A son point le plus étroit, elle ne fait plus que trois mètres, contre 15 mètres en 2021, et surtout, elle n'a pas plus de 30 centimètres de hauteur», observe-t-il. Un bon coup de vent, une grosse marée, et la mer passe...» Chacun sait que ça arrivera, personne ne sait quand.

Baptisé «Saint-Jean-au-Bout-de-la-Mer» jusqu'au Moyen Âge, le village a toujours composé avec la Manche. «Après-guerre, on a déplacé les zones de vie et d'activité vers le marais, ce qui nous met aujourd'hui dans une situation de fragilité, car ces terres sont menacées», rappelle Luc Aquilina, professeur à l'université de Rennes, spécialiste des eaux souterraines.

La bourgade est passée à l'offensive dès les années 1950. Des blocs de rochers ont d'abord été installés, qui ont limité les entrées maritimes au nord, mais les ont accentuées au sud, contribuant à créer le point de faiblesse actuel. Pour tenter de freiner le mouvement, un énorme épia a été placé en 2016, perpendiculaire au trait de côte. Puis un rang de pieux de châtaigniers reliés par des fascines de bois a été planté au pied des dunes pour casser l'énergie des vagues. Mais rien n'y fait vraiment. Des chercheurs de l'université de Caen (Olivier Monfort et Franck Leroy) ont établi avec le géomorphologue

Yoann Bonte que le recul du trait de côte a été à cet endroit de plus de 2,5 mètres par an entre 1992 et fin 2021, avec une accélération à partir de 2010.

Dans un dernier sursaut, la population demande désormais qu'on plante au pied de ce qui reste du cordon dunaire des troncs de châtaigniers de 40 centimètres de diamètre et de 3 mètres de haut. «Les services de l'Etat sont mitigés sur cette solution qui ne peut diminuer que de 25 % l'énergie de la houle», leur a-t-il été répondu au cours d'une réunion publique, le 17 décembre 2024. Le directeur départemental des territoires et de la mer, Guillaume Barron, s'estime lui aussi «circonspect» sur cette solution, à cause notamment de la nature argileuse du sol.

Associer les habitants

En revanche, le président de la communauté d'agglomération et maire d'Avranches, David Nicolas, y est très favorable, mais doute que les inspecteurs du site, soucieux de l'aspect esthétique de la baie, apprécieront l'idée. «On est clairement dans un bras de fer avec les services de l'Etat. Nous devons tout tenter, plaide-t-il, même si les pieux ne correspondent pas à la carte postale du Mont-Saint-Michel.» Le sous-préfet promet que «l'Etat accompagnera la collectivité si son choix est bien de planter des pieux au pied des dunes», mais il rappelle que «l'Etat a aussi un rôle de conseil et qu'il compte bien l'assurer, afin que l'efficacité du dispositif soit étudiée avant de se lancer».

A Saint-Jean-le-Thomas, Alain Bachelier voudrait qu'on aille vite, lui qui, les nuits de tempête et de grande marée, voit défiler les visages de ses concitoyens mena-

cés par la submersion. Pour l'ancien boulanger du village, la zone rouge n'est pas une collection de parcelles au cadastre, mais les propriétés de femmes et d'hommes qu'il croise chaque jour et qui ont travaillé toute leur vie pour s'offrir une vue sur une des plus belles baies du monde.

Sur la commune de Genets, à l'extrême sud du marais, Evelyne Anquetil est de ceux-là. Ex-ouvrière de Moulinex à Caen, elle se dit sûre que «saint Michel protège la baie» et ne peut pas croire «que la mer nous fera ça». Il y a cinq ans, elle pèlerinait encore à pied à travers les sables mouvants vers le «Rocher», comme elle avait appris à le faire enfant avec ses parents.

La Claire-Douve passe devant elle, alors les inondations par débordement qui «transforment la maison en île», elle connaît. Début 2021, elle n'a pas pu sortir en voiture pendant trois semaines. Si la mer devait engloutir sa maison, ce serait, pour elle, un traumatisme aussi grave que lorsqu'elle a appris, en 2001, l'annonce de la fermeture de l'usine Moulinex de Caen où elle avait fait sa carrière. Un événement qui a précipité son retour à Genets, où elle avait fait construire un pavillon pour ses vieux jours.

Aujourd'hui, à 80 ans, elle ne demande qu'à rester là avec son chat, ses sorties aux clubs du troisième âge du coin et les visites de son frère. Et pour préserver cette vie, elle est bien décidée à se battre. Evelyne Anquetil, qui ne loupe aucune réunion publique, fait partie du collectif de citoyens de Genets (350 personnes sur 450 habitants), qui s'est allié avec les pétitionnaires de Saint-Jean-le-Thomas. Jean-Yves Cocaing, un de ses voisins, ex-directeur de l'écomusée, est leur porte-parole. Plaidant que «l'humain fait partie

de l'écosystème local», il demande que les populations soient beaucoup plus associées et reproche aux autorités de baisser les bras un peu vite.

Face aux habitants, il y a le camp des pragmatiques. Des scientifiques, des ingénieurs et des techniciens qui savent que dans ce département normand, 22 500 bâtiments sont sous le niveau marin centennal, et qu'avec une montée du niveau des eaux de quatre millimètres à 5 millimètres par an, ce patrimoine est menacé. A propos de Saint-Jean-le-Thomas, les meilleurs connasseurs de la situation sont unanimes: les combats contre l'eau, qu'elle soit douce ou salée, sont déjà perdus.

«De plus, on est dans une communauté d'agglomération majoritairement tournée vers les terres, est-ce acceptable de consacrer autant du budget global au littoral?», interroge l'un d'eux, qui souhaite rester anonyme et estime qu'avec les pieux, on retardera au mieux la submersion de quelques années. «Et quand les anciens du village rappellent que les générations d'avant savaient faire s'écouler la Claire-Douve, ils oublient qu'avec le réchauffement, tout a changé», ajoute-t-il.

Réalité difficile à entendre

L'augmentation de 1,5 °C des températures réinjecte dans le système atmosphérique un surplus d'énergie à l'origine de tempêtes plus marquées. Quand l'une d'elles se conjuguera avec des grandes marées, l'eau s'installera dans le marais.

«Dans le secteur du Cotentin, les études montrent qu'il faut s'attendre à une augmentation de la pluviosité hivernale, qui va gonfler les cours d'eau et les nappes phréatiques», rappelle Luc Aquilina, à la tête du programme «Rivages normands 2100».

Un phénomène qui s'ajoute à quelques autres déjà à l'œuvre. Avec la montée du niveau de l'océan, la vidange des rivières littorales à marée basse se fait moins bien et le trop-plein se déverse de plus en plus dans le marais. C'est la même chose pour les nappes souterraines, qui viennent elles aussi moins bien qu'hier leur excéder à la mer par suintement dans le sable à marée basse.

En plus de ces deux phénomènes, des travaux récents ont montré que les nappes phréatiques des bords de mer remontent au

La population demande qu'on plante au pied du cordon dunaire des troncs de châtaigniers de 40 centimètres de diamètre et de 3 mètres de haut

«Il n'y a pas de solutions techniques pour contrer ces phénomènes»

LUC AQUILINA
spécialiste des eaux souterraines

rythme de la montée du niveau des océans, soit de 1 centimètre tous les deux ans. C'est là aussi une cause des inondations que connaissent déjà les habitants.

«Il n'y a pas de solutions techniques pour contrer ces phénomènes. Drainer le marais n'aura qu'un impact très limité dans l'espace comme dans le temps», regrette Luc Aquilina, qui reconnaît que «c'est une réalité très difficile à entendre pour les élus». Mais comme l'analyse le directeur de cabinet du président de la communauté d'agglomération, «tout le monde voit les mêmes cartes et lit les mêmes documents, mais personne ne les interprète de la même manière».

Le Conservatoire du littoral tente à sa manière de faire prendre conscience que Saint-Jean-le-Thomas ou Genets ne seront plus les mêmes demain. Dès qu'une parcelle est en vente, il l'acquiert pour la rendre à la nature.

Chargé de mission pour cette organisation, Morgan Grivaud estime que son rôle «est de permettre une prise de conscience en douceur de ce qui va advenir, en travaillant sur le paysage. Il va falloir fermer des routes, en réaménager d'autres, et nous espérons amener les populations à accepter ce qui va se produire en proposant de nouvelles organisations». Mais dans le secteur, il ne fait pas bon anticiper. Ce projet de renaturation du marais, financé par l'Europe (Life Adapto +) et porté par le Conservatoire du littoral, a été perçu comme une manœuvre pour faire fuir les habitants.

Quant à la maire de Genets, Catherine Brunaud-Rhyn, qui avait en 2023 associé sa commune à un concours d'architectes dont l'affiche montrait la rue principale du bourg sous les eaux, elle a payé son initiative par une levée de boucliers. L'élu, qui souhaitait «susciter le dialogue sur le sujet», a crispé les populations.

Entre les positions bien tranchées des uns et des autres, une troisième voie émerge: des connasseurs du lieu qui ne croient pas aux solutions techniques proposées, mais estiment que le niveau de déni est tel aujourd'hui qu'il ne serait pas superflu de passer par une étape de retardement, même si elle coûte de l'argent public pour un effet réduit.

«L'installation de pieux devant les dunes ne permettra pas de les sauver, mais permettra de retarder un peu la submersion pour donner aux populations le temps de faire le deuil du marais», observe un second intervenant qui requiert aussi l'anonymat dans ce contexte tendu où personne ne veut être le messager du malheur. «A ce stade, l'Etat devrait déjà proposer le rachat de certaines maisons, mais comme personne ne veut entendre l'urgence, on perd du temps», regrette ce même interlocuteur. Pour l'heure, il a seulement été proposé aux propriétaires d'être conseillés et financièrement aidés dans l'adaptation de leur habitation. Au début de l'année, une toute première simulation a eu lieu pour vérifier le fonctionnement de la cellule de crise. Et le sous-préfet, qui en organisera une deuxième plus générale, le promet: «Tout est prévu pour assurer la sécurité des personnes.» ■

MARYLINE BAUMARD

Meurtre dans une mosquée : le suspect arrêté

Olivier A., qui a tué un fidèle en prière, vendredi, à La Grand-Combe (Gard), s'est rendu dimanche soir en Italie

Trois jours de cavale se sont achevés au commissariat de Pistoia, non loin de Florence, en Italie. Olivier A., meurtrier présumé d'un fidèle musulman dans la mosquée de la petite commune gardoise de La Grand-Combe, vendredi 25 avril, s'est rendu de lui-même aux policiers italiens, dimanche, vers 23 heures.

Vendredi, aux alentours de 8h30, ce Français d'origine bosnienne âgé de 20 ans avait fait irruption dans la mosquée Khadija. Il était tombé sur le seul fidèle présent à cette heure, Aboubakar Cissé, un Malien de 23 ans, qu'il ne connaissait pas. Sur les images de vidéosurveillance, on aperçoit les deux hommes discuter puis se diriger vers la salle de prière. Tandis qu'Aboubakar Cissé s'agenouille pour prier, le suspect fait mine de l'imiter avant de l'assassiner d'une quarantaine de coups de couteau.

Olivier A. filme avec son téléphone sa victime en train d'agoniser au sol et se félicite de son acte. «Je l'ai fait, je l'ai fait», se réjouit-il. Il prononce ensuite quelques mots incompréhensibles et ajoute : «Ton Allah de merde, ton Allah de merde.» Le lieu de l'attaque, la confession de la victime et les propos tenus sur cette vidéo publiée par l'assassin sur Snapchat ont naturellement conduit les enquêteurs à privilégier l'hypothèse d'un crime islamophobe.

«La piste numéro un est celle d'un acte antimusulman», confirmait dimanche soir au *Monde* le procureur d'Alès, Abdelkrim Grini. Mais elle n'est pas la seule. Les éléments recueillis depuis quarante-huit heures permettent de penser qu'il y a peut-être d'autres pistes à étudier concernant le fond du dessein du suspect lorsqu'il a commis cet horrible assassinat. Si le mobile islamophobe apparaît en premier, il pourra y avoir autre chose de manière sous-jacente.»

Avant son passage à l'acte, Olivier A. avait exprimé sur ses réseaux sociaux son intention de tuer, mais sans préciser la religion de ses victimes. Et après s'être félicité de son crime dans la vidéo qu'il a tournée dans la mosquée, il avait ajouté qu'il devait encore faire deux victimes pour être considéré comme un «tueur en série». Selon la retranscription qu'en a faite au *Monde* une source proche de l'enquête, il se serait ex-



Lors d'une marche blanche en hommage à Aboubakar Cissé, dimanche 27 avril, à La Grand-Combe (Gard). MIGUEL MEDINA/AFP

clamé, en substance : «Je vais devenir un tueur en série ! On va dire que je suis un tueur en série !» «A-t-il délibérément ciblé cette mosquée ou s'agit-il d'une cible d'opportunité dans son parcours meurtrier ?», s'interroge cette source.

La crainte d'un nouveau passage à l'acte avait motivé la mobilisation de plus de 70 policiers et gendarmes pour traquer le suspect. Issu d'une famille de culture chrétienne et non pratiquante, sans activité et inconnu des services de police comme de la justice, Olivier A. pourrait avoir des liens avec la communauté des gens du voyage originaires du Monténégro, avançait dimanche, sans certitude, une source proche de l'enquête, il se serait ex-

«Si le mobile islamophobe apparaît en premier, il pourra y avoir autre chose de manière sous-jacente»

ABDELKRIM GRINI
procureur d'Alès

Lundi matin, le procureur d'Alès s'est félicité auprès de l'Agence France-Presse de son interpellation : «Face à l'efficacité et à la dé-

termination des moyens mis en place, l'auteur n'a eu pour seule issue que de se rendre et c'est la meilleure chose qu'il pouvait faire.» Un juge d'instruction français va être saisi et un mandat d'arrêt européen émis en vue de son transfèrement en France, où son crime a provoqué un émoi national, notamment parmi les communautés musulmanes.

Sécurité renforcée

En déplacement à la sous-préfecture d'Alès, où il a rencontré le procureur de la République et des représentants locaux des communautés musulmanes, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, avait tenu à les rassurer dimanche après-midi : «Bien sûr, la piste d'un

acte antimusulman n'est pas du tout négligée, bien au contraire, a-t-il insisté. C'était une mosquée, un lieu de culte, un lieu de paix, un lieu de prière et de recueillement, et ce jeune homme priait son Dieu.»

Le ministre a néanmoins aussi ajouté qu'il existait d'autres hypothèses de travail : «On ne connaît pas encore les mobiles, mais le procureur de la République ne néglige aucune piste et, une fois de plus, il est hors de question de tolérer dans cette société hyperviolente ce genre d'acte.»

Un peu plus tard dans la soirée, sur BFM-TV, Bruno Retailleau a précisé avoir, «des vendredis», demandé de renforcer les mesures de sécurité des lieux de culte du Gard, et avoir depuis envoyé un

télégramme «à tous les préfets pour que toutes les mosquées en France soient davantage protégées qu'elles ne le sont». Il est par ailleurs allé un peu plus loin sur le mobile encore trouble de l'assassin présumé, en indiquant que le suspect avait tenu «des propos qui relèvent d'un tueur en série».

Si les questions autour du mobile de ce crime et sa dimension islamophobe nourrissent légitimement une profonde inquiétude dans les communautés musulmanes, et plus largement au sein de l'opinion, il faudra désormais attendre le transfèrement d'Olivier A. en France et ses interrogatoires pour tenter de faire la lumière sur ses motivations profondes. ■
SØREN SEELØW

Après l'assassinat d'Aboubakar Cissé, le recueillement et la colère

Deux rassemblements se sont tenus, dimanche, à La Grand-Combe et à Paris, en hommage au jeune Malien tué dans la mosquée gardoise

NÎMES - correspondante

Ruecueillement à La Grand-Combe (Gard) et colère à Paris. L'assassinat au couteau d'Aboubakar Cissé, un jeune Malien de 23 ans, alors qu'il était en prière dans la mosquée de cette petite commune du Gard, vendredi 25 avril, avait provoqué dimanche de premières réactions, après quarante-huit heures de flottement, y compris au sommet de l'Etat, et avant l'interpellation du principal suspect, dimanche en fin de soirée, dans le nord de l'Italie.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a publié, dimanche, un message sur X assurant que «le racisme et la haine, en raison de la religion, n'auront jamais leur place en France». Le chef de l'Etat, qui a adressé le «soutien de la nation» à la famille de la victime et à «nos compatriotes de confession musulmane», a insisté : «La liberté de culte est intangible.» La veille, le premier ministre, François Bayrou, avait

dénoncé sur X une «ignominie islamophobe». Il est le seul membre de l'exécutif à avoir utilisé le mot et le concept d'islamophobie, très controversé dans une partie de la classe politique.

A La Grand-Combe, au moins 2000 personnes (1400 selon la police) ont participé à une marche blanche en hommage à la victime, dimanche en début d'après-midi : des Grand-Combien de tous âges, des jeunes et des plus anciens, des familles avec enfants, et quelques élus locaux de gauche. Aucune banderole, aucune prise de parole, dans un premier temps.

«Nous sommes là pour nous recueillir», déclare Mohamed Amar, délégué en Occitanie de la Grande Mosquée de Paris. A ses côtés, Sekou Cissé, le petit frère de la victime, âgé de 19 ans, tente de faire face. Il est arrivé de Saint-Brieuc, la veille. «J'en arrive pas à y croire», confie-t-il. Mon frère était très pratiquant, mais pas extrémiste. Il avait un petit studio, il avait son diplôme de maçon, il s'en

sorait. Je découvre comme il était aimé. De voir tout ce monde, ça me touche, mais je ne comprends pas ce qu'il s'est passé.»

Dans cette commune de 5 000 habitants, au nord d'Alès, cette attaque secoue l'ensemble de la population. «Pour moi, c'est du terrorisme. C'est un acte clairement islamophobe», estime Fatima Al-Arridj, venue avec ses frères et sœurs. On a tué un musulman à cause de sa religion et les réactions du gouvernement ne sont pas à la hauteur!» D'autres, dans la manifestation, pensent plutôt à un «meurtre raciste», comme Estelle Lacombe, venue d'Alès. «Dans tous les cas, ce geste est inadmissible. Il faut se battre pour que cela ne recommence pas.»

La marche s'est achevée sur la grande place communale mais, devant la mairie, aucun micro n'a été mis à disposition par la municipalité. Absente, la maire communiste, Laurence Baldit, s'est fait huser par la foule. Abdallah Zekri, recteur de la mosquée Sud-Nîmes, dénonce le

rôle joué par certains médias : «Aujourd'hui nous sommes tous en deuil. Mais cet événement est la suite et la conséquence directe des propos tenus par certaines chaînes de télévision qui ne parlent que d'immigration, d'OQTF [obligation de quitter le territoire français]. Je vous le dis, nous approchons de 2027 et des élections. Vous musulmans, vous allez en prendre plein la gueule.»

Islamophobie ambiante

Le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, qui s'est rendu à la sous-préfecture d'Alès pour s'entretenir avec les enquêteurs et rencontrer des représentants locaux de la communauté musulmane, n'a pas participé au rassemblement non plus : une absence remarquée, que son entourage a justifiée par le fait qu'il était «très attaché» à ne pas perturber ce moment de recueillement à La Grand-Combe. Après un «message de compassion pour Aboubakar Cissé», mort «dans des conditions absolument igno-

bles», alors qu'il priait son Dieu, Bruno Retailleau a assuré que «la piste d'un acte antimusulman n'était pas du tout négligée, bien au contraire». Le ministre a déclaré avoir envoyé une consigne «à tous les préfets pour que toutes les mosquées en France soient davantage protégées». «Ce qui se passe en ce moment mène à des solutions comme celle-là, déplore en aparté Souad, cadre de santé en Seine-Saint-Denis (elle n'a pas souhaité donner son nom). En ce moment, j'ai vraiment peur. Des politiciens irresponsables ont mené la France au chaos.»

Plusieurs slogans désignent à la vindicte les médias «responsables de désinformation dès qu'il s'agit de l'islam». Des participants dressent un parallèle entre la Palestine et l'oppression des musulmans en France. Yoro Cissé, 38 ans, un autre frère de la victime, se tient silencieux et abasourdi au bord du rassemblement parisien : «Je veux juste que la justice soit rendue», dit-il. ■

défiler les orateurs de plusieurs associations et partis politiques de gauche et d'extrême gauche. «Il va falloir que la peur change de camp», a estimé l'un d'entre eux, tandis qu'un autre appelait à la création de «milices d'autodéfense citoyennes». «Ce qui se passe en ce moment mène à des

solutions comme celle-là, déplore en aparté Souad, cadre de santé en Seine-Saint-Denis (elle n'a pas souhaité donner son nom). En ce moment, j'ai vraiment peur. Des politiciens irresponsables ont mené la France au chaos.»

Plusieurs slogans désignent à la vindicte les médias «responsables de désinformation dès qu'il s'agit de l'islam». Des participants dressent un parallèle entre la Palestine et l'oppression des musulmans en France. Yoro Cissé, 38 ans, un autre frère de la victime, se tient silencieux et abasourdi au bord du rassemblement parisien : «Je veux juste que la justice soit rendue», dit-il. ■

CHRISTOPHE AYAD (À PARIS)
ET AGATHE BEAUDOUIN

Le procès des « papys braqueurs » de Kim Kardashian s'ouvre à Paris

En 2016, la star américaine avait été séquestrée dans sa chambre d'hôtel

A lors oui, Kim Kardashian déposera à la barre de la cour d'assises de Paris. On imagine déjà, dans ce vieux palais de justice qui en a tant vu, les escouades de gendarmerie mobilisées le jour de son témoignage, prévu le 13 mai, pour assurer la sécurité de la plaignante aux 357 millions d'abonnés sur Instagram, et la folle file d'attente de ses fans le long du boulevard du Palais, sur l'île de la Cité. Gageons aussi que, parmi la cinquantaine de citoyens convoqués pour cette session d'assises, ils seront plus nombreux que d'habitude à espérer être l'une ou l'un des six jurés tirés au sort pour siéger aux côtés des trois magistrats professionnels. Le procès des braqueurs de la star américaine de télé-réalité devait s'ouvrir lundi 28 avril pour trois semaines.

Le 3 octobre 2016, vers 3 h 15, des officiers de la brigade de répression du banditisme pénètrent dans l'Hôtel No Adress, 7, rue Tronchet (8^e arrondissement de Paris), montent jusqu'à la suite occupée par Kim Kardashian et découvrent une femme «choquée, très pâle, le visage défaît, sans maquillage». «J'ai cru mourir. Je croyais que c'était des terroristes venus pour m'enlever», leur dit-elle.

Une heure plus tôt, Kim Kardashian a été séquestrée et bâillonnée sur son lit, puis déposée dans la baignoire, les mains

La confrontation entre les braqueurs à l'ancienne et la reine des réseaux sociaux est attendue

«C'était pas un braquo, quoi»
Eu égard à la notoriété de la victime, les meilleures équipes policières sont mobilisées. Plus les investigations avancent, plus les détails rocambolesques s'amontellent. Les agresseurs exigeant du veilleur de nuit de les conduire jusqu'à la suite de la «femme du rappeur», puis réclamant dans un mauvais anglais sa «ring, ring» et sa «money, money» à la star vêtue de son seul peignoir, avant de s'enfuir à vélo, ont semé sur le chemin, non seulement tous les indices de leurs méfaits – seriflex, scotch et empreintes génétiques –, mais aussi une part du trésor dérobé. Dans le hall de l'hôtel, un coffret Vuitton et une croix en or. Dans la rue, un peu plus loin, une croix en diamants.

Expertises ADN, récupération des images de vidéosurveillance, identification des lignes téléphoniques, placement sur écoute, fi-

latures : sur le radar des policiers apparaît alors une bande de sexagénaires – le doyen a 72 ans – lessés d'un solide mais ancien casier judiciaire. Sous les yeux et les oreilles des enquêteurs, les «papys braqueurs» se retrouvent à la terrasse d'un bistrot, s'engueulent sur le partage, pestent contre le receleur qui peine à négocier leur butin auprès des diamantaires d'Anvers (Belgique), et songent déjà à un prochain coup.

Trois mois après le cambriolage, dix-sept personnes sont interpellées. Les «papys braqueurs» n'avaient anticipé ni la forte pression diplomatique pesant sur l'enquête, ni la sophistication des nouvelles techniques d'investigation, ni la difficulté d'écouler des bijoux exhibés des millions de fois par leur propriétaire sur Instagram. Retour à la case prison.

Confondus par leur ADN, deux d'entre eux, Aomar Aït Khedache, aujourd'hui âgé de 69 ans, et

Yunice Abbas, 71 ans, reconnaissent leur implication. Présenté comme le «cerveau» de l'équipe, Aomar Aït Khedache, dit «le Vieux», qui vivait sous un faux nom pour échapper à sa dernière condamnation, est passé aux aveux dès sa troisième audition de garde à vue. De la star des réseaux sociaux, il ignorait jusqu'à son nom, avant d'entendre parler de la fabuleuse valeur de ses bijoux par le serveur de l'un des bistrots parisiens qu'il fréquentait, lequel tenait lui-même ses renseignements d'un ami, chauffeur VTC, frère d'un autre chauffeur privé assurant depuis des années les convoiages parisiens de Kanye West et de Kim Kardashian.

Fâcheux bavardage ou solide tuyau – le procès le déterminera –, il aurait ainsi appris tous les détails du futur séjour de Kim Kardashian et de sa suite, à l'occasion de la fashion week, à Paris, et convaincu d'anciennes connaissances de le suivre dans l'aventure. «J'ai tout de suite été emballé. C'était une affaire très simple. Pas un truc violent. C'était pas un braquo, quoi», a-t-il confié aux enquêteurs.

Parmi les autres personnes suspectées d'avoir constitué le noyau de malfrateurs, figurent Didier Dubreucq, alias «Yeux bleus», qui a passé plus de vingt ans de sa vie en détention, Pierre Boulianere, dit «le Gros», et Marc-Alexandre Boyer. Le «Vieux» avait aussi embauché son fils Harminy comme chauffeur, chargé sa compagne Christiane Glotin, née en 1946, de jouer les intermédiaires entre les membres de l'équipe, et recruté «Nez râpé», alias Marceau Baum-Gertner, comme receleur. Al l'issue de l'instruction, en novembre 2021, douze personnes sont renvoyées devant la cour d'assises.

Alzheimer, cancer et surdité
La confrontation tragi-comique entre les braqueurs à l'ancienne et la reine américaine des réseaux sociaux, «bicyclette contre jet privé, patin contre bling-bling, radès à voyous contre showrooms de la mode», savoureusement décrite par la journaliste Patricia Tourancheau dans son enquête *Kim et les papys braqueurs* (Seuil, 2024), est évidemment attendue. Mais elle est tardive.

Les neuf années écoulées depuis le cambriolage ont compté double pour ses principaux acteurs. Marceau Baum-Gertner, 72 ans, est décédé deux mois avant l'ouverture du procès. Le doyen de l'équipe, Pierre Boulianere, âgé de 81 ans, atteint de la maladie d'Alzheimer, n'est pas en état d'être jugé. Didier Dubreucq, alias «Yeux bleus» est affaibli par un cancer. La surdité d'Aomar Aït Khedache s'est aggravée et il peine à s'exprimer.

Depuis sa cellule, le «Vieux» avait écrit à Kim Kardashian pour lui présenter ses excuses : «Après avoir été témoin de votre émotion et avoir réalisé les dommages psychologiques que je vous ai infligés, j'ai décidé de vous écrire, pas pour obtenir quelque indulgence que ce soit. Mais comme un humain qui souhaite vous dire à quel point je regrette mon geste, à quel point j'ai été ému et touché de vous voir en larmes. J'espère que cette lettre vous permettra d'oublier petit à petit le traumatisme dont vous souffrez par ma faute.»

Quant à la star de télé-réalité, elle avait confié à la juge d'instruction venue recueillir sa déposition à New York, à propos de ses bijoux : «Je n'y tiens plus comme avant. En fait, je trouve que c'est même devenu comme un fardeau, d'avoir la responsabilité d'en porter d'aussi chers.» Son diamant à 4 millions d'euros n'a, pour l'heure, pas été retrouvé. ■

L'application des peines des ex-eurodéputés du FN en question

Les députés européens Catherine Griset et Nicolas Bay ont été condamnés à des peines d'inéligibilité le 31 mars

LYON - correspondant

Leur sort est presque passé inaperçu à côté de la condamnation à cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire de Marine Le Pen. Mais pas pour le conseiller écologiste à la métropole du Grand-Lyon et spécialiste du droit électoral Matthieu Vieira. Le 18 avril, l'élu lyonnais a adressé un courrier au chef du gouvernement, François Bayrou, et au ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, leur demandant de prendre un décret pour mettre officiellement fin au mandat des députés européens Catherine Griset et Nicolas Bay.

Condamnés le 31 mars dans l'affaire des assistants parlementaires du Front national (FN; ancien nom du Rassemblement national, RN), la première siège toujours à Bruxelles au sein de la délégation du RN, tandis que le second a rejoint Identité-Libertés, le parti de Marion Maréchal. Mais selon Matthieu Vieira, leurs peines respectives à deux et trois ans d'inéligibilité avec exécution provisoire entraînent la déchéance de leur mandat.

«Le mandat de député européen relève de la même jurisprudence que celle qui s'applique aux mandats d'élus locaux, souligne-t-il. Il faut bien faire la différence entre les parlementaires européens et les députés de l'Assemblée nationale.»

En effet, dans une décision du 28 mars, le Conseil constitutionnel a statué que les députés nationaux ne sont pas soumis à l'exécution provisoire au motif qu'ils «participent à l'exercice de la souveraineté nationale», «votent la loi» et «contrôlent l'action du gouvernement». Ce qui n'est pas le cas des députés européens qui, en conséquence, pourraient ne pas bénéficier de la même exemption.

En effet, selon la jurisprudence du Conseil constitutionnel, exprimée en 1976 et 1992, «le Parlement européen (...) n'appartient pas à l'ordre institutionnel de la République française et (...) ne participe pas à l'exercice de la souveraineté nationale».

D'après l'élu lyonnais, l'exécution provisoire s'applique donc aux deux parlementaires européens. «Je vous demande par conséquent de bien vouloir prendre (...) le décret constatant la fin du mandat de M. Nicolas Bay et de Mme Catherine Griset», insiste le conseiller du Grand Lyon auprès de François Bayrou et de Bruno Retailleau.

Matthieu Vieira n'en est pas à son coup d'essai. En 2023, il obtient un résultat spectaculaire en poussant le Conseil constitutionnel à ajouter le mandat de conseiller métropolitain dans la loi sur le non-cumul des mandats. Résultat : Alexandre Vincendet (Horizons), alors député du Rhône et aujourd'hui maire de Villeurbanne (Métropole de Lyon) avait dû abandonner son mandat de conseiller de la Métropole de Lyon.

«A partir de là, je suis tombé dans la marmite, j'ai toujours suivi de près le respect du droit électoral», raconte-t-il. L'élu écologiste a aussi suivi de près le cas de

Philippe Cochet, maire de Caluire-et-Cuire (Rhône) et président du groupe Les Républicains à Grand Lyon, condamné en décembre 2024 pour l'emploi fictif de son épouse à trois ans de prison dont un ferme pour détournement de fonds publics, et à cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire – il a fait appel et conteste la déchéance de son mandat auprès du Conseil d'Etat.

Cette condamnation a conduit M. Vieira à faire le rapprochement avec les cas de Mme Griset et de M. Bay. «L'affaire de Philippe Cochet est juridiquement comparable à la situation des parlementaires européens. Ils ne sont ni l'un ni les autres dépositaires de la souveraineté nationale, leur mandat doit cesser avec l'exécution provisoire, et l'Etat doit mettre en œuvre l'application de cette jurisprudence», insiste l'élu écologiste.

«Inimaginable»

Ces arguments sont évacués d'un revers de main par les conseillers juridiques du RN. «Les députés européens sont représentants de la France, élus dans une circonscription unique qui est l'ensemble du territoire national. L'application de la règle pour les élus locaux les concernant est inimaginable», estime l'eurodéputé (RN) Alexandre Varaut, avocat de Marine Le Pen dans l'affaire des assistants parlementaires jusqu'à son élection à Bruxelles, en juin 2024. L'un des députés condamnés affirme, lui, que «la jurisprudence est constante sur le fait que la déchéance du mandat des députés européens ne peut intervenir que lorsque la condamnation à l'inéligibilité devient définitive».

Le parquet de Paris ayant notifié aux préfets concernés l'inéligibilité avec exécution provisoire de Mme Griset et de M. Bay, la décision relève désormais du premier ministre, seule autorité compétente pour prendre le décret prononçant la démission d'un député européen, avec le ministère des affaires étrangères. Mais François Bayrou le promulgua-t-il ? Un de ses conseillers assure que ni Matignon ni le Quai d'Orsay n'ont été informés par la préfecture de la condamnation des deux élus, ce qui empêche d'engager la procédure de constatation de l'inéligibilité.

«Je ne vois pas Matignon suivre ce truc», ajoute un condamné dans l'affaire des assistants fictifs du FN. Car François Bayrou a fait part de ses «interrogations» sur le bien-fondé de l'exécution provisoire en matière d'inéligibilité, le 1^{er} avril, à l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions au gouvernement, après avoir exprimé son «trouble» au lendemain de la condamnation de Marine Le Pen. «Je veux savoir comment le gouvernement se positionne vis-à-vis de ces élus d'extrême droite», appuie Matthieu Vieira, qui ne s'interdit pas de saisir le Conseil d'Etat si le premier ministre ne prenait pas le décret obligeant Mme Griset et M. Bay à démissionner. ■

ROBIN D'ANGELO (À PARIS)
ET RICHARD SCHITTLY

Le Monde | Ateliers

Littérature

JEAN
BIRNBAUM

COURS DU SOIR

La nuance mode d'emploi. SAISON 2

Quand l'époque devient irrespirable, quand le débat cède la place au combat, quand la mauvaise foi envahit les réseaux sociaux comme les discussions entre amis, retrouver le sens de la nuance devient une urgence.

À travers ce nouveau cycle de conférences, Jean Birnbaum, responsable du «Monde des livres» vous propose une libre excursion en compagnie de cinq grands auteurs du XX^e siècle pour retrouver un peu d'air et faire face à la montée des périls.



JUSTICE
Une vague d'interpellations après les attaques de prisons
Le Parquet national antiterroriste a confirmé, lundi 28 avril, après des révélations de *Paris Match*, que 22 interpellations avaient eu lieu en région parisienne, à

Marseille, Lyon et Bordeaux, dans le cadre de l'enquête sur les attaques menées depuis la mi-avril contre des prisons et des agents pénitentiaires. Des perquisitions étaient en cours lundi matin. Le ministre de l'intérieur a salué la «grande détermination» des enquêteurs dans ce dossier. – (AFP)

Législatives : retour du débat sur la proportionnelle

François Bayrou doit engager une consultation de tous les partis et groupes parlementaires sur ce sujet

C'est un gros chantier qui attend les députés pour leur rentrée parlementaire. La semaine du 28 avril, le premier ministre, François Bayrou, doit engager une consultation de tous les partis et groupes parlementaires pour réfléchir au passage au scrutin proportionnel aux élections législatives. «Tout le monde ou presque est d'accord sur le principe : il faut plus de proportionnelle. Reste à déterminer la forme : régionale ? départementale ? mixte ? Nous aurons ce débat», avait annoncé le ministre des relations avec le Parlement, Patrick Mignola, dans un entretien au *Journal du dimanche*, le 20 avril.

La proportionnelle, omniprésente dans les débats mais qu'on ne voit jamais se concrétiser, est un serpent de mer des années Macron. Elle était en bonne place, en 2017, dans la corbeille de mariage avec François Bayrou, défenseur historique de ce mode de scrutin. De nouveau promise par le président de la République réélu en 2022, elle est une nouvelle fois évoquée, il y a tout juste un an, par Emmanuel Macron comme un remède à la crise politique. Introduire «une part de proportionnelle» pour l'élection des députés serait «bon pour la démocratie», avançait le chef de l'Etat, confronté depuis sa réélection à l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale, dans *La Provence* et à *La Tribune Dimanche*, en mai 2024.

Un mois plus tard, le président de la République décidait de dis-

Pour convaincre les indécis à droite, le gouvernement réfléchit à remettre en cause le non-cumul des mandats

l'Isère Jérémie Iordanoff, mais sans aboutir à une position commune. Le ministre Patrick Mignola a, lui aussi, déjà lancé des discussions de façon informelle.

Le timing peut cependant sembler paradoxal au vu du visage de l'Assemblée nationale aujourd'hui, qui n'a jamais aussi bien représenté le pluralisme politique. «On voit que l'Assemblée correspond à peu près à ce à quoi pourrait ressembler une proportionnelle, et on observe les effets sans majorité, avec une difficulté à faire passer des textes», note Paul Christophe, président du groupe Horizons, opposé à cette réforme. Selon le député du Nord, la proportionnelle ne ferait que favoriser une «archipelisation» de l'Hémicycle, ainsi qu'une «métropolisation, aux dépens des territoires ruraux», tout en donnant trop d'importance aux partis.

Chez les défenseurs de la proportionnelle, on reconnaît que des législatives 2024 à la proportion-

nelle auraient offert une composition de l'Assemblée assez semblable, mais des finalités bien autres. «Avec le scrutin uninominal, on forme des coalitions avant le vote, ce qui crée des situations de blocage en fonction des résultats. Avec la proportionnelle, chacun va de son programme au premier tour, et puis après, vous trouvez une majorité», défend Jérémie Iordanoff. «Les socialistes et les Ecologistes auraient pu se présenter sans s'appuyer sur *La France insoumise*, Les Républicains sans pencher vers l'extrême droite. La proportionnelle est un formidable outil pour exprimer ses convictions indépendamment des autres», résume Marc Fesneau.

L'argument a, malgré tout, du mal à convaincre tout le monde. Du côté des pour : la gauche, le Rassemblement national et le MoDem y sont globalement favorables. Les élus du Parti socialiste, ainsi que ceux du groupe Ensemble pour la République, sont encore partagés. A l'inverse des Républicains et du groupe Horizons, qui y sont majoritairement opposés.

On consulte et on voit
Pour convaincre les indécis à droite, le gouvernement réfléchit à remettre en cause le non-cumul des mandats. Autre carotte mise en avant : la possibilité pour certains groupes, grâce à la proportionnelle, de retrouver des sièges dans des territoires devenus inaccessibles. «On pourra peut-être de nouveau avoir un député Horizons ou Renaissance en Seine-Saint-Denis

nis, par exemple, souffle une source gouvernementale. Contrairement à ce que certains députés pensent, ils ne seront pas nécessairement moins bien représentés.»

Convaincre sur le fond est une chose, le faire sur la forme en est une autre. En matière de proportionnelle, il existe «autant de combinaisons possibles pour tomber sur les bons chiffres du Loto», ironisait le sénateur de l'Aisne (divers droite) Pierre-Jean Verzelen, le 31 janvier. Le constitutionnaliste Benjamin Morel a ainsi dénombré 50 à 80 nuances de proportionnelle à travers le monde, selon la taille de la circonscription (départementale, régionale, nationale), le nombre de tours de scrutin, l'instauration d'une prime majoritaire pour la liste arrivée en tête ou non, la possibilité de panacher, etc.

Les Ecologistes défendent une proportionnelle au niveau régional, tandis que le MoDem l'imagine à l'échelle départementale. De son côté, le Rassemblement national a changé d'opinion ces dernières années en grimpant

dans les sondages et demande désormais une proportionnelle avec une prime majoritaire, «pour être certain qu'il y ait une majorité quelle qu'elle soit (...) pour qu'elle puisse gouverner», a expliqué le député du Loiret Thomas Ménagé à l'émission «Questions politiques», sur France Inter, le 20 avril. Une option qui aurait tendance à renforcer le présidentialisme, aux dépens du pluralisme, selon les députés des autres groupes interrogés.

Il n'est pas encore dit si la question de la proportionnelle sera soumise au Parlement ou bien aux Français par la voie du référendum. «On consulte et on voit», dit-on à Matignon. A l'Assemblée, Jérémie Iordanoff milite pour un projet de loi. «Il faut que le gouvernement prenne ses responsabilités, pose un texte avec ses modalités et oblige chacun à se positionner», souhaite le député. Avec des chances d'aboutir ? L'écologiste assure qu'il y a encore beaucoup de résistance en interne à l'Assemblée, même au sein de groupes qui se disent favorables. «Alors, chacun fera aussi ses calculs en fonction de son intérêt», souligne-t-il, lucide.

Le seul consensus est sans doute sur la nécessité de trancher la question au plus tôt. Avant 2027, assurément. «L'idée, c'est quand même d'aller vite», confirme un conseiller de l'exécutif. Un texte sur le sujet pourrait alors justifier une session extraordinaire de l'Assemblée cet été. ■

ROBIN RICHARDOT
ET NATHALIE SEGAUNES

Sénateurs et gouvernement veulent assouplir les règles du travail le 1^{er}-Mai

Plusieurs syndicats s'inquiètent d'une proposition de loi visant à permettre le travail de certaines professions, comme les boulangers

Quelques contentieux très isolés ont suffi pour donner une dimension nationale à l'affaire. Avec le soutien du gouvernement, des sénateurs du groupe Union centriste viennent de déposer une proposition de loi dont le but est de «permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1^{er}-Mai». Sont visées en tout premier lieu les boulangeries, mais d'autres commerces – comme les fleuristes, par exemple – entrent dans le champ de ce texte. Plusieurs syndicats dénoncent la démarche qui, à leurs yeux, remet en cause une journée chômée par de nombreux actifs tout en portant atteinte à un symbole des revendications sociales portées depuis le XIX^e siècle à travers le monde.

La controverse prospère dans l'arène politique depuis deux semaines, mais elle est, en très grande partie, liée à un épisode qui date presque d'une année. Le 1^{er} mai 2024, cinq boulangeries de Vendée sont verbalisées par l'inspection du travail au motif qu'elles ont employé certains de leurs collaborateurs ce jour-là. La décision de l'administration crée un choc au sein de la profession, car elle est rare. Quelques boutiques, situées dans le nord de la France et à Paris – dont une de celles exploitées par Jean-François Bandet sous l'enseigne Bo & Mie –, avaient déjà été inquiétées, les années précédentes, mais elles se comptaient sur les doigts de la main.

La loi prévoit que les salariés ne travaillent pas le 1^{er}-Mai, sauf ceux qui sont affectés à une activité dont «la nature» même ne peut être interrompue. Sont concernées par cette exception diverses catégories de personnel – comme

Dans l'esprit du sénateur Hervé Marseille, il s'agit de garantir un «service de proximité essentiel»

les agents hospitaliers. Et les boulangeries ? Leur cas a donné lieu à de longues exégèses, pas forcément convergentes, dont il est ressorti que la règle se prêtait à interprétation. Résultat : un usage s'est instauré, qui a consisté, la plupart du temps, à les laisser recourir à leurs employés le 1^{er}-Mai.

«Lever les ambiguïtés»

C'est la raison pour laquelle l'inquiétude a commencé à poindre dans le secteur après les procès-verbaux infligés aux cinq boutiques vendéennes. Ils ont remis en lumière que la tolérance qui prévaut depuis des lustres était source d'insécurité juridique. Dominique Anract, le président de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie, raconte qu'il a interpellé les pouvoirs publics dès le printemps 2024. Son action et celle d'autres mouvements patronaux – comme l'Union des entreprises de proximité – a commencé à être médiatisée quelques jours avant que la justice n'examine les infractions reprochées aux cinq artisans de Vendée. Finalement, le tribunal de police de La Roche-sur-Yon les a relaxés, le 25 avril.

Mais cette décision ne résout pas le problème sur le fond, selon Hervé Marseille, président du

groupe Union centriste au Sénat. «Il faut clarifier la législation et lever les ambiguïtés, confie-t-il. Les boulangers qui souhaitent faire travailler les salariés le 1^{er}-Mai doivent y être autorisés.» Dans son esprit, il s'agit de garantir «un service de proximité essentiel», sachant que ceux qui y contribuent sont mieux payés ce jour-là. De là vient la proposition de loi, mise au point avec sa collègue Annick Billon (UDI, Vendée) et qui a bénéficié, d'après lui, des conseils juridiques du cabinet de Catherine Vautrin, la ministre du travail. Lundi 28 avril, sur TF1, celle-ci a réaffirmé qu'elle soutenait le texte.

Chez les syndicats, c'est l'inverse. «Je ne pense pas que ce soit une priorité, notre organisation est opposée à cette initiative», déclare Marylise Léon. La secrétaire générale de la CFDT fait valoir que «le 1^{er}-Mai est un jour particulier» et qu'«il doit le rester pour tous les travailleurs et travailleuses». «Les sénateurs feront mieux de se préoccuper des conditions de travail et d'emploi des salariés en boulangerie», sermonne-t-elle. Son homologue de la CFTC, Cyril Chabanié, se dit, lui aussi, «tout à fait» contre la mesure prônée par les parlementaires centristes : «Bientôt, on trouvera un argument pour faire travailler les salariés tous les jours fériés, ce qui reviendra à supprimer ceux-ci», déplore-t-il. Dimanche, sur LCI, Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT, a martelé qu'il n'était «pas question» d'assouplir la règle. «Le 1^{er}-Mai, les patrons peuvent travailler s'ils le souhaitent, mais pour les travailleurs et les travailleuses, c'est férié, c'est chômé, c'est un conquête de la lutte», a-t-elle argué. ■

BERTRAND BISSUEL

5^e
ÉDITION

PRIX DES ARTISANES
2025

SOUS LE PATRONAGE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

RÉVÉLEZ VOTRE SAVOIR-FAIRE
CANDIDATEZ



MÉTIERS DE LA JOAILLERIE ET DE L'HORLOGERIE

MÉTIERS DE LA VIGNE ET DU VIN

MÉTIERS DE LA MODE

MÉTIERS DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE FRANÇAIS

MÉTIERS DU DESIGN ET DES ARTS DE LA TABLE

POUR PARTICIPER PRIXDESARTISANES.ELLE.FR

ELLE

ELLE

ELLE

LVMH

ARTISANS
D'VENIR

SAVOIR-
FAIRE
FRANÇAIS

france+tv

Le travail reste une valeur centrale pour les jeunes

Une enquête de l'Institut Montaigne évalue le rôle de l'emploi dans la construction identitaire des 16-30 ans

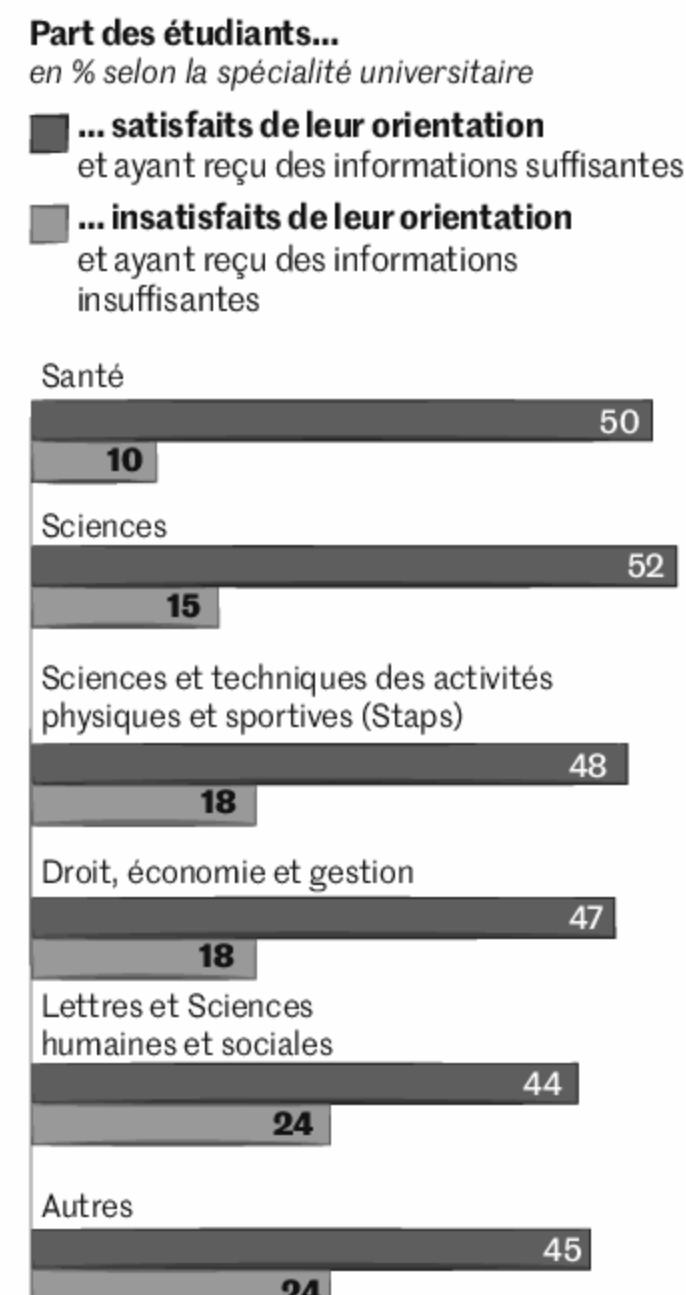
Non, les jeunes ne se détournent pas du travail, qui joue un rôle intégrateur fondamental dans leur vie. Oui, ils sont majoritairement satisfaits de leur emploi, même s'ils regrettent souvent une orientation scolaire et professionnelle qui s'avère inadéquate et un niveau de rémunération jugé trop faible.

Ces deux constats, qui battent en brèche des idées reçues, sont tirés d'une vaste étude, publiée mardi 29 avril par l'Institut Montaigne, «Les jeunes et le travail : aspirations et désillusions des 16-30 ans». Ses auteurs, les chercheurs Yann Algan (HEC Paris), Olivier Galland (CNRS) et Marc Lazar (Sciences Po) ont mené, à l'automne 2024, une enquête de terrain auprès de 6 000 jeunes, en structurant le panel en trois sous-échantillons représentatifs, correspondant aux grandes étapes de l'accès à la vie active : les jeunes en formation (scolaires et étudiants), les actifs précoces (19-22 ans) récemment entrés sur le marché du travail, et les actifs avancés (25-30 ans) ayant déjà acquis une première expérience professionnelle significative.

Elle établit que l'appétence à travailler davantage est nettement plus forte chez les jeunes que chez les actifs plus âgés, avec un écart de 16 points entre les 19-30 ans et les plus de 30 ans – qui avaient été interrogés en 2023 dans le cadre d'une étude de l'Institut Montaigne «Les Français au travail : dépasser les idées reçues». «Nous observons que oui, les jeunes sont attachés au travail et que la jeunesse paresseuse n'est qu'un mythe», explique Yann Algan. Néanmoins, les idéaux s'abiment et petit à petit, les illusions sont perdues.»

En évaluant les écarts entre les attentes et la réalité du travail sur des critères précis, les auteurs ont identifié quatre profils de jeunes actifs. Près de la moitié du panel se retrouve dans une expérience d'insatisfaction : les frustrés (28 %) se caractérisent par des attentes non comblées dans l'emploi qu'ils occupent, ce qui entraîne deux types d'attitudes : une défiance et une détresse psychologique pour les uns, et une profonde désaffection du monde du travail pour les autres. Les fatalistes (20 %), résignés, formulent très peu d'attentes, et ne manifestent pas forcément de frustration quant à l'emploi qu'ils occupent, sauf à l'égard de leur management.

Viennent ensuite les rebelles (20 %), qui apprécient leur emploi mais rejettent fortement la hiérarchie, ce qui peut se traduire par une volonté d'émancipation davantage marquée, notamment vers un emploi indépendant. En-



Infographie Le Monde
Source : Enquête de l'institut Louis Harris pour l'APEC et Terra Nova, réalisée par l'Institut Montaigne à l'automne 2024 sur un échantillon de 6 000 jeunes âgés de 16 à 30 ans.

Selon l'enquête, l'appétence à travailler davantage est nettement plus forte chez les jeunes que chez les actifs plus âgés

fin, les satisfaits (32 %) se partagent entre des jeunes pleinement satisfaits et généralement attachés à leur entreprise et d'autres, aux attentes plus élevées, qui aspirent à de nouvelles opportunités.

Dans le choix des secteurs d'activité, celui du luxe se démarque : «Il est le seul à dépasser le seuil des 60 % de réponses positives sur l'ensemble de l'échantillon, avec une répartition parfaitement équilibrée entre hommes et femmes», relèvent les auteurs. Trois autres domaines suivent : l'administration, la santé et l'associatif, témoignant d'un «attachement des jeunes aux missions d'intérêt général» et aux enjeux sociaux. Les entreprises du secteur industriel et du BTP se situent en queue de

classement (nucléaire, entreprise pétrolière), à l'exception de l'automobile qui se situe en 5^e position dans le classement.

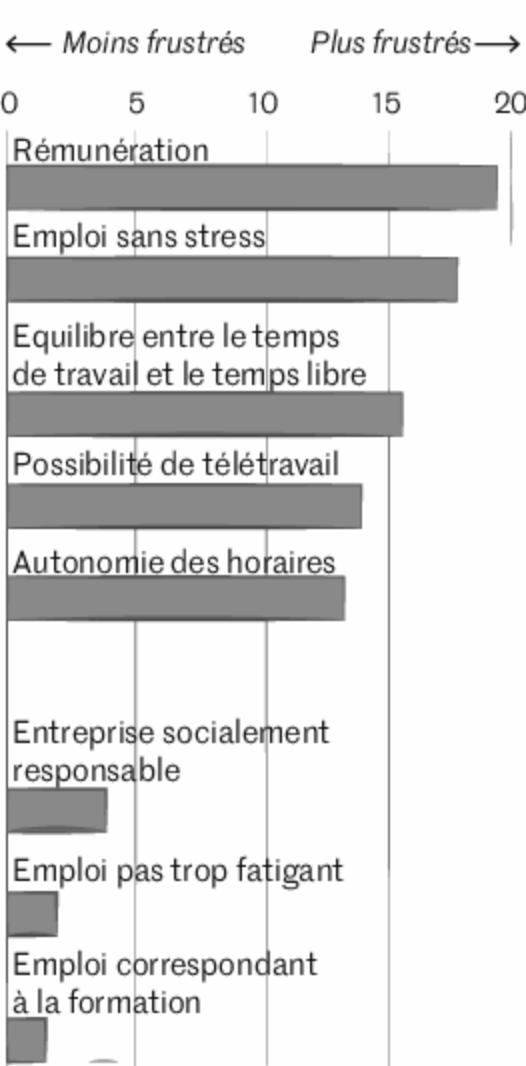
Les choix d'orientation et d'études, «première grande confrontation des jeunes au réel», selon Yann Algan, génèrent des regrets dans 27 % des cas, ce taux d'insatisfaction tendant à s'élargir à mesure de l'avancée dans la vie professionnelle. Ainsi, 18 % des élèves et étudiants se déclarent insatisfaits, de même que 27 % des actifs précoces et 30 % des actifs avancés. «Il semble donc que la confrontation au marché du travail contribue à accroître l'insatisfaction vis-à-vis de l'orientation scolaire, peut-être parce qu'elle fait tomber quelques illusions ou parce qu'elle contribue à revoir les aspirations à la baisse», estime l'étude.

Préoccupations matérielles
Chez les diplômés d'écoles d'ingénieurs, la satisfaction de l'orientation est particulièrement élevée (58 % totalement satisfaits); elle l'est moins chez les diplômés d'écoles de commerce et de gestion (45 %). L'ensemble des diplômés issus de l'université se situent dans la moyenne (47 %).

Les femmes se montrent globalement plus insatisfaites de leur orientation que les hommes, res-

Indice de frustration relative des actifs* en fonction des attributs du travail

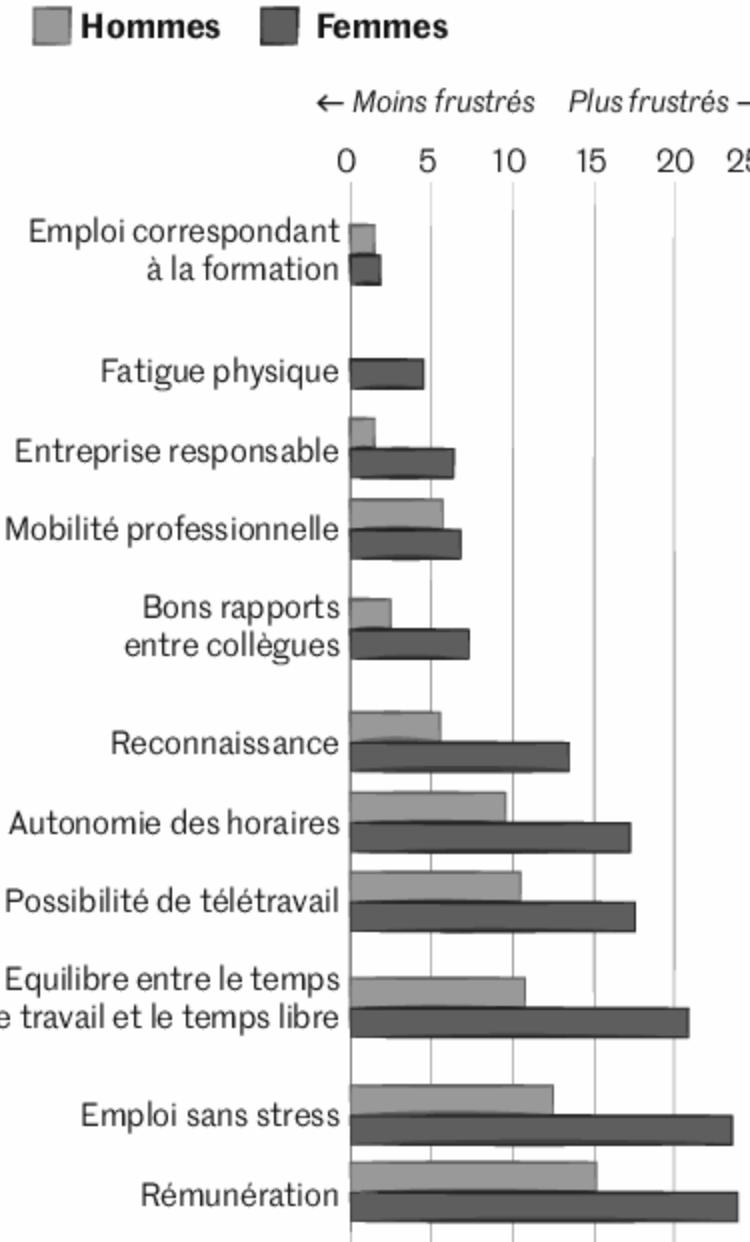
Calculé à partir des écarts les plus significatifs entre les attentes des jeunes actifs et la réalité de leur emploi



* Actifs précoces récemment entrés sur le marché du travail (de 19 à 22 ans) et actifs avancés (de 25 à 30 ans)

Indice de frustration relative en fonction des attributs du travail, selon le sexe du sondé

Calculé à partir des écarts les plus significatifs entre les attentes des jeunes actifs et la réalité de leur emploi



l'idée qu'ils seraient particulièrement sensibles à ces enjeux. «Ce n'est important qu'aux yeux d'une frange étroite de jeunes diplômés de sciences humaines et sociales, pour l'essentiel», note Olivier Galland. Les autres ont d'abord des préoccupations matérielles, la rémunération en tête, et tout ce qui concerne la qualité de vie au travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.»

Le harcèlement persiste

Parmi les étudiants, ceux de l'université se montrent les plus concernés par la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (note moyenne de 6,32 attribuée à ce critère et de 7,12 dans le cas des étudiants en lettres et sciences humaines). À l'inverse, les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles, ainsi que ceux des écoles d'ingénieurs ou de commerce, donnent à ce critère une note moyenne plus basse (5,93). Dans l'enquête précédente de l'Institut Montaigne, publiée en 2022, «Une jeunesse plurielle», la cause environnementale représentait une préoccupation majeure pour les 18-24 ans. Mais seuls 11 % se déclaraient proches du parti Europe Ecologie-Les Verts, devenu Les Ecologistes en 2023.

S'agissant de la satisfaction au travail, «la gestion du temps s'impose comme un enjeu central, générant des frustrations significatives chez les jeunes actifs», observe l'étude. En outre, «au-delà du premier enfant, l'intérêt pour le contenu du travail diminue significativement, un recul encore plus marqué à partir du deuxième».

Issus d'un bac professionnel, les diplômés des spécialités de production se montrent systématiquement moins exigeants à l'égard de leur emploi que leurs homologues issus des filières de service. Dans l'enseignement supérieur, ce sont les diplômés en droit, économie et gestion, ainsi que ceux issus des filières de santé, qui affichent les niveaux d'exigence les plus élevés. Les jeunes d'origine étrangère manifestent des exigences globalement plus faibles en matière de qualité du travail.

Yann Algan souligne que «le harcèlement persiste de manière préoccupante, notamment envers les femmes et les personnes en situation de fragilité. Plus d'un quart des jeunes déclarent avoir été victimes de harcèlement moral et un sur dix de harcèlement sexuel». Des jeunes renoncent à travailler : ce sont majoritairement des femmes (60 %), souvent parents (43 %), et «ce retrait du marché du travail accompagné d'un fort sentiment de mal-être». ■

SOAZIG LE NEVÉ

des établissements et les conseillers principaux d'éducation sont aussi plébiscités par les jeunes qui les consultent, avec un surcroît de 26 points comparé à ceux qui ne se tournent pas vers eux. En revanche, «les jeunes des filières professionnelles courtes, qui sont ceux qui auraient le plus besoin d'un accompagnement renforcé dans leurs choix, sont les moins bien soutenus par les dispositifs publics», souligne Olivier Galland.

A contre-courant, l'étude révèle la place relativement faible accordée aux préoccupations liées à la «responsabilité sociale et environnementale des entreprises». Ce critère figure en avant-dernière position dans la hiérarchie des priorités des jeunes, contrastant avec

L'étude révèle la faible place accordée aux préoccupations liées à la «responsabilité sociale et environnementale des entreprises»

Les frustrations professionnelles n'alimentent pas la radicalité

Les jeunes hommes les plus satisfaits de leur vie se sentent les plus proches de la droite radicale, selon l'étude de l'Institut Montaigne

L'engagement politique des jeunes est abordé sous un jour nouveau dans l'étude de l'Institut Montaigne intitulée «Les jeunes et le travail : aspirations et désillusions des 16-30 ans», publiée mardi 29 avril après une enquête de terrain auprès de 6 000 jeunes à l'automne 2024. Ses auteurs, Yann Algan (HEC Paris), Olivier Galland (CNRS) et Marc Lazar (Sciences Po), ont observé le rapport à la politique de trois catégories de jeunes : en formation, en quête d'un emploi et déjà insérés dans le marché du travail.

«Il en ressort une division nette, observent-ils. Une moitié des jeunes s'en détourne, ne se reconnaît dans aucune offre partisane.

L'autre moitié se partage entre deux pôles : 25 % se disent proches de la gauche radicale, 33 % de la droite radicale.» Ce résultat nous a beaucoup marqués, relate Yann Algan. Est-il lié au timing de notre étude, post-élections européennes et législatives ? Ou bien capte-t-on là un glissement de fond ?

Les plus attirés par la gauche radicale sont davantage des diplômés des formations littéraires et de sciences humaines et sociales, des jeunes issus de l'immigration, en situation de précarité sociale et de détresse psychologique. Ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger ont quatre fois plus de chances, que les jeunes dont les deux parents sont nés en France, de se sentir proches de la

«[Auparavant,] le vote RN était associé au vote des classes malheureuses», notent les auteurs de l'enquête

gauche radicale, selon les auteurs. Les adeptes de la droite radicale sont plutôt diplômés de formations professionnelles courtes, travaillent comme ouvriers et employés, sont satisfaits de leur travail – surtout les hommes – et

«ils affichent un bien-être général». En d'autres termes, le RN [Rassemblement national] attire davantage que LFI [La France insoumise] les jeunes bien intégrés, ce qui va à l'encontre de nombreux études sur l'électoralat de ce parti», révèle l'enquête.

Une dissociation

Les jeunes de droite radicale affichent un niveau de satisfaction personnelle plus élevé, signe d'une intégration à la société plus forte que les jeunes proches de la gauche radicale, décrit le rapport qui pointe là «un premier résultat complètement inédit». «Dans les travaux précédents, notamment de Yann Algan en 2019 sur Les Origines du populisme, le vote RN

était associé au vote des classes malheureuses. Ce résultat, du moins pour notre population de jeunes, s'est totalement inversé», concluent les auteurs. C'est «un constat aussi surprenant que révélateur des évolutions en cours», poursuivent-ils.

Ce qui est frappant, souligne Olivier Galland, «c'est que la frustration au travail n'a pas d'effets sur la radicalité politique, cela contrebalance l'idée selon laquelle les luttes sociales débouchent sur des revendications politiques». Chez les jeunes, s'opère «une dissociation, comme si la radicalité politique obéissait à d'autres déterminants plus identitaires et sociétaux».

La radicalisation politique trouverait donc son origine ailleurs que dans l'univers professionnel. «Soit dans des facteurs individuels subjectifs, tels que la détresse psychologique, soit dans des dynamiques proprement idéologiques et culturelles, ce dont témoigne, entre autres, l'importance du pays d'origine des parents», suggèrent Yann Algan, Olivier Galland et Marc Lazar. Il est également possible qu'elle soit influencée par des formes de socialisation.»

Dans une société postindustrielle marquée par les processus d'individualisation, «les émotions jouent un rôle beaucoup plus prépondérant dans le vote» davantage encore que le revenu, la classe sociale ou le rapport au travail, concluent les auteurs. ■

S. L. N.

Un service pour rendre accessible la santé sexuelle

Dans des centres médico-sociaux du Val-d'Oise, des sages-femmes proposent consultations et ateliers de prévention à des femmes en situation de handicap

REPORTAGE

Bonjour, je suis la sage-femme, je m'occupe de toutes les choses liées au fait d'être une femme. Je vais vérifier que tout va bien, te toucher les seins et le ventre pour voir s'il est bien souple.» Ce mardi de mars, Pauline Roca s'est baissée à la hauteur du fauteuil roulant électrique de Laëtitia (la famille des personnes citées par leur seul prénom n'a pas souhaité donner leur nom) pour accrocher son regard, en lui parlant d'une voix douce. Sa patiente ne parle pas et bouge à peine la tête et les bras. Elle fait partie des 44 adultes atteints de handicaps sévères résidant à la maison d'accueil spécialisée (MAS) de la Fondation Anais de Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise) qui bénéficient du dispositif Handigynéo, mis en place par l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France avec des sages-femmes volontaires, pour assurer le suivi gynécologique de femmes qui n'en bénéficient presque jamais.

Virginie Grignon, infirmière, présente le dossier médical de Laëtitia, la conduit dans sa chambre, aide au déshabillage et incline le fauteuil pour faciliter la palpation abdominale. Pas d'examens intrusifs pour cette première consultation. «Je vous dis à l'année prochaine», conclut Pauline Roca, avant d'aller chercher sa deuxième patiente, qui arpente d'une démarche heurtée les couloirs de cet établissement médico-social. «La dernière fois, c'était clair qu'elle ne voulait pas que je l'examine, elle a refusé de quitter la salle commune.» Cette fois, la jeune femme prend la main de Pauline Roca, la suit, marmonne et accepte de s'allonger sur son lit pour les palpations. «Est-ce que, quand il y a le sang qui coule, ça fait mal?», lui demande la sage-femme. «Quand elle a ses règles, elle est fatiguée, déambule encore plus mais on ne remarque pas de douleurs», répond l'infirmière.

«Moins angoissant»

Pour la troisième consultation, la patiente, Maud, qui venait de s'assoupir, reste dans son fauteuil. Mais un lève-personne est à disposition dans sa chambre s'il faut la transférer dans son lit – un équipement impensable en cabinet et rare, même à l'hôpital. «Ça m'arrive de faire des frottis, des retraits d'implants, je m'adapte, détaille la sage-femme, qui vient une fois par mois à la MAS Anais ou dans le foyer d'accueil médicalisé attenant, où certains résidents, moins lourdement handicapés, ont une vie sexuelle active. Il y a des gens en couple, donc plus de besoins de prévention.»

Hormis la pilule, prescrite pour éviter des crises d'épilepsie qui peuvent être déclenchées par les pics hormonaux, la plupart des femmes de la MAS Anais n'avaient jusqu'ici pas de suivi gynécologique. «Beaucoup de gynécos sont déjà surmenés et n'acceptent pas les personnes en situation de handicap. Ça nous demande beaucoup d'organisation d'amener quel-



Pauline Roca, sage-femme, ausculte Maud, résidente de la maison d'accueil spécialisée de la Fondation Anais, à Jouy-le-Moutier (Val-d'Oise), le 25 mars.

PHOTOS: FLORENCE BROCHERO POUR «LE MONDE»



Lors d'un atelier de yoga, à Menucourt (Val-d'Oise), le 25 mars.

qu'en fauteuil, il faut commander un taxi médicalisé... Et pour les résidents, c'est moins angoissant que ce soit la sage-femme qui vienne», explique Virginie Grignon, qui accompagnait Maud.

Selon une étude menée en 2016 par l'ARS d'Ile-de-France, seules un tiers des résidentes d'établissements sociaux ou médico-sociaux ont un suivi gynécologique régulier, et moins d'une sur cinq dans les MAS. Près de neuf résidentes sur dix déclarent ne jamais avoir eu de mammographie, et 26 % n'ont jamais eu de frottis de dépistage. «On a testé un modèle en 2018-2019, en formant des sages-femmes pour proposer des consultations longues de gynécologie, des ateliers sur la vie affective et sexuelle et sur la prévention des violences, pour les résidentes des deux sexes et les professionnels», retrace Catherine Rey-Quinio, médecin et conseillère médicale de l'ARS, à l'initiative du projet.

Ile-de-France, comme la Bretagne et la Normandie, a fait partie des régions pilotes pour déployer le dispositif, en 2022. Désormais, 65 sages-femmes ont été formées – 15 autres doivent encore l'être – dans l'objectif d'intervenir auprès de 2 600 femmes en situation de handicap dans 240 établissements, d'ici à 2026. Plus de 1 600 consultations ont déjà été réalisées.

Après trois jours de formation, Pauline Roca, qui exerce en libéral à Pontoise (Val-d'Oise), a été mise

en relation avec des établissements des alentours, et consacre désormais son mardi à Handigynéo, pour s'adapter au rythme des patientes, qui demandent plus de temps qu'à son cabinet, où «une consultation dure trente minutes maximum». Après la MAS de Jouy-le-Moutier, elle parcourt quelques kilomètres pour aller animer un atelier au foyer médicalisé Béthanie de la Fondation John Bost, à Menucourt (Val-d'Oise), spécialisé dans les handicaps psychiques. Après des explications sur les douleurs de règles, dessin à l'appui, la sage-femme montre à ses patientes des postures de yoga pour décontracter l'utérus: étirements, exercices au sol, massages, réalisés avec enthousiasme par les sept résidentes.

Elle propose ensuite de revenir pour aborder les thèmes des rapports sexuels ou du consentement. «Entre nous, on ne parle pas de ça», reconnaît Patricia, l'une des participantes assises en cercle

«Beaucoup de gynécos sont déjà surmenés et n'acceptent pas les personnes en situation de handicap»

VIRGINIE GRIGNON
infirmière

pour la collation. Stéphanie, restée jusque-là silencieuse, intervient: «Je voudrais bien avoir un rendez-vous gynéco, là, je m'inquiète parce que je n'ai plus mes règles. Avant, c'était abondant. Et aussi, j'ai des bouffées de chaleur, je transpire beaucoup.» Pauline Roca rebondit: «Ça doit être la pré-ménopause. On peut en parler en rendez-vous avec moi, mais aussi dans un atelier toutes ensemble.»

Des financements jusqu'en 2026

Après l'atelier, Cynthia montre à la sage-femme les cochons d'Inde, mascottes de la résidence. L'occasion d'aborder des questions plus personnelles. Rendez-vous est pris pour la prochaine fois. «J'ai vu un gynéco à Pontoise, il était pas sympa. Il m'a mis un implant, pour mes règles. Mais on n'a pas eu le temps de parler», raconte Cynthia. Pour ces femmes aussi, l'accès aux soins en ville est complexe. «Les gynécos ne se sentaient pas à l'aise ou disaient que leur table n'était pas adaptée. Ou bien il y a une heure d'attente, ce qui n'est pas possible pour certaines. D'autres décident d'annuler au dernier moment. Handigynéo nous permet d'avoir plus de choix», explique Magalie Renucci, cadre de santé au sein de la fondation.

Le dispositif remplit ses objectifs de dépistage (37 % des consultations ont donné lieu à des examens complémentaires, 11 % à une orientation en parcours de soins), de sensibilisation à la vie affective et de prévention des vio-

lences: «4 % des consultations ont révélé des cas de violences sexuelles non connus, soit une soixantaine de femmes. Ce sont plutôt des faits impliquant les autres résidents», détaille Benjamin Vouhé, coordinateur du projet en Ile-de-France.

Pendant la phase d'expérimentation, 25 % des femmes déclaraient avoir déjà subi des agressions physiques, sexuelles ou verbales. «Faire remonter les situations est compliqué, la parole des femmes handicapées est très facilement décrédibilisée», confie Véronique Simonnot, sage-femme qui participe à Handigynéo depuis 2018 en Seine-Saint-Denis. Certaines situations sont connues, mais, en général, les équipes ne font même pas de procédure, c'est un peu frustrant.»

La démarche Handigynéo s'est déployée à l'échelle nationale en 2024, avec des financements jusqu'en 2026. «Les modalités ne sont pas toujours les mêmes. L'ARS Ile-de-France abonde de 52 euros chaque consultation, et 50 euros par heure d'atelier. Sinon, avec le temps passé et les déplacements, ce serait quasiment du bénévolat», précise Benjamin Vouhé. Une autre étape a été franchie avec l'instauration, dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025, d'une consultation longue de gynécologie destinée aux personnes handicapées, et de séances de sensibilisation à la vie affective et aux violences.

ANNE-AËL DURAND

«Quatre pour-cent des consultations ont révélé des cas de violence sexuelle non connus»

BENJAMIN VOUHÉ
coordinateur du projet en Ile-de-France

la vie affective et aux violences. «L'Assurance-maladie va prendre en charge tous les actes médicaux et les déplacements de manière pérenne, on entre dans le droit commun, se réjouit Catherine Rey-Quinio. On espère que ce qu'on a semé pour améliorer la santé sexuelle des femmes en situation de handicap va perdurer.» Les tarifications doivent être fixées par un arrêté, après discussion avec les représentants des professionnels. Les syndicats de sages-femmes se disent vigilants sur le niveau de rémunération, pour qu'il reste au même niveau que celui de l'expérimentation, et sur les formalités administratives. En fonction des arbitrages retenus, la mesure pourrait coûter environ 2 millions d'euros par an, selon le ministère de la santé. ■

RETROUVEZ CHAQUE SOIR À 20H
LES MAGAZINES DE SOCIÉTÉ.

Le mardi 20h - 21h

**DE CAUSE
À EFFETS.**

Aurélie Luneau

Le magazine
de l'environnement



© Radio France / Ch. Abramowicz

En partenariat avec

Le Monde



L'or, entre valeur refuge et arme politique

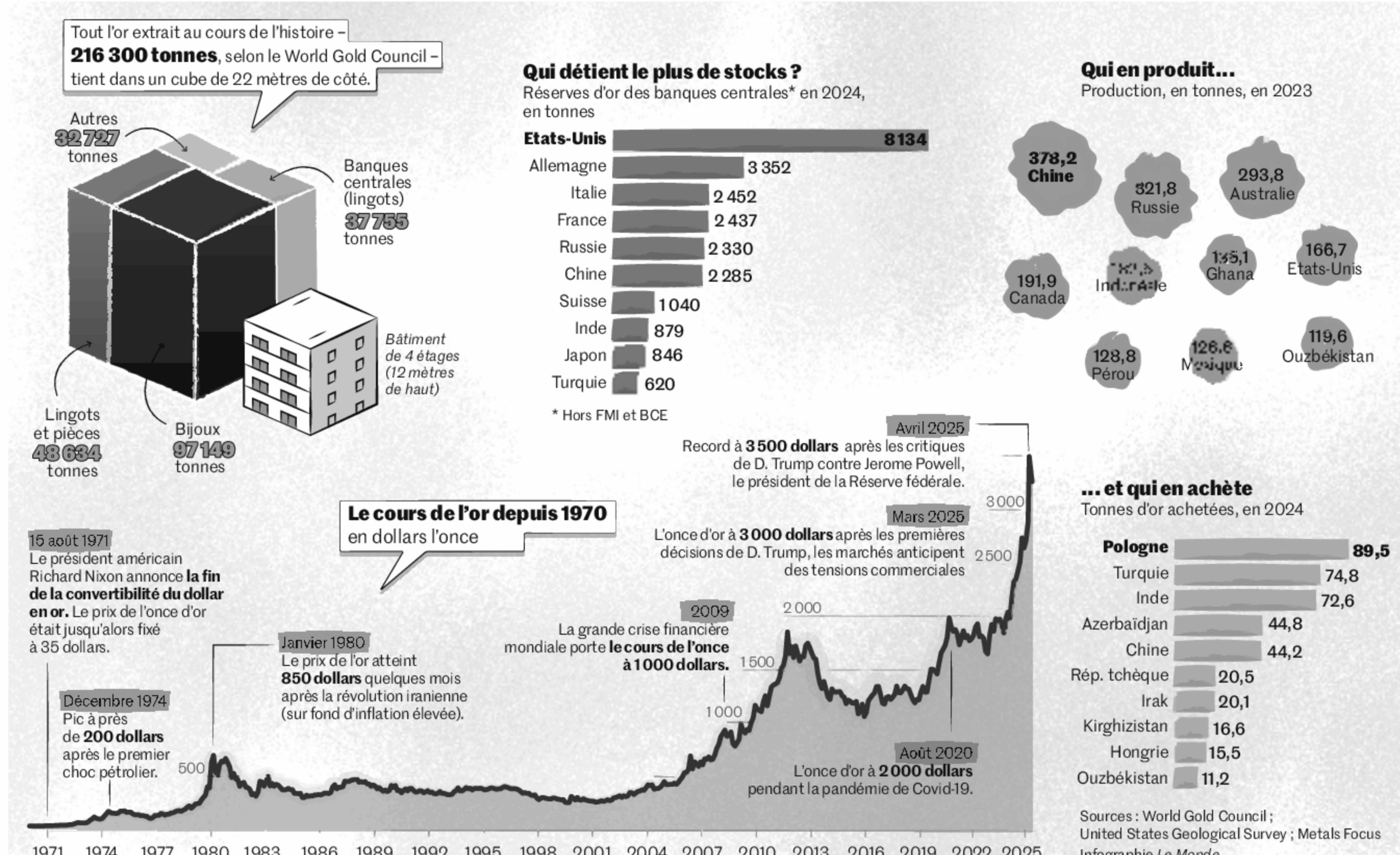
A l'heure de la dédollarisation, les banques centrales jouent un rôle-clé dans l'ascension du métal jaune

Mille dollars, soit environ 881 euros, l'once (c'est-à-dire 31,104 grammes) en 2009 pendant la crise financière, le double en 2020 pendant la pandémie de Covid-19, près de 3000 dollars en mars sur fond de tensions commerciales, et une pointe à 3500 dollars le 22 avril, après une nouvelle attaque de Donald Trump contre le président de la Réserve fédérale (Fed), Jerome Powell : le cours de l'or profite des tensions économiques et financières internationales pour battre des records.

Si les reculades du président américain ont incité certains à prendre leurs bénéfices ces derniers jours, l'or conserve son titre d'actif financier le plus performant du moment, avec une hausse de près de 30 % depuis le 1^{er} janvier. Dans ses dernières prévisions, le 11 avril, la banque Goldman Sachs estimait que le cap des 4000 dollars l'once pourrait être franchi d'ici à la mi-2026. A un tel niveau, la valeur d'un lingot d'1 kilogramme, de la taille d'un smartphone, approcherait les 130 000 dollars.

Cette envolée dope le trafic des boutiques de vente et d'achat d'or dans le monde. Le directeur général du Comptoir national de l'or, Laurent Schwartz, dont l'activité a bondi de 70 % en 2024, voit défiler deux catégories d'acheteurs : « Il y a les investisseurs méfiants, prudents, qui cherchent un support hors du système bancaire. Et ceux, plus financiers, qui veulent diversifier leur portefeuille. » Mais une autre catégorie d'acheteurs pèse bien plus lourd : celle des banques centrales. Elles ont acquis un peu plus de 1044 tonnes d'or au total en 2024, dépassant les 1000 tonnes pour la troisième année consécutive, contre 473 tonnes par an en moyenne sur la décennie précédente, selon les chiffres du Conseil mondial de l'or (CMO), la fédération internationale des compagnies aurifères.

Au rythme actuel des achats, le poids cumulé des lingots, barres et pièces d'or stockés dans les coffres des banques centrales pourrait approcher, fin 2026, le record historique de 38300 tonnes inscrit en 1965, estime le CMO. Sans difficulté de stockage : à elle seule, « la Souterraine », la réserve fortifiée de 10 000 mètres carrés de la Banque de France, située 25 mètres sous terre au cœur de Paris, pourrait abriter tout l'or du monde.



La reconstitution des réserves d'or des banques centrales s'est amorcée après la crise financière de 2007-2008, alors que nombre de banques centrales privilégiaient auparavant la réduction de leurs stocks au profit d'actifs plus rémunérateurs, le métal jaune ayant pour principal défaut un rendement nul. La Banque de France en vendit ainsi, entre 2004 et 2009, près de 600 tonnes, soit près de 20 % de ses réserves. Celles-ci n'ont plus bougé depuis, à 2436 tonnes, et restent les quatrièmes du monde, derrière celles des Etats-Unis, de l'Allemagne et de l'Italie.

PAYS ÉMERGENTS

Ce ne sont pas parmi les pays développés que se trouvent la plupart des grands acheteurs d'or, mais plutôt parmi les pays émergents. En 2024, la Chine a augmenté ses réserves de 44,2 tonnes, l'Inde de 72,6 tonnes, la Pologne de 89,5 tonnes. Parmi les autres

acquéreurs réguliers figurent aussi la Turquie, le Qatar, l'Egypte, l'Irlande ou encore le Kirghizistan. Tous ne justifient pas leurs achats, et certains évoquent la volonté d'améliorer la gestion de leurs réserves. Mais pour les observateurs, la principale explication de ces stratégies tient en un mot : « dédollarisation. » Car le dollar a accumulé depuis quinze ans les raisons de susciter la défiance et alimenté la volonté de nombreux pays de réduire leur exposition à la devise américaine.

Les amendes records infligées dans les années 2010 par les autorités américaines à des institutions financières étrangères en lien avec des opérations en dollars avaient déjà conduit certains à s'interroger. Le gel des avoirs de la banque centrale russe à l'étranger, après l'invasion de l'Ukraine en février 2022, n'a fait qu'amplifier le mouvement. « Quand on commerce en dollars, on est soumis à la loi américaine, ce qui im-

plique qu'on peut se faire taper sur les doigts très fort, résume Eric Bleines, directeur général adjoint de Swiss Life Gestion Privée. Quand on est la Chine, la Russie ou l'Iran, on n'a aucune envie d'utiliser le dollar. »

« LA DETTE DE PERSONNE »

A cette volonté de « dédollariser » les réserves s'est ajoutée la défiance croissante vis-à-vis des obligations émises par le Trésor américain, les Treasuries, autre composante clé des réserves des banques centrales qui a longtemps disputé à l'or le titre de valeur refuge par excellence. La montée accélérée de la dette publique américaine, supérieure à 36 000 milliards de dollars, avait déjà entamé la confiance. Plus récemment, les annonces successives du président américain sur les droits de douane, puis la remise en cause de l'indépendance de la Fed, n'ont fait qu'amplifier le mouvement, tout en faisant craindre une résur-

CE MOUVEMENT DE BASCULE ASSURE À PÉKIN UNE INFLUENCE CERTAINE SUR L'ÉVOLUTION DES TAUX DE FINANCEMENT DU TRÉSOR AMÉRICAIN

gence de l'inflation, autre argument en faveur de l'or.

Le contexte international met donc en valeur, comme rarement depuis la fin de la convertibilité du dollar en or en 1971, ses qualités, à commencer par l'absence de risque de contrepartie, c'est-à-dire le risque de ne pas récupérer son investissement. Selon l'expression consacrée, l'or n'est, en effet, « la dette de personne ». « Tous les investisseurs se posent la question : le dollar et les Treasuries sont-ils les seuls actifs sans risque, ou y a-t-il d'autres options ? », résume Vincent Mortier, directeur des gestions d'Amundi, numéro un européen de la gestion d'actifs.

Pour la Chine, l'or est manifestement une partie de la réponse. Pékin, un temps premier créancier des Etats-Unis, a ramené ses avoirs en bons du Trésor américain à moins de 800 milliards de dollars en 2024, contre près de 1300 milliards en 2013. Dans le même temps, ses réserves officielles d'or sont passées de 1 054 à 2 279 tonnes. Ce mouvement de bascule assure à Pékin une influence certaine sur l'évolution des taux de financement du Trésor américain : comme on l'a vu lors des turbulences de la mi-avril sur le marché obligataire, la Chine étant soupçonnée d'avoir vendu des dizaines de milliards de dollars de Treasuries pour contraindre l'administration Trump à infléchir sa politique commerciale.

« C'est un bon moyen de menacer l'économie américaine et son financement. Et c'est peut-être en partie ce qui motive Donald Trump quand il tente de prendre la main sur la Fed : l'idée que la banque centrale pourrait bientôt devoir acheter à tour de bras des obligations du Trésor américain » face à la désaffection des acheteurs internationaux, décrypte l'économiste Véronique Riches-Flores.

Au-delà de l'accumulation, la défiance vis-à-vis des Etats-Unis redonne de l'importance au lieu de détention des stocks. Des banques centrales font le choix de rapatrier tout ou partie des réserves déposées dans les coffres-forts des banques centrales américaine, britannique ou française. « Entre 2013 et 2017, l'Allemagne a rapatrié de l'or sur son sol après la crise des dettes souveraines », rappelle Benjamin Dubois, chargé des devises et des métaux précieux chez Edmond de Rothschild Asset Management.

En 2014, la Banque des Pays-Bas avait rapatrié 122 tonnes d'or de New York à Amsterdam, expliquant qu'elle recherchait « une meilleure répartition géographique de ses avoirs ». La tendance semble s'être accélérée. « La part de détention d'or physique sur le territoire est au plus haut et elle a augmenté ces dernières années, note Clément Inbona, gérant à La Financière de l'Echiquier. C'est un moyen de se prémunir du risque de gel et de saisie. »

Cette évolution confirme que la priorité des banques centrales reste à la sécurité. Entre tensions commerciales, incertitude géopolitique et doutes sur les finances publiques, on voit mal comment le courant pourraient s'inverser. Dans son enquête auprès des banques centrales, publiée en juin 2024, le CMO soulignait que 69 % d'entre elles prévoient d'augmenter leurs réserves d'or à un horizon de cinq ans. ■

MARC ANGRAND

Quand Franklin D. Roosevelt nationalisait l'or des Américains

SON STATUT DE VALEUR REFUGE semble plus convaincant que jamais, mais l'or n'est jamais totalement à l'abri des décisions politiques. L'exemple le plus spectaculaire fut celui des Etats-Unis en 1934, lorsque le président Franklin D. Roosevelt décida de reconstituer les réserves d'or de la Réserve fédérale (Fed). En signant, le 5 avril 1933, le décret présidentiel 6102, Roosevelt, arguant d'une « urgence grave », interdit « l'accumulation de pièces d'or, lingots d'or et certificats de dépôt d'or » sur le territoire des Etats-Unis au-delà d'un plafond de 100 dollars (environ 2500 dollars actuels, soit 2200 euros) par personne, soit à peine 5 onces (156 grammes). Et il donne jusqu'au 1^{er} mai aux Américains pour les apporter au guichet de leur banque ou ceux de la Fed.

Le temps presse : quelques semaines plus tôt, le 6 mars, trente-six heures après avoir prêté serment, le président a dû, en pleine crise financière, ordonner la fermeture des

banques pour une semaine afin d'éviter un retrait des dépôts et leur conversion en or, qui aurait asséché les stocks de la Fed. Le décret 6102 n'excepte de la restitution que l'or à usage professionnel (pour les joailliers ou les dentistes) et les pièces de collection et médailles. Tout contrevenant s'expose à une amende de 10 000 dollars et une peine de prison de dix ans. L'or rapporté à la Fed est payé au prix de 20,67 dollars l'once.

La construction de Fort Knox

Critiqué, contesté en vain en justice, le décret permet à la banque centrale de récupérer, selon les estimations, entre plusieurs dizaines et plusieurs centaines de tonnes d'or (le chiffre exact n'a jamais été rendu public). L'opération sera, en tout cas, l'une des raisons justifiant, en 1935, la décision de construire le dépôt d'or de Fort Knox, dans le Kentucky, pour en stocker une partie. Le véritable objectif de cette « confiscation »,

selon le terme utilisé par ses détracteurs, est de favoriser l'augmentation de la masse monétaire. A l'époque, la banque centrale ne peut en effet émettre des dollars qu'à condition que ces derniers soient garantis à hauteur de 40 % par des réserves d'or.

En janvier 1934, le Gold Reserve Act transfère donc les réserves d'or de la banque centrale au Trésor et autorise le président à fixer la parité entre le dollar et l'or. Quelques jours après, Roosevelt fixe cette parité à 35 dollars l'once, dévaluant ainsi la monnaie nationale. La valeur des réserves d'or s'apprécie de 69 %, ce qui permet à la Fed de faire tourner la planche à billets.

Une telle opération est-elle possible près de cent ans plus tard ? « Elle n'est pas plus inimaginable aujourd'hui qu'en 1934 », estime Benjamin Louvet, gérant chez Ofi Invest AM. Quand vous avez une dette à rembourser, il faut bien trouver un moyen. » ▀

M. AN.

En Suisse, les raffineries tournent à plein régime

Les usines de transformation connaissent une forte activité sur fond de chasse aux lingots causée par l'instabilité internationale

REPORTAGE

MENDRISIO (SUISSE) - envoyé spécial

Comme souvent en Suisse, les milliards sont bien cachés. La scène se déroule dans une zone industrielle et commerciale qui ne paie pas de mine, à Mendrisio, tout au sud de la Confédération. A équidistance des lacs de Lugano, côté suisse, et de Côme, côté italien, l'endroit a l'avantage de la proximité avec l'Italie, qui fournit 80 % de la main-d'œuvre. On y voit, pèle-mêle, des magasins d'usine, un géant du bricolage et un torréfacteur de café à la plaisante signature olfactive. On y trouve aussi, bien plus discrète, la société Argor-Heraeus, filiale du groupe allemand Heraeus, spécialisé dans les métaux précieux. Le complexe, masqué à la vue du piéton par un mur en béton de 4 mètres de haut, est surmonté de fil barbelé.

Il faut dire que la matière première au cœur de cetteenceinte n'est pas de celles que l'on trouve en grande surface. « Nous disposons ici d'une capacité de raffinage de 1380 tonnes d'or par an, presque 4 tonnes par jour, ce qui ne veut pas dire que nous tournons à plein régime en permanence, même si nous venons de passer trois mois très actifs », concède Robin Kolvenbach, codirecteur général de l'entreprise, qui refuse de dévoiler la valeur, et la quantité, d'or physique transitant entre ces murs.

Il suffit pourtant de multiplier le volume évoqué par le cours actuel, à un sommet historique à près de 3300 dollars (2900 euros) l'once, lundi 28 avril, pour comprendre qu'Argor-Heraeus traite environ 1 milliard d'euros de cette marchandise particulièrement tous les trois ou quatre jours. « Je me dois de dissiper certains fantasmes, modère le dirigeant. Cet or n'est pas le nôtre, nous en sommes juste "locataires". Notre apport est l'affinage à 99,99 % de pureté, ce que nous appelons l'or fin, pour lequel nous prélevons un forfait sur chaque lingot. Et, contrairement aux apparences, la marge est très basse. »

D'aspect grisâtre

L'entreprise se fait livrer directement par les mines d'or (du Canada, des Etats-Unis, du Pérou, de l'Argentine, mais plus de Russie depuis les sanctions de 2022) de gros blocs de minerai, principalement chargés d'or, mais pas seulement. A ce stade, la matière première est brute dans tous les sens du terme. D'aspect grisâtre, elle est entourée de résidus et de métaux associés, principalement l'argent et le cuivre, qu'il faudra séparer par électrolyse dans des bains d'acide nitrique. C'est après avoir récupéré l'or pur que l'on pourra ensuite le fondu et le façonner. Chaque gramme est tracé électriquement, de sa réception à son départ du site. L'argent et le cuivre issus du cycle sont également exploités, fondu et conditionnés.

A la sortie du four, un bruit mat accompagne le démoulage d'un gros lingot, encore brûlant, même après un passage dans l'eau froide. Poids : 400 onces (11,34 kilos), le standard LBMA – pour London Bullion Market Association, principal organe de certification de l'industrie aurifère. Au cours actuel, ce morceau de métal doré presque anodin, pas encore estampillé, vaut 1,3 million de dollars. Avant de pouvoir être expédié outre-Atlantique, par avion, de l'aéroport de Zurich, il sera trans-

LES BLOCS DE MINERAIS CHARGÉS D'OR CONTIENNENT AUSSI DES RÉSIDUS ET DES MÉTAUX ASSOCIÉS, QU'IL FAUDRA SÉPARER PAR ÉLECTROLYSE

formé en lingots de 1 kilo, le modèle préféré des Américains. Et il n'est pas le seul à attendre.

Depuis quelques mois, les exportations d'or suisse vers les Etats-Unis explosent. De 10 tonnes par mois, on est passé à 195 tonnes en janvier. En cause, la peur des Américains (banquiers, tradeurs, joailliers...) de voir l'administration Trump imposer des droits de douane sur ce produit très demandé par les banques comme par les investisseurs. La Suisse n'a jamais autant vendu ses fameux lingots. Mieux qu'après la déroute de Lehman Brothers, en 2008, mieux qu'au début de la pandémie de Covid-19 en 2020.

Argor-Heraeus ne se contente pas de refondre des lingots pour en changer l'apparence ou le poids. Elle fournit l'industrie horlogère, travaille pour la joaillerie et, enfin, exploite un atelier de frappe de lingots d'or beaucoup plus petits, comme ceux, minuscules (10 x 1 gramme) qui s'insèrent dans un disque en carton appelé Goldseed. « C'est l'un des produits les plus demandés, explique M. Kolvenbach. Sachant que 1 gramme vaut désormais plus de 100 euros, c'est une manière d'avoir du cash sans numéraire. En temps de crise, les gens ont besoin d'avoir un peu d'or, en cas de coup dur. »

Plaque tournante

Au-dessus de la fonderie, le laboratoire est le centre névralgique de la raffinerie, peuplé d'experts assermentés auprès des autorités helvétiques. Ils valident le degré de pureté et l'origine des matériaux. Grâce à la spectrométrie d'absorption des rayons X, il serait devenu impossible de faire entrer de l'*"or sale"* dans le circuit. Principale plaque tournante internationale du marché de l'or physique, la Suisse compte quatre des sept plus grandes raffineries de métaux précieux du monde, dont trois dans le Tessin.

Elle est aussi le seul pays à disposer d'une loi spécifique. « Une législation beaucoup trop laxiste, avec des contrôles insuffisants », tranche Marc Ummel, de l'ONG Swissaid : « Les importateurs doivent seulement mentionner la dernière étape du voyage. Mais l'or illégal ou issu de pays en conflit est souvent transporté par avion en bagage à main, et arrive par exemple à Dubaï, où il est fondu et revendu. Lorsque cet or est importé, il a pour origine les Emirats arabes unis, alors qu'il pourrait venir du Mali ou de la République démocratique du Congo. »

Argor-Heraeus affirme ne jamais importer d'or de Dubaï. Et, vu le succès rencontré à l'heure actuelle par le métal précieux, la société parie même sur l'avenir promettre d'une filière d'or « éthique ». Dans laquelle des tests PCR permettent de certifier qu'un lingot provient non pas d'un pays, mais d'une mine, grâce à son empreinte géologique unique. ■

SERGE ENDERLIN

La détresse des commerçants « licenciés » par Mondial Relay

L'entreprise de livraison de colis, qui veut multiplier l'implantation de consignes automatiques, se sépare de 3 500 points relais cette année

Pousser la porte de l'atelier de couture de Joëlle Mantani, c'est s'aventurer dans un bazar organisé de ficelles, de tissus multicolores, de machines à coudre exposées au plafond... et de cinq grandes étagères en fer destinées à entreposer les colis Mondial Relay de ses clients. Pourtant, ce matin du 15 avril, seuls six paquets attendent d'être récupérés, loin de la cinquantaine habituelle. Car ça, c'était avant l'arrivée, deux semaines plus tôt, de la lettre recommandée de Mondial Relay annonçant à Joëlle son « renvoi » de la société. Après six ans de contrat avec l'entreprise de livraison de colis, sa boutique n'est plus un point relais.

Dans le village de Vermenton, dans l'Yonne, l'atelier de la sexagénaire est le seul point Mondial Relay à 20 kilomètres à la ronde. Tous les matins, du mardi au samedi, entre 45 et 60 personnes viennent y récupérer un paquet. Pour la couturière, qui gagne 900 euros par mois grâce à son activité, c'est une « bonne publicité ». C'est aussi un supplément de 340 euros mensuel en moyenne, de quoi couvrir le crédit de sa maison, dans laquelle elle a installé sa boutique.

Si la perte est rude pour Mme Mantani, elle l'est aussi pour les 1 200 habitants de la commune. Ce service attire les gens des communes voisines, qui profitent du déplacement pour se faire coiffer chez Marlène, boire un café chez Jean-Paul et manger une pizza chez Jean-Philippe. « Tout le village est touché », se

désole Jean-Dominique Franck, le maire (sans étiquette) de Vermenton.

Au total, « 3 500 points relais seront amenés à quitter le réseau » cette année, sur les 11 000 que possède Mondial Relay. Si elle n'explique pas sur quels critères les commerces sont choisis, l'entreprise de livraison écrit dans un courriel au *Monde* vouloir « renforcer sa compétitivité en s'adaptant aux nouveaux usages des Français ». Entendez par là favoriser les consignes automatiques, appelées « lockers ». Relancée, Mondial Relay a refusé de répondre à nos questions.

« Je vais devoir licencier »

Ouverts 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, les « lockers » permettent de récupérer ou de déposer un colis dans un casier grâce à un simple code reçu par courriel ou sms. Ils ont été utilisés par un Français sur cinq en 2024, selon la Fédération-commerce et vente à distance, alors que le groupe polonais InPost, auquel appartient Mondial Relay, installa 11 500 nouveaux lockers à travers l'Europe.

A Ercé-en-Lamée (Ille-et-Vilaine), Patricia Bethuel reçoit dans son bar-tabac une quarantaine de colis par jour, et le même nombre de visiteurs, dont certains qui en profitent pour « acheter un paquet de cigarettes, des bonbons ou un jeu à gratter ». Et le point relais assurait 400 euros de gains chaque mois, « la moitié de mon loyer », précise la buraliste. Mi-mai, ce sera fini. « J'étais très en colère en recevant la lettre. J'aime m'occuper des colis, je suis appliquée dans

mon travail, je n'ai rien fait pour être virée », insiste celle qui a même sacrifié un espace réservé à la clientèle pour les stocker.

Pour certains, l'impact des lockers se fait sentir déjà depuis plusieurs mois. Benjamin Monnateuil, 30 ans, gère deux magasins de fleurs dans le Nord, l'un à Vieux-Condé et l'autre à Fresnes-sur-Escaut. « A Vieux-Condé, on tourne à 150 colis par jour, 1 000 euros par mois en moyenne. Ça a été divisé par deux quand ils ont installé un locker à moins d'un kilomètre », raconte-t-il. Le courrier est venuachever le gérant, qui ne se payait qu'avec les gains Mondial Relay. « Je suis obligé de fermer la boutique de Fresnes. En attendant, je me forme pour devenir commercial en assurances, histoire d'avoir un salaire », lance-t-il, désabusé.

Emeline Bourdon, fleuriste dans l'Oise, est, elle, passée de 100 à 30 colis par jour et de 800 à 300 euros de gains par mois avec l'implantation, en février, d'une consigne à dix minutes à pied de chez elle. En novembre 2024,

Ce service attire les gens des communes voisines, qui profitent du déplacement pour aller chez le coiffeur ou boire un café

Mme Bourdon avait embauché une employée pour vingt heures par semaine, payée 800 euros, pile ce que lui rapportait Mondial Relay. « Si je reçois la lettre, je vais devoir la licencier. Elle le sait, on guette tous les jours la boîte aux lettres... », détaille Mme Bourdon. Depuis, elle reçoit aussi des paquets Relais Colis – une autre société de livraison. « C'est donnant donnant », dit-elle d'un ton revanchard.

Mais ces casiers sont partout : dans les laveries, les parkings ou encore les gares. SNCF Gares & Connexions, en contrat avec Pickup et Amazon Lockers, compte 980 consignes automatiques qui traitent entre 300 et 600 colis mensuels chacun. Dans le centre commercial à ciel ouvert Place du Dauphiné, situé en Isère, la direction a vanté sur ses réseaux sociaux l'installation de son locker Mondial Relay, qui compte 188 casiers, tous pleins la plupart du temps. « Il nous rapporte chaque trimestre entre 300 et 800 euros hors taxes, explique Audrey David, la directrice. On a vu le nombre de visiteurs augmenter depuis son installation il y a un an. »

Joëlle Mantani n'a plus qu'une semaine « pour trouver un travail à mi-temps », sans quoi elle ne pourra plus rembourser son crédit. Forte d'une pétition de 800 signatures, elle multiplie les lettres recommandées à Mondial Relay pour tenter de les faire changer d'avis. « Personne ne veut de leurs boîtes, mes clients me veulent moi et mon sourire », conclut-elle en effaçant une larme d'un revers de main. ■

NOA MOUSSA

Au Pays basque, un protocole pour lutter contre les accidents du travail

Quatre syndicats se sont unis pour établir une série d'actions à mener en cas d'accident grave ou mortel dans une entreprise

Les organisations syndicales signataires du protocole s'engagent à organiser un rassemblement devant le lieu de travail, le vendredi suivant l'accident mortel, à midi. » Au Pays basque, les syndicats LAB, CGT-Construction, Solidaires et FSU ont conçu, en 2024, un guide pour mener des actions dès qu'un accident du travail grave ou mortel ou dès qu'un suicide lié au travail a lieu. Ce « protocole » invite aussi à organiser une grève le même jour, quand l'une des organisations est représentée dans l'entreprise concernée.

Lundi 28 avril, un premier bilan de cette initiative devait être présenté à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), en présence de victimes ou de familles de victimes. Cette date marque la Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail, durant laquelle entreprises, acteurs de la prévention et syndicats sensibilisent sur le sujet. En 2023, 759 salariés du privé sont morts en France à la suite d'un accident du travail, chiffre qui ne baisse plus.

« Un électrochoc »

Ce « protocole basque », qui a vocation à être distribué dans les entreprises et à essaimer dans d'autres régions, se donne donc pour mission de faire de la pédagogie, en rendant visibles les accidents. « Au Pays basque espagnol, les syndicats sont en avance sur le sujet. Côté

français, l'idée de faire du syndicalisme sur des morts, même à cause du travail, était vu comme problématique », explique Enaut Aramendi, du syndicat basque LAB.

Le décès du grutier Mohamed Kichouhi, le 9 mars 2022, des suites de l'effondrement de sa grue à Bayonne, a convaincu les quatre syndicats de discuter d'un mode d'action commun. « Ça a été un électrochoc, on essaie régulièrement de chercher la responsabilité des accidents en se portant partie civile dans les procédures juridiques, mais finalement on n'avance pas sur la santé des travailleurs », déplore Carl André, de la CGT. « Il y a eu beaucoup d'accidents mortels dans l'année qui a suivi, ce qui nous a poussés à réfléchir à la manière dont on pouvait agir », raconte M. Aramendi. Parler des morts, c'est montrer que ça peut arriver à n'importe qui du jour au lendemain, et inciter à mettre plus

de moyens pour lutter contre. »

Il s'agit donc d'une étape pour renforcer la maîtrise du sujet, qui reste limitée dans de nombreuses entreprises, comme en témoigne Nathalie Rabef, qui forme des comités sociaux et économiques sur la prévention des risques professionnels et psychosociaux : « Il n'y a pas de prise de conscience des élus, salariés et dirigeants, ne se sait-ce que sur comment déclarer un accident. Tant qu'il n'y aura pas suffisamment d'inspecteurs, il n'y aura pas de prévention dans les entreprises. »

Dans le public ou dans le privé, les outils ne manquent pas, mais la réaction est souvent préférée à la prévention. « La survenue d'un événement grave entraîne une sensibilisation immédiate, et le basculement se fait sur la prévention dans l'entreprise en question, décrit Pierre Fel, ingénieur-conseil au département prévention de l'Assurance-maladie. Mais beaucoup d'employeurs ne se sentent pas concernés. Il faut utiliser un panel d'outils pour toucher un maximum d'entreprises, en ciblant les secteurs prioritaires (BTP, intérim, médico-social), en nommant des référents sécurité, en formant des sauveteurs-sauveteuses du travail, en sensibilisant les élus du personnel. Et, bien sûr, les dirigeants, qu'il faut convaincre d'intégrer la prévention au même titre que la productivité. » ■

« Parler des morts, c'est montrer que ça peut arriver à n'importe qui du jour au lendemain »

ENAUT ARAMENDI

élu du syndicat basque LAB

AÉRONAUTIQUE Airbus rachète une partie d'un sous-traitant américain

L'avionneur européen Airbus a annoncé, lundi 28 avril, la signature de l'accord final pour le rachat d'une partie des activités du sous-traitant américain Spirit AeroSystems, l'un des plus importants fournisseurs de structures pour avions commerciaux. Airbus ne versera pas d'argent (sauf 1 dollar symbolique), et recevra même une compensation de 439 millions de dollars (387 millions d'euros). Il s'est engagé à réaliser des investissements sur les lignes de production qu'il reprend. – (AFP)

BANQUES ET FINANCES Mediobanca lance une OPE sur Banca Generali

La banque d'affaires italienne Mediobanca, déjà visée par une offre publique d'échange (OPE) de Banca Monte Paschi di Siena, a annoncé, lundi 28 avril, une OPE sur Banca Generali, pour 6,3 milliards d'euros. Elle propose de payer 100 % de ce montant à Banca Generali avec les titres qu'il détient dans Generali. – (AFP)

COSMÉTIQUE Françoise Bettencourt Meyers quitte le conseil d'administration de L'Oréal

Françoise Bettencourt Meyers, 71 ans, s'apprête à céder son mandat d'administratrice de la holding familiale Téthys, actionnaire de L'Oréal, et son poste de vice-présidente à son fils aîné, Jean-Victor, 38 ans. Elle sera restée vingt-huit ans au conseil d'administration de L'Oréal. – (AFP)

JULES THOMAS



A l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, en décembre 2024.
KARIM DAHER/HANS LUCAS

Contrefaçon, le raz de marée

DOSSIER

Les 17 ateliers clandestins découverts à la fin du mois de juillet 2024 dans l'Est parisien par les douaniers contenaient des centaines de milliers d'emballages, d'étiquettes au logo d'une grande marque de cosmétiques, des bidons de parfum et des machines de conditionnement prêtes à fonctionner. Leur vocation à fabriquer des produits contrefaits ne fait aucun doute. Le matériel était probablement entré sur le territoire par petits colis, au domicile d'une «nourrice» servant de boîte aux lettres, chargée de recevoir les paquets pour un trafiquant. Ce mode opératoire n'alimente plus seulement le trafic de drogue. Ces dernières années, la contrefaçon pénètre par petits volumes, chez des particuliers, avant que la marchandise, une fois récupérée, soit directement revendue, ou alimente des ateliers de fabrication et d'emballage de produits non authentiques.

Pour les services douaniers, cette technique illustre à la fois l'intensification de la menace et la mise en place de réseaux de plus en plus structurés, impliquant le transport, la fabrication et la distribution de contrefaçons. On est loin de la valise de touristes remplie de tee-shirts au logo mal imité.

Des boîtes de Lego aux filtres à huile Peugeot, des compléments alimentaires au maquillage, les copies de produits protégés par un brevet représentent un trafic dont l'ampleur se confirme année après année. Aucune marque connue, aucun article populaire n'échappe au phénomène. Les saisies record s'enchaînent, au point d'afficher une hausse de 263 % en quatre ans. Elles ont encore progressé de 80 % en 2024 par rapport à 2023. Le nombre de faux sortis du circuit a ainsi dépassé en 2024 les 22 millions d'articles (hors tabac), contre 9 millions en 2021.

CONCURRENCE DÉLOYALE

L'impact sur l'économie est à la mesure du phénomène. La marchandise non authentique qui circule en Europe est estimée par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle à 60 milliards d'euros par an, soit 7,4 % des ventes. En France, les saisies représentent déjà plus de 1 milliard d'euros.

Un sondage effectué pour l'Union des fabricants et l'Institut national de la propriété industrielle à la fin de 2023 indiquait que

L'e-commerce, l'avidité des réseaux criminels et la crédulité des consommateurs provoquent une explosion et une **industrialisation** du phénomène, qui se renforce dans le jouet, la cosmétique et l'alimentaire

34 % des consommateurs français et même 37 % des 15-24 ans avaient déjà été dupés par une contrefaçon. «La banalisation de ces achats qui prolifèrent sur Internet et les réseaux sociaux, notamment par des jeunes, est une vraie inquiétude», admet Corinne Cléostrate, directrice adjointe des douanes. Cette concurrence déloyale fait des dégâts considérables chez les industriels. Elle ampute leurs revenus, sape leurs efforts de recherche et développement et de protection intellectuelle. Pour l'Etat, le manque à gagner est au moins proportionnel aux taxes qui lui échappent. S'y ajoute le coût de la traque et de la répression. Pour les consommateurs, la contrefaçon, qui s'affranchit des normes de sécurité et des réglementations sur les ingrédients utilisés, présente des risques pour la santé. Enfin, que ce tra-

fic soit aux mains d'organisations criminelles transnationales constitue une menace inquiétante pour la sécurité nationale.

La porosité entre les trafics illicites est réelle. Celui de la contrefaçon se situe en troisième position, derrière le trafic de drogue et la traite d'êtres humains, par les revenus qu'il génère au niveau mondial.

«Pour ces réseaux de polycriminalité, la contrefaçon n'est qu'une marchandise parmi d'autres, mais elle est très lucrative, pas forcément très compliquée, et présente des conséquences pénales beaucoup moins lourdes pour les auteurs», analyse Corinne Cléostrate.

Pour les experts des trafics illicites, un phénomène explique cette explosion : le développement de l'e-commerce. Ses flux sont difficilement contrôlables, par rapport à des

schémas plus classiques intermédiaires par des importateurs, grossistes, détaillants. Ils sont aussi multinationaux et parcellisés, en petites quantités donc, dans les colis de fret express et postal.

Les entrepôts de ces plateformes assurent souvent des prises considérables. L'un d'entre eux stockait 7,5 millions de produits de contrefaçon à la variété étourdissante : compléments alimentaires, jouets, peluches, autocollants, tatouages, porte-clés, bracelets, bouchons de valve de pneu, cache-moyeux automobiles, etc. A l'échelle européenne, plus de 20 millions d'articles ont été saisis sur ce site.

LE PORT, ZONE SOUS SURVEILLANCE

Si l'e-commerce a amplifié le phénomène, la recrudescence se vérifie sur toutes les voies d'entrée du trafic, comme le révèle le palmarès des saisies récentes les plus significatives. Les ports constituent toujours des zones sous surveillance. Dans trois conteneurs ayant le même expéditeur et le même destinataire, en attente sur le terminal portuaire, le bureau des douanes de Fos - Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône) a découvert plus de 400 000 étiquettes de marques, plus de 400 000 attaches métalliques, ainsi que des vêtements, des chaussures, des accessoires, pour une valeur dépas-

LA CONTREFAÇON PÉNÈTRE PAR PETITS VOLUMES, CHEZ DES PARTICULIERS, AVANT QUE LA MARCHANDISE, UNE FOIS RÉCUPÉRÉE, SOIT REVENDUE

des échanges commerciaux. En - 700, on retrouve de premières pièces d'argent trompeuses en circulation. La technique la plus courante consistait à remplacer le centre de la pièce par du cuivre recouvert d'une pellicule d'argent. La monnaie était gravée d'un motif plus vrai que nature : chouette d'Athènes, poulain de Corinthe, tortue d'Egine.

Droit de propriété

La répression était, là aussi, sévère. «Il s'agissait à la fois de lutter contre le risque de perte de confiance dans le système d'échange et de protéger le monopole de fabrication qui incombait à l'Etat», raconte Bruno Collin, président de l'Association pour l'histoire de l'administration des douanes.

De premières contrefaçons apparaissent aussi sur un produit très

prisé et déjà réglementé : le vin. On retrouve la trace de faux bouchons d'amphore qui servaient à tromper le consommateur sur la provenance et souvent la qualité du vin.

Les tentatives de protection d'inventions, corollaires de la contrefaçon, s'intensifient avec le progrès industriel. On retrouve cette préoccupation dans des textes de loi de la République vénitienne du XV^e siècle. En France, impossible de compter sur la Ferme générale, ancêtre de la douane, pour assurer la protection des innovations. Avec ses 42 directions en province et 25 000 agents (contre 16 000 aujourd'hui), elle est l'une des institutions les plus critiquées pour les taxes qu'elle impose et les impôts qu'elle lève. Supprimée à la Révolution, elle est remplacée en mai 1791 par la Régie nationale des

douanes. Consciente de l'enjeu, la Révolution accouche aussi du tout premier système de brevet qui accorde à l'inventeur un droit de propriété sur sa création.

Bientôt, un nouveau corpus de lois élargit la protection intellectuelle aux écrivains, aux peintres. En 1872, une nouvelle étape est franchie quand des fabricants de médicaments parisiens se rendent compte que leurs produits font l'objet de contrefaçons à Hambourg. Ils vont créer l'Union des fabricants et poser les bases juridiques d'un droit des marques unique à l'échelle internationale. Charles Christofle, fondateur de la maison d'arts de la table du même nom, Gaston Louis Vuitton ou aujourd'hui Christian Peugeot vont en assurer la présidence. ■

SYLVIE ANDREAU

De la monnaie athénienne aux médicaments de Hambourg

SI UNE PÉNALISATION PLUS SÉVÈRE des contrefacteurs est aujourd'hui en question, au Moyen Age, le débat a été tranché. Pour une infraction mineure, le criminel s'en sortait avec une amputation. Dans les cas les plus graves, il pouvait être frappé par une double peine : il était bouilli et pendu. Des gravures du Moyen Âge représentant un gros chaudron et un homme supplicié à l'intérieur illustrent une redoutable volonté de dissuader les audacieux de ce qui était considéré comme une trahison envers le roi ou le seigneur. Ces crimes de lèse-majesté portaient sur des contrefaçons de monnaie, dont les plus anciennes traces remontent à l'Antiquité.

A l'époque, fausses pièces de monnaie et produits de contrebande accompagnent déjà le développement

des échanges commerciaux. En - 700, on retrouve de premières pièces d'argent trompeuses en circulation. La technique la plus courante consistait à remplacer le centre de la pièce par du cuivre recouvert d'une pellicule d'argent. La monnaie était gravée d'un motif plus vrai que nature : chouette d'Athènes, poulain de Corinthe, tortue d'Egine.

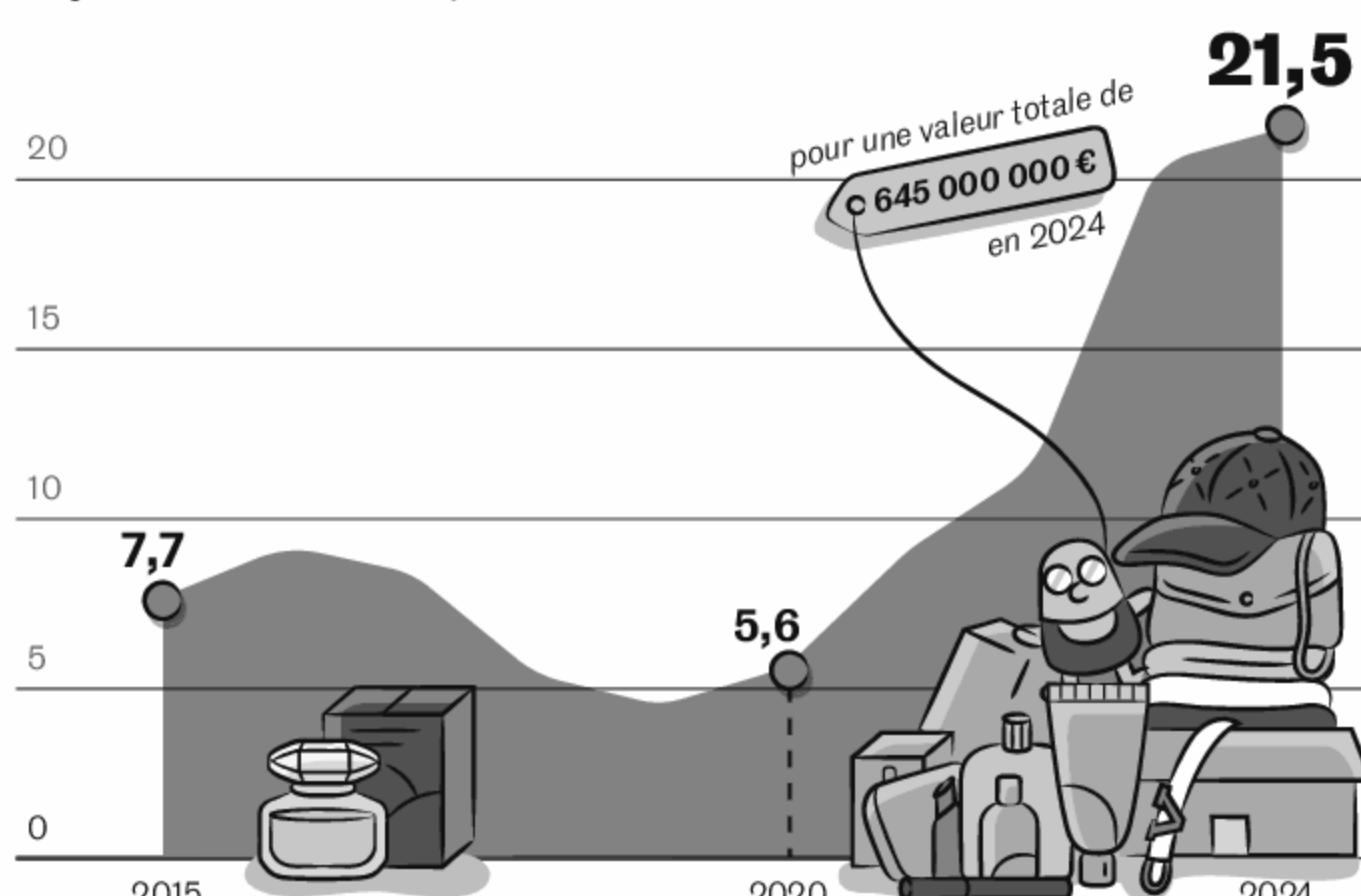
Droit de propriété

La répression était, là aussi, sévère. «Il s'agissait à la fois de lutter contre le risque de perte de confiance dans le système d'échange et de protéger le monopole de fabrication qui incombait à l'Etat», raconte Bruno Collin, président de l'Association pour l'histoire de l'administration des douanes.

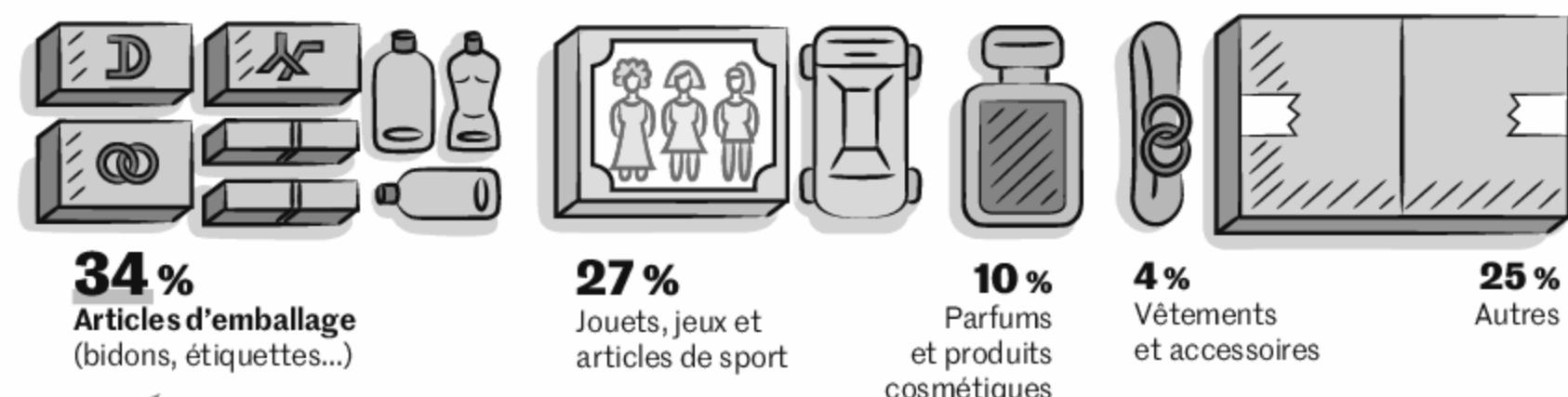
De premières contrefaçons apparaissent aussi sur un produit très

Les saisies de contrefaçons multipliées par quatre en France depuis 2020

Nombre d'articles de contrefaçon saisis par les douanes françaises, en millions de produits, hors tabac

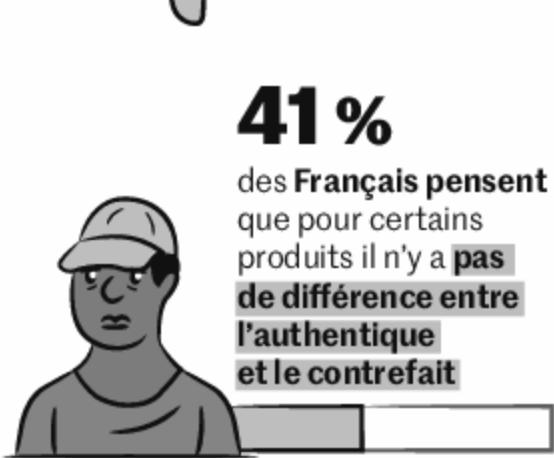
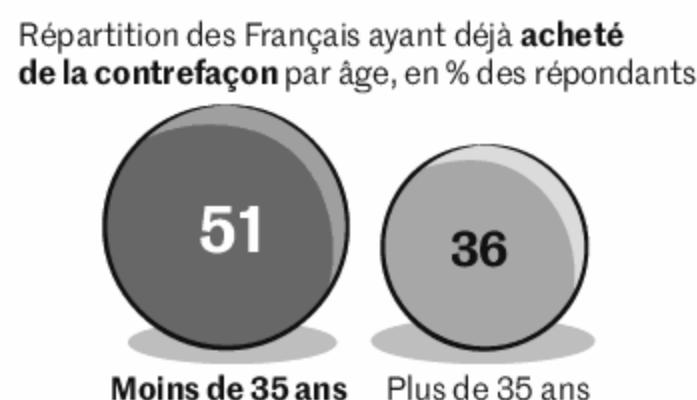
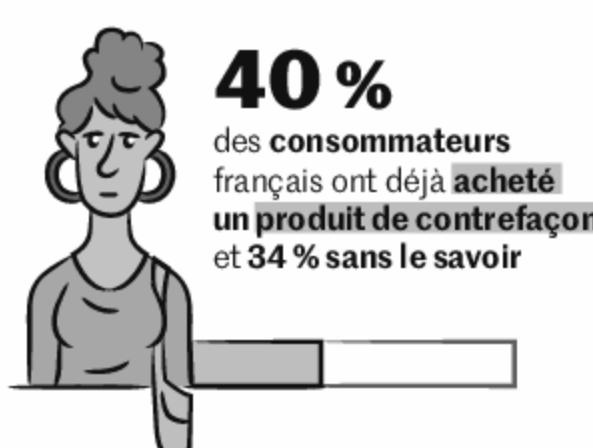


Types d'articles saisis en France en 2024



3,13 millions d'articles
saisis par le fret express et postal avec le développement du commerce en ligne

Près d'un Français sur deux a déjà acheté de la contrefaçon



Infographie Le Monde, Audrey Lagadec, Benjamin Martinez

Sources : bilans annuels des douanes françaises ; « Les Français et les dangers de la contrefaçon », IFOP, Unifab, INPI, 2023 ; EUIPO

sant 168 millions d'euros sur le marché officiel. En mai 2024, c'est sur la route qu'une brigade de surveillance intérieure des douanes est tombée sur un camion frigorifique chargé de 345 432 articles de contrefaçon, dont des emballages de jouets.

Avec un quart des prises et une augmentation de près de 50 %, le secteur des jeux et jouets reste le plus touché. La prolifération des parfums et produits cosmétiques (+ 10,2 %) est aussi significative. En France, les saisies ont été multipliées par six depuis 2020. « A l'échelle européenne, on estime à 3 milliards d'euros les pertes pour notre secteur et à 32 000 le nombre des emplois de production supprimés, car, par rapport au textile, par exemple, nous sommes une industrie encore très européenne », explique Xavier Gueant, directeur juridique économique et international de la Fédération des entreprises de la beauté. Les contrefaçons représenteraient plus de 800 millions d'euros de chiffre d'affaires en France, « sans compter le manque à gagner sur les exportations », souligne Xavier Gueant.

Ces produits non authentiques sont souvent vendus en ligne mais aussi sur les marchés, lors de braderies et dans certaines boutiques indépendantes. Sur 320 parfumeries contrôlées en novembre, plus de 40 % présentaient des « anomalies ». Les parfums contrefaçons ont pourtant des particularités, telles que des contenances atypiques de 33 millilitres, qui ne sont jamais proposées par les marques authentiques.

L'aspect de l'emballage, le flacon, des fautes d'orthographe, des originalités dans les dénominations ou encore une odeur inhabituelle sont autant de signaux d'alerte pour les distributeurs et les acheteurs.

La nouveauté de ces dernières années vient de l'interception par les douanes de bidons de fragrances, de flacons vides, de bouchons, d'emballages et de machines de conditionnement. Le nombre de ces articles et équipements retirés de la circulation a explosé en 2023 (+ 423,8 %), dépassant 4,7 millions d'articles sortis du marché. Ils sont acheminés principalement depuis les pays de l'est de l'Europe, à bord de camions.

Leur utilisation dans des ateliers clandestins d'assemblage localisés en France explique cette entrée massive. L'année 2024 a été marquée par la multiplication des découvertes de sites indiquant que la production de parfums illégales sur le sol français ne cesse de croître. Un autre des marchés qui continuent à progresser est celui des pièces

automobiles. Des dizaines de milliers d'articles ont une nouvelle fois été interceptés ces derniers mois, pour plusieurs millions d'euros de valeur. La Chine n'est plus le pays de provenance de l'essentiel du trafic. La Turquie semble avoir pris le relais. En mai 2024, une saisie de près de 1 million de filtres automobiles de contrefaçon avait été réalisée en Turquie par l'unité de lutte contre la criminalité financière turque, représentant une valeur de 20 millions d'euros.

FRET EXPRESS, POSTAL OU COLIS AÉRIENS
Une autre prolifération, nouvelle celle-là, mobilise les douaniers : celle des faux timbres-poste. En région parisienne, à Reims (Marne), à Marseille, par fret express, postal ou colis aériens, plus de 100 000 timbres d'une valeur unitaire de 1,29 euro sur le marché de l'authentique ont échappé à la mise sur le marché. L'une des saisies est intervenue sur deux colis contrôlés, en provenance de Hongkong et à destination d'un particulier qui les avait déclarés comme « décalcomanies ».

En matière de contrefaçon, la loi est claire : qu'il s'agisse d'une marque, d'un dessin,

EN 2024, LA FRANCE S'EST DOTÉE D'UN PLAN D'ACTION NATIONAL ORIENTANT LE TRAVAIL DES DOUANIERS VERS LE DÉMANTÈLEMENT DES TRAFICS

DELPHINE SARFATI-SOBREIRA est directrice générale de l'Union des fabricants et présidente du Global Anti-counterfeiting Group, l'association de lutte contre la contrefaçon, qui représente 200 entreprises titulaires de milliers de marques.

Quelle collaboration avez-vous mise en place avec les acteurs de l'e-commerce ?

Le dialogue est intense mais nous sommes face à des consommateurs décomplexés et des plateformes, des réseaux sociaux et des messageries sur lesquels le trafic de contrefaçon est très organisé. Nous avons des réunions régulières avec leurs responsables pour tenter de faire évoluer les pratiques et expliquer les nouvelles méthodes de fraude.

Nous travaillons aussi avec l'association qui délivre leur certification aux influenceurs pour qu'ils s'engagent à respecter des pratiques éthiques, et depuis deux ans, avec l'union des créateurs de contenu. Nous for-

mons des agents de douane, de police, de gendarmerie. Enfin, nous échangeons avec le gouvernement pour faire évoluer les législations.

En quoi consiste les mesures prises ?

Aujourd'hui, toutes les plateformes et tous les réseaux sont dotées d'un service de protection des marques, pour traiter de façon prioritaire les signalements de fraude. Nous insistons beaucoup pour qu'ils utilisent des algorithmes de détection, qui permettent de réagir vite.

Rakuten ou Vestiaire Collective, par exemple, ont développé des systèmes de surveillance efficaces, capables d'analyser un faisceau d'indices,

comme le prix, la quantité, le vendeur qui vend plusieurs types de produits en provenance de Chine, notamment. Le déréférencement se fait alors de manière immédiate. Mais c'est vrai que tous ne sont pas aussi actifs.

Parmi les nouveaux acteurs, certains ont bien compris l'intérêt

d'un modèle, d'un logo, d'une appellation d'origine, d'un modèle de flacon ou encore d'une couleur d'emballage, le produit est qualifié de «non authentique» si sa propriété intellectuelle a été déposée. «Le délit de contrefaçon concerne l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle sans l'accord du titulaire, qu'elle soit totale ou partielle», précise le code des douanes. Importé d'un pays extracommunautaire, ce produit protégé doit faire l'objet d'une déclaration aux douanes. Cela explique l'introduction de marchandise frauduleuse en France ayant transité par un autre pays européen, sans déclaration donc, et bien sûr, le développement d'ateliers clandestins.

Dans tous les cas, le dépôt d'un brevet par le fabricant ne suffit pas. Il lui faut aussi faire une demande annuelle d'intervention aux douanes, ce qui lui permet d'être contacté en cas de saisie. Il a alors dix jours pour se manifester. «Il peut décider d'aller en justice ou d'engager une procédure de destruction simplifiée», explique Valérie Brochet, cheffe de la section politique tarifaire et commerciale des douanes. Le produit con-

trefait finira par être détruit, tout recyclage étant souvent compromis par sa médiocre qualité. «Que la procédure de destruction réponde aux enjeux environnementaux est un sujet en réflexion. On pourrait avoir des avancées sur le sujet dans la prochaine version du règlement européen qui encadre la procédure de retenue de contrefaçons», précise Valérie Brochet.

En attendant que l'UE rehausse le niveau d'alerte, la France s'est dotée en 2024 d'un plan d'action national orientant le travail des douaniers vers le démantèlement des trafics. Il passe par une étroite collaboration avec les fédérations et les plateformes. «On n'est plus face à la tricherie mais à une activité industrielle aux mains de réseaux criminels», s'alarme Xavier Gueant. Pour les douaniers comme pour les fabricants, la réponse pénale n'est plus suffisante pour enrayer le tsunami. Les sanctions doivent être réévaluées. Et le consommateur, dont le comportement est souvent désinvolte face au faux, doit lui aussi prendre la mesure du fléau. ■

SYLVIE ANDREAU

«Les «duples» cherchent à vendre des imitations au consommateur»

mons des agents de douane, de police, de gendarmerie. Enfin, nous échangeons avec le gouvernement pour faire évoluer les législations.

En quoi consiste les mesures prises ?

Aujourd'hui, toutes les plateformes et tous les réseaux sont dotées d'un service de protection des marques, pour traiter de façon prioritaire les signalements de fraude. Nous insistons beaucoup pour qu'ils utilisent des algorithmes de détection, qui permettent de réagir vite.

Rakuten ou Vestiaire Collective, par exemple, ont développé des systèmes de surveillance efficaces, capables d'analyser un faisceau d'indices,

comme le prix, la quantité, le vendeur qui vend plusieurs types de produits en provenance de Chine, notamment. Le déréférencement se fait alors de manière immédiate. Mais c'est vrai que tous ne sont pas aussi actifs.

Parmi les nouveaux acteurs, certains ont bien compris l'intérêt

d'avoir une proposition la plus honnête possible et d'autres, comme le chinois Shein ou le singapourien Shopee, pillent le travail de créateurs, leurs dessins et modèles, les reproduisent en 3D, sans respecter bien sûr les normes européennes pour les teintures ou les matériaux. Certaines plateformes choisissent de collaborer avec un industriel. Elles font en sorte de le faire savoir pour démontrer que cela fonctionne. Mais elles ne le font souvent qu'avec un groupe, et pas de façon systématique.

Les «duples», cette nouvelle forme de produits imitant des originaux, vous inquiète-t-elle ?

Les nouvelles pratiques de vente en «live flash» sont difficiles à arrêter. Mais un nouveau phénomène se développe, notamment sur Instagram et TikTok : ce sont des vidéos qui veulent vous vendre un produit présenté comme un «dupe». Le vendeur ou la vendeuse vous assure que c'est le même qu'un vrai, avec les mêmes ca-

ractéristiques ou propriétés, qu'il a été fabriqué dans la même usine que l'authentique... Ce n'est que du déclat, mais ils savent être persuasifs.

On a beaucoup vu dans le maquillage et la cosmétique, mais tous les secteurs sont rattrapés comme, depuis quelques mois, le mobilier. Dans la vidéo, on indique un lien vers le site où l'on peut acheter et payer. La douane ne peut pas intervenir. L'entreprise victime doit prendre contact avec l'influenceur, qui n'est d'ailleurs pas forcément de mauvaise foi. Elle doit simultanément contacter la plateforme pour couper le compte.

Les dupes n'ont qu'un objectif : tromper le consommateur et lui vendre des imitations. Le phénomène est extrêmement difficile à endiguer et, pour mettre autant de moyens pour organiser ces ventes, être capable de produire en masse pour suivre les commandes, il y a indéniablement des réseaux criminels très bien organisés derrière. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR S. AN.



L'usine de dessalement Ras Al-Khair, dans l'est de l'Arabie saoudite, le 30 mars 2023. FAYEZ NURELDINE/AFP

Le dessalement, un marché en plein essor, sauf en France

Du Maroc à l'Australie, les projets de production d'eau potable à partir de la mer foisonnent. Une solution indispensable dans certaines zones

Ce n'est pas la mer à boire : voilà bien une expression incongrue pour un Omanais. Dans ce sultanat de la péninsule Arabique, 86 % de l'eau potable provient de la mer. Pour cela, 15 usines de dessalement sont installées le long des côtes. La plus importante, Barka IV, située à 50 kilomètres à l'ouest de la capitale, Mascate, est gérée par Veolia, depuis le rachat d'une partie des actifs de Suez. Le leader mondial de l'eau exploite, également, une installation ultramoderne à Sur (à deux heures de route à l'est de Mascate) qui approvisionne en eau potable environ 500 000 habitants. Une ferme solaire, installée par TotalEnergies, fournit 100 % de la consommation d'électricité du site dans la journée.

Les pays du Moyen-Orient ont bâti leurs premières unités de dessalement dès les années 1950. Certaines s'avèrent de véritables gigafactories, comme Ras Al-Khair, sur la côte Est de l'Arabie saoudite, dont dépendent 3,5 millions d'habitants, notamment de la capitale, Riyad. Les nouveaux projets s'y bousculent, et certains sont spectaculaires, comme celui remporté, en août 2024, par le fonds d'infrastructure français Meridiam en Jordanie.

Le pays ayant une façade maritime réduite, il s'agit de pomper l'eau dans la mer Rouge à Aqaba, à l'extrême sud, de la dessaler ensuite, avant de l'acheminer 450 kilomètres plus loin dans la capitale, Amman. Vinci et Suez (dont

Meridiam est actionnaire à 40 %) sont associés à ce projet. «Cela représente un investissement de 5 milliards de dollars [4,4 milliards d'euros]. L'ambition est de fournir en eau potable toute la Jordanie», précise Thierry Déau, le PDG de Meridiam. Le Royaume comptait sur l'aide d'Israël, grand spécialiste du dessalement, pour répondre à ses besoins, mais, après l'attaque du 7 octobre 2023, il a préféré assurer son autonomie. «Nous avons également des projets avec Suez en Egypte ou au Maroc», poursuit M. Déau.

Selon les estimations de Veolia, une capacité de production de 40 millions de mètres cubes par jour devrait être lancée dans le monde d'ici à 2030, ce qui représente la moitié de la capacité actuelle. «C'est l'équivalent de 10 mégauisines tous les dix-huit mois», estime Estelle Brachlianoff, la directrice générale de Veolia, qui a présenté, le 8 avril, les ambitions du groupe dans le cadre d'un voyage de presse auquel *Le Monde* était invité : «18 % de la capacité de dessalement installée dans le monde a été construite avec des technologies Veolia. Nous compsons maintenir cette part de marché», tout en doublant la capacité opérée par le groupe, affirme la dirigeante. La multinationale a ainsi gagné récemment des appels d'offres à Rabat, au Maroc, ou encore à Hassyay, aux Emirats arabes unis.

«Contresens écologiques»

Si le Moyen-Orient concentre encore 40 % des futures capacités, le marché du dessalement s'étend à mesure que le stress hydrique augmente : dans le Sud-Est asiatique (Taïwan, Singapour...); en Australie, qui compte moderniser son parc ; le long du pourtour méditerranéen (Maroc, Espagne, Grèce...); demain en Californie. Grâce à l'expertise acquise dans son pays, où 8 % de l'eau potable provient de la mer, l'espagnol Acciona figure d'ailleurs dans le peloton de tête de la compétition mondiale.

Cette ébullition soulève des interrogations. «L'accès à l'eau potable est un droit humain. Le dessalement apparaît comme une très

«Cette belle solution ne doit pas conduire à des consommations d'eau déraisonnables»

ESTHER CRAUSER-DELBOURG
économiste de l'eau

belle solution dans les milieux arides, mais attention à ce que cela ne crée pas un faux sentiment de confort, qui amène à des consommations d'eau déraisonnables», prévient Esther Crauser-Delbourg, économiste de l'eau et cofondatrice du cabinet de conseil Water Wiser. Ainsi, à Bahreïn et au Qatar, la consommation d'eau par jour et par habitant représente près du triple de celle de la France.

«De même, concernant les usages autres que domestiques, cela ne doit pas conduire à des contresens écologiques et économiques consistant à irriguer des cultures qui n'ont rien à faire en zone aride», poursuit l'économiste, comme la culture de l'avocat dans des régions désertiques au Pérou, ou encore celle des fleurs exotiques au Kenya et en Ethiopie. Et de souligner une autre limite : «Le rejet des saumures n'est pas assez encadré dans le monde. Dans les îles Canaries, le recours massif au dessalement a eu des effets délétères sur la biodiversité.»

L'évacuation dans la mer, à l'issue du processus de traitement, d'une eau très concentrée en sel, mêlée avec des produits chimiques, préoccupe les protecteurs de l'environnement. «Là où nous dispersons les saumures, les poissons sont heureux», rétorque Anne Le Guennec, responsable des technologies de l'eau chez Veolia, qui assure respecter le milieu marin en réduisant l'usage des produits chimiques et en optimisant la dispersion des rejets en fonction des courants.

Du côté de la consommation d'énergie, des progrès ont été ob-

tenus. Le dessalement thermique – consistant à faire chauffer l'eau de mer pour recueillir la vapeur avant de la retransformer en eau – laisse la place à la filtration membranaire par osmose inverse, moins énergivore, et souvent adossée à des panneaux solaires. De quoi faire plonger le prix de l'eau : «Au Moyen-Orient, nous sommes passés d'un coût de production de l'eau de 5 dollars à 0,5 dollar par mètre cube. Cela reste plus cher que de traiter l'eau de surface, mais pas tant que cela», souligne Estelle Brachlianoff.

Marché de niche

Verra-t-on surgir de grandes usines de dessalement en France ? Cette solution doit venir «en dernier», tempère la patronne de Veolia, autrement dit après avoir réduit la consommation d'eau, colmaté les fuites dans les réseaux et réutilisé les eaux usées. «Pour le moment, aucun industriel que nous accompagnons en France ne nous a demandé de réfléchir au dessalement. Il y a d'autres solutions à explorer avant, comme la sobriété ou encore le recyclage des eaux grises», abonde Mme Crauser-Delbourg.

Même si, depuis la sécheresse de 2022, la question hydrique est inscrite en haut de l'agenda politique des élus dans les Pyrénées-Orientales, le Var ou les îles ultramarines, le traitement de l'eau de mer reste un marché de niche. «Nous avons près de 5 unités en fonctionnement dans le sud de la France pour permettre aux plaisanciers de laver leurs bateaux, les ports n'étant plus autorisés à leur délivrer de l'eau douce», relate Maxime Haudébourg, PDG d'Osmosun, une PME experte des petites unités de dessalement, autonomes grâce aux énergies renouvelables. Un test grande nature : «Nos rejets sont surveillés de très près par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement», précise le dirigeant. Ces derniers mois, l'entreprise a également équipé des hôtels en Polynésie française et un site minier en Nouvelle-Calédonie. ■

I. CH.
ESTELLE BRACHLIANOFF
directrice générale de Veolia

«Au Moyen-Orient, nous sommes passés d'un coût de production de l'eau de 5 dollars à 0,5 dollar par mètre cube»

ESTELLE BRACHLIANOFF
directrice générale de Veolia

PERTES & PROFITS

POUVOIR D'ACHAT

PAR ISABELLE CHAPERON

Les bons repas de Lula au Brésil

En novembre 2020, la banque centrale du Brésil lançait Pix, une application de paiement instantané fonctionnant grâce à l'envoi d'une clé ou d'un QR code. Un succès massif. Désormais utilisée par 166 millions de Brésiliens, cette plateforme numérique peut remplacer les espèces, les virements, les cartes de paiement : et bientôt les titres-restaurant ?

Selon un article publié, vendredi 25 avril, par le journal brésilien *O Otimista*, le gouvernement étudie la possibilité d'envoyer directement aux ménages, via Pix, des bons de repas, ce qui aurait pour effet de court-circuiter les émetteurs de titres-restaurant. Cette simple hypothèse a suffi à faire dégringoler le cours de Bourse des français Edenred et Pluxee, deux des principaux acteurs du secteur au Brésil.

Vendredi, l'action Edenred a ainsi

plongé de près de 17 %, tandis que Pluxee (ancienne filiale de Sodexo) cédait près de 9 %.

Le gouvernement Lula, frappé d'impopularité, cherche à redonner du pouvoir d'achat aux Brésiliens, malmenés par la forte inflation alimentaire. Dès lors, piocher dans la rente des émetteurs de titres-restaurant s'avère

tentant. Ces derniers insistent, quant à eux, sur leur savoir-faire consistant à flétrir l'argent vers un type de dépenses, comme la pause-déjeuner, relevant un enjeu de santé publique.

Marges plantureuses

Des arguments répétés à l'envi de part et d'autre de l'Atlantique, tant le modèle inventé en 1962 par Jacques Borel et qui a fait la fortune des géants français, est mis sous pression. En Italie, un plafonnement des commissions facturées par les émetteurs aux commerçants doit entrer en vigueur en septembre. Une mesure que réclament vivement les restaurateurs, boulanger ou traiteurs français.

En France, une réforme des titres-restaurant traîne sur la table depuis les lourdes amendes infligées en 2019 par l'Autorité de la concurrence à Edenred, Groupe Up et autres Natixis. Sans la valse des ministres, il est probable que les marges plantureuses des émetteurs auraient été grignotées d'une façon ou d'une autre. La bonne santé des fleurons tricolores des paiements fait toutefois partie de l'équation politique en France. Un sujet beaucoup moins sensible au Brésil. ■

Comment le Parlement s'est résigné à faciliter les actions de groupe

Le type d'associations pouvant bénéficier d'un agrément pour ces actions a été élargi

Non sans réticence, le Parlement a, le 3 avril, adopté une loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne, censée faciliter l'action collective en justice des victimes d'un même préjudice. Le projet de loi, déposé le 31 octobre 2024, ne visait qu'à transposer une directive européenne autorisant les actions de groupe transfrontières – texte qui aurait dû être intégré au droit français avant le 25 décembre 2022.

Mais lorsque le projet préparé par Bercy est arrivé à l'Assemblée nationale, il a été modifié, à l'initiative du rapporteur pour avis de la commission des lois, le député Philippe Gosselin (Les Républicains, LR, Manche). L'action de groupe, il connaît bien : dès 2020, sa collègue Laurence Vichnevsky (MoDem, Puy-de-Dôme) et lui-même avaient souligné les défauts de cet instrument juridique mis en place par la loi Hamon en 2014. Les deux députés avaient fait 13 propositions de réforme, après avoir constaté que seules 21 actions de groupe avaient été lancées et qu'aucune n'avait encore abouti à un jugement sur la responsabilité du professionnel.

Des compromis trouvés

Comme rien ne s'était passé, M. Gosselin et Mme Vichnevsky avaient, en décembre 2022, saisi l'occasion que présentait la nécessité de transposer ladite directive pour déposer une proposition de loi, qui introduirait ces réformes : ouverture de la procédure à de petites associations, champ d'application universel, réparation intégrale des préjudices, instauration d'une amende civile de 3 % du chiffre d'affaires moyen annuel en cas de faute intentionnelle du professionnel... Ce qui avait alarmé le Medef et la Confédération des petites et moyennes entreprises.

Bien que présentée comme «transpartisane», cette proposition n'avait guère plu au Sénat, «en raison [des] risques de déstabilisation des opérateurs économiques». A la demande du rapporteur de la commission des lois, le sénateur des Français établis hors de France (LR) Christophe-André Frassa, le Palais du Luxembourg en avait diminué la portée, avant de la renvoyer à l'Assemblée, où elle devait faire l'objet d'une seconde lecture, quand survint la dissolution du 9 juin 2024.

Le 31 octobre 2024, le gouvernement a fait le choix de l'abandonner et de ne pas présenter qu'un texte de transposition de la directive. A l'Assemblée, M. Gosselin, réélu aux législatives de juillet 2024, lui a substitué la version initiale de sa proposition de loi. Ce que la commission des lois a approuvé, au grand dam de la ministre chargée des PME, Véronique Louwagie, qui a évoqué un risque d'«engorgement des tribunaux».

Après réunion d'une commission mixte paritaire, des compromis ont été trouvés : le champ d'application de l'action de groupe devient «universel», sauf en matière de santé, où il ne concerne que «les produits» (et non les établissements). Tous les préjudices, comme celui d'anxiété, deviennent indemnisable. La qualité pour agir en manquement et en réparation est réservée à des associations agréées. La «mise en demeure» préalable du professionnel, qui ralentit la procédure, est supprimée, sauf pour les actions de groupe sur un manquement au code du travail. La «sanction civile» est instaurée, mais plafonnée au quintuple du profit. Elle ne concerne que les professionnels ayant commis un manquement après publication de la loi. ■

RAFAËLE RIVAIN



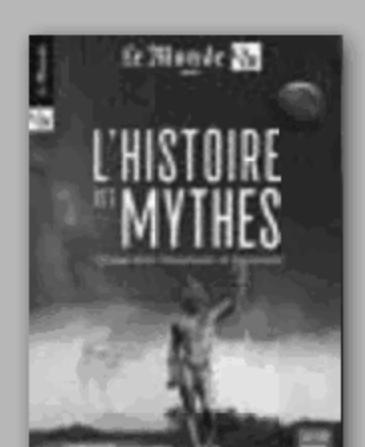
En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Le livre
BLAKE ET MORTIMER

Nos services

Lecteurs

Abonnements

Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71

(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.souffrir.com

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

■ carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Isabelle (†),
son épouse,
Estelle, Erwan, Gabriel, Manuel,
ses enfants,
 Ses petits-enfants,
 Sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Michel AUTÈS,
sociologue,
directeur de recherche au CNRS,
ancien vice-président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais,survenu le 22 avril 2025,
à l'âge de soixante-seize ans.

La crémation aura lieu le 29 avril, à 14 h 50, au crématorium d'Herlies (Nord).

Marcelle Barry,
son épouse,
a l'immense douleur de faire part du décès deJacques BARRY,
artiste peintre,
professeur honoraire de l'Ecole des beaux-arts de Saint-Étienne,survenu le 23 avril 2025,
à Saint-Étienne,
à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La crémation aura lieu le 29 avril, à 15 h 30, au crématorium de Montmartre, 43, rue Alfred-Colombet, à Saint-Étienne.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons bienvenus pour la recherche en ophtalmologie de la Fondation A. de Rothschild.

« La nouvelle législation interdit, malgré votre souhait, que vous puissiez être empêtié. » Jacques Barry.

Pierre BÉRARD,
ancien directeur de la rédaction de Télérama,

est décédé le 20 avril 2025.

Hervé, Philippe, Jérôme, Emmanuelle, ses enfants, leurs conjointes, Laurence, Agnès, Jana, Camille, Théo, Julian, Lucas, Félix, ses petits-enfants, Maurice et Colette, son frère et sa belle-sœur, Marlène, Patrick, Nilupa, Rowel, ses aidants, Toute sa famille Et ses amis,

partagent cette triste nouvelle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 avril, à 14 heures, au couvent Saint-Jacques, Paris 13^e, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

emmaberard@gmail.com

La présidente de l'université de Strasbourg.

Le doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'université de Strasbourg.

La directrice du Centre d'études internationales et européennes de l'université de Strasbourg.

ont appris avec une profonde tristesse le décès de

M. Vlad CONSTANTINESCO,

professeur émérite de l'université de Strasbourg,

docteur *honoris causa* de l'université de Bucarest,docteur *honoris causa* de l'université de Babes-Bolyai

de Cluj,

docteur *honoris causa* de l'université de l'Ouest de Timisoara,docteur *honoris causa* de l'université de Fribourg (Suisse),docteur *honoris causa* de l'université de Lisbonne,

officier dans l'ordre des Palmes académiques.

Spécialiste de renommée internationale de droit de l'Union européenne, de droit comparé et de droit constitutionnel, il avait été professeur au Collège d'Europe de Bruges, doyen de la Faculté internationale de droit comparé, directeur du Centre d'études internationales et européennes, directeur du département juridique de l'Institut des hautes études européennes et directeur du service des relations internationales de l'université Strasbourg III Robert Schuman. Il était cofondateur de l'Institut franco-roumain de droit des affaires « Nicolae Titulescu-Henri Capitant » et du Collège juridique franco-roumain d'études européennes.

Une cérémonie d'hommage est prévue le vendredi 23 mai 2025, à 14 h 30, en la paroisse orthodoxe roumaine de Strasbourg, 14, rue Sainte-Élisabeth. Tous ses collègues et anciens élèves de l'université de Strasbourg présentent leurs plus sincères condoléances à son épouse, à ses enfants ainsi qu'à ses proches.

Yves Forestier, son époux, Valérie, Jérôme, Laurence, ses enfants, Lucie et Maxence, ses petits-enfants, Sabine, sa sœur et ses enfants, Sylvette, sa cousine et ses enfants, Les familles Forestier, Turcaud, Destic,

ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

Sylviane FORESTIER, secrétaire, ancienne responsable d'associations de parents d'élèves, périscolaires, musicales, ancienne maire adjointe dans le 19^e Paris, violoniste,

survenu à Rhodes (Grèce), le vendredi 11 avril 2025, dans sa quarante-quinzième année.

Ni fleurs ni couronnes.

L'urne sera inhumée ultérieurement dans le caveau familial du cimetière de Parnac, dans le Lot.

« Apprends à écrire tes blessures dans le sable et à graver tes joies dans la pierre ». Moëlan-sur-Mer.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Marie GAREL - WEISS,

survenu le samedi 19 avril 2025.

De la part de Ferdinand Berville, son époux, Lou Garel, Clémence de Sailly, Iris Berville, ses filles et sa maman, Martine Weiss. Un dernier hommage lui sera rendu le vendredi 2 mai, à 10 h 30, au crématorium du cimetière Père-Lachaise, Paris 20^e.

Les fleurs seront réservées à la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Mme Geneviève Grosclaude, son épouse,

Ses enfants, leurs conjoints

Et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques GROSCLAUDE,

professeur émérite de l'université de Strasbourg,

docteur *honoris causa* de l'université de la Sarre,

chevalier de la Légion d'honneur,

commandeur de l'ordre des Palmes académiques,

lecteur assidu du *Monde* depuis 1953,

survenu le 7 avril 2025, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Strasbourg, le 16 avril.

Labège. Langrolay-sur-Rance.

Mme Marie-Claude Lefevre, son épouse,

Patrick, Jocelyne, Florence, Jean-Marc,

ses enfants ainsi que leurs conjoints,

Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Serge LEFEUVRE,

professeur émérite à l'INP-ENSEEHT à Toulouse,

président de Midival,

le 20 avril 2025, à Labège (Haute-Garonne), dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie a eu lieu en l'église de Labège, le samedi 26 avril, à 15 heures, et aura lieu en l'église de Langrolay-sur-Rance (Côtes-d'Armor), le mercredi 7 mai, à 14 h 30.

Roc Eclerc Aucamville, 408, avenue de Fronton, 31200 Toulouse. Tél. : 05 61 24 88 88.

Sylviane, son épouse, Muriel,

sa belle-fille et son mari, Raymond Le Guidec,

leurs enfants et petits-enfants, Odile et Jean Claude Mallet,

sa sœur et son frère,

Tous ses neveux et nièces et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves MALLET,

inspecteur à la Banque de France,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, le 12 avril 2025.

Les obsèques ont eu lieu le 24 avril, dans l'intimité familiale.

Jacqueline Serra - Mencherini Et ses amis,

ont la profonde émotion de faire part du décès de

M. Robert MENCHERINI,

chevalier de l'ordre des Palmes académiques,

professeur honoraire des Universités en histoire contemporaine,

président fondateur de l'association du Musée de la résistance en ligne en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (MUREL),

président fondateur de l'association PROMERO (Provence mémoire monde ouvrier),

s'est éteint le 20 avril 2025, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Un dernier hommage lui est rendu ce lundi 28 avril, à 15 h 30, au crématorium et Parc mémorial de Provence, à Aix-en-Provence.

PF du Pays Aixois.

Tél. : 04 42 23 03 13.

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami

Robert MENCHERINI.

Claude et Colette Jamet et leurs enfants, Xavier et Marie,

s'associent à la douleur de sa compagne Jacqueline Serra-Mencherini.

Ils se souviennent de

Nicole,

disparue en 2006.

Montpellier.

Michaël Delafosse, maire de Montpellier, Didier Deschamps, président de Montpellier Danse, L'équipe de Montpellier Danse,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul MONTANARI,

chevalier de l'ordre national du Mérite,

chevalier de la Légion d'honneur,

commandeur dans l'ordre des Arts et des Lettres,

directeur de Montpellier Danse pendant quarante-deux ans,

créateur de l'Agora, cité internationale de la danse,

survenu le 25 avril 2025, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Une cérémonie de recueillement et d'hommage aura lieu le mardi 29 avril, à 16 h 30, au complexe funéraire de Grammont à Montpellier.

Leurs pensées émues s'adressent à sa famille et ses proches.

Nîmes.

Mme Sabine Mutin, son épouse,

Philippe et Isabelle, Dominique et Xavier,

Bénédicte et Jérôme, ses enfants,

Baptiste, Natacha et Dimitri, Timothée, Jeanne, Marguerite, Philippine, Martin, Gaspard, Louise et Théophile,

ses petits-enfants, Andreas et Anastasia, ses arrière-petits-enfants, Annie Mutin, sa sœur,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Pierre RIST,

survenu à Paris, le 8 avril 2025, à l'âge de soixante et onze ans.

Un service en sa mémoire aura lieu au Temple de l'Oratoire du Louvre, le vendredi 2 mai, à 14 h 30.

Ce avis tient lieu de faire-part.

Christiane Rolle, son épouse, Ses belles-sœurs et beau-frère, Ses neveux et nièces, Les familles Cotton, Gaston et Latapie, Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre ROLLE,

directeur de recherche au CNRS,

survenu brutalement le 13 avril 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.



Retour à Ravensbrück

A quelques jours de la célébration des 80 ans de la découverte, par l'Armée rouge, du plus grand camp pour femmes du III^e Reich, des descendants de déportées françaises ont effectué un voyage mémoriel sur les traces de leurs mères, tantes ou grands-mères

FÜRSTENBERG (ALLEMAGNE) - envoyée spéciale

Le rendez-vous a été donné à 5h45, vendredi 11 avril, à l'aéroport d'Orly. Le vol easyjet de 8h40 qui doit rejoindre Berlin est en retard. Ils sont une quarantaine à s'être inscrits pour ce voyage en Allemagne, à l'initiative de la Société des familles et amis des anciennes déportées et internées de la Résistance (Sfaadir). Pour les 80 ans de la découverte du camp par l'Armée rouge, le 30 avril 1945, ils tenaient à faire ce « pèlerinage » mémorial à Ravensbrück, le plus grand camp pour femmes du III^e Reich, où ont été déportées 8 000 Françaises dont, pour eux, une mère, une grand-mère, une tante. « Nous voulions le camp pour nous », explique la présidente de l'association, Anne Cordier, qui a préféré un voyage « plus intime », loin de la foule attendue du 1^{er} au 4 mai pour la commémoration officielle.

L'atmosphère est enjouée mais électrique, habité par des sentiments mêlés, une émotion contenue. C'est la septième fois qu'Anne Cordier, 73 ans, se rend à Ravensbrück, où sa mère, la résistante Sylvie Girard, a été déportée en 1944. Ce n'est jamais anodin. Une année, elle a eu une extinction de voix pendant toute la durée du séjour. Une autre, elle ne pouvait plus marcher. « Cette fois, ça va..., se persuade-t-elle. Quand il fait beau, là-bas, il y a une énergie particulière. Et puis, la survie, la libération, c'est le thème du voyage. »

C'est la première fois qu'aucune ancienne déportée ne les accompagne. L'une des dernières survivantes, Jacqueline Fleury, 101 ans, projetait de venir, en dépit de ses difficultés à marcher et de sa vue déclinante. Mais quand sa fille, Bernadette, trésorière de la Sfaadir, lui a dit qu'elle ferait la visite en fauteuil roulant,

l'ancienne résistante, silhouette menue, regard d'acier, s'est insurgée : « Ça, pas question ! » Elle n'est pas là, mais quinze de ses descendants, dont sept arrière-petits-enfants, de 10 ans à 17 ans, sont du voyage. « Je tenais à aller avec mes enfants tant que ma grand-mère est encore là », explique Anne Fleury, 48 ans, qui reconnaît que ce passé est « lourd » pour toute la famille. Elle est soulagée de faire cette démarche au sein d'un groupe : « Nous ne sommes pas seuls à nous emparer de son histoire, nous la portons tous ensemble. »

A Berlin, un bus les attend pour les conduire à Fürstenberg, à 80 kilomètres. Sous un ciel gris, il traverse le Land de Brandebourg, où le parti d'extrême droite, Alternative pour l'Allemagne (AfD), a obtenu près de 30 % des voix aux élections régionales de septembre 2024. « Avec le passé que nous avons, jamais je n'aurais cru cela possible », commente la guide, au micro. Les enfants de déportés non plus, eux qui voient la génération de la guerre s'effacer et le tragique de l'histoire revenir, dans un triste chassé-croisé. Le bus dépasse une usine Tesla, propriété du milliardaire Elon Musk, qui s'est fait remarquer en janvier par un vrai-faux salut nazi. Le soutien apporté à l'Afd par ce proche de Donald Trump, qui en a profité pour relativiser le passé, fait frémir Bernard et Viviane Cauchetier.

Né cinq ans après la guerre, Bernard est le neveu de Magdeleine Bouteloup. Scandalisée par les lois antijuives de 1942, la jeune éducatrice voit un enfant dont elle s'occupe, à Paris, disparaître du jour au lendemain avec sa famille. Elle intègre le réseau Comète, où elle était chargée de convoyer les aviateurs alliés de Paris à Bordeaux. Un infiltré dénonce le réseau. Elle meurt sept jours après son retour de Ravensbrück, à 33 ans, à la veille de la capitulation allemande. Les parents de Ber-

QUELQUE 123 000 FEMMES ONT ÉTÉ RETENUES DANS LE CAMP : DÉPORTÉES POLITIQUES ET RÉSISTANTES, JUIVES, TZIGANES, TÉMOINS DE JÉHOVAH

nard Cauchetier sont allés la chercher à l'Hôtel Lutetia, à Paris, où revenaient les déportés. En la voyant amaigrie et épuisée, ils ont eu du mal à la reconnaître. Avant de mourir, la résistante a dit à sa famille : « Si c'était à refaire, je le referais. » A sa petite sœur, elle a glissé : « Il faudra que tu me réapprennes à rire. »

Installés en Picardie, Bernard et son épouse, Viviane, petite-fille et fille d'ouvriers immigrés italiens ayant connu le fascisme, s'inquiètent de voir des membres de leurs familles séduits par le discours du Rassemblement national. « Il faudra parler de ce que nous avons vu à Ravensbrück, dire que tout peut recommencer, insiste Viviane Cauchetier. Nous avons un rôle à jouer. »

Sombres et monotones, les pins défilent par la vitre. Les conversations engagées à l'aéroport se poursuivent. Plusieurs descendants de déportés écrivent des livres pour que ces vies engagées ne soient pas oubliées. Héloïse de Menthire, 43 ans, fait des recherches sur sa grand-tante Marie-Louise Cloarec, aide-opératrice radio du corps féminin des transmissions (les « Merlinettes »), parachutée en France depuis Londres dans la nuit du 5 au 6 avril 1944, arrêtée le 27 avril et déportée.

RÉSERVOIR DE MAIN-D'ŒUVRE
Anne-Charlotte et Marie-Pierre Jeancard, une avocate et une historienne, suivent les traces de leur tante Denyse Clairouin, poétesse et traductrice, à l'origine de la première agence littéraire à Paris, dans les années 1930. Ayant rejoint Mithridate, un réseau franco-britannique de renseignement militaire, cette célibataire charismatique est arrêtée en 1943, déportée elle aussi. Aucune des deux ne rentre. Marie-Louise Cloarec est fusillée à Ravensbrück le 18 janvier 1945. Denyse Clairouin meurt d'épuisement le 12 mars 1945, après avoir été transférée à Mauthausen (Autriche).

Le bus a quitté l'autoroute. A la sortie, aucune mention de Ravensbrück. Le camp de femmes reste méconnu. La Sfaadir, qui se bat contre cette « invisibilisation », a fait de nombreuses démarches, restées vaines, pour que ce lieu de mémoire soit indiqué sur la route qui relie Berlin et le nord de l'Allemagne. La petite ville de Fürstenberg est déserte. Avec ses maisons colorées, son château et ses fortifications médiévales, elle est comme sortie d'un conte. Le camp se trouve à dix minutes à peine, de l'autre côté du lac Schwedtsee.

Il ne reste rien du portail d'entrée, monumental, qui ouvrait sur un complexe de 9 000 mètres carrés, entouré de hautes murailles et de miradors. Le groupe s'installe pour la nuit dans les anciens blocs d'hébergement des gardiennes, transformés en auberge de jeunesse. Un peu plus loin, à l'orée de la forêt, des maisons individuelles en bois, aux volets pastel, étaient réservées aux familles des officiers SS. En défaissant leurs valises, beaucoup pensent, glacés, au film du réalisateur britannique Jonathan Glazer, *La Zone d'intérêt* (2023), sur la famille du commandant

d'Auschwitz, Rudolf Höss, installée dans un pavillon paisible, contre le mur du camp.

Samedi 12 avril, au matin, Thomas Kunz, un guide allemand, attend le groupe devant l'ancien siège de la direction SS, la Kommandantur. Entre 1939 et 1945, quelque 123 000 femmes de toute l'Europe ont été retenues à Ravensbrück : déportées politiques et résistantes (en vertu du décret *Nacht und Nebel*, « nuit et brouillard »), juives, Tziganes, Témoins de Jéhovah et d'autres personnes jugées indésirables par le régime nazi. Parmi les Françaises, l'ethnologue Germaine Tillion, la nièce du général de Gaulle, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, la sœur de Simone Veil, Denise Vernay, ou la communiste Marie-Claude Vaillant-Couturier, y sont passées, le camp ne cessant de s'étendre. « A la fin, le plus grand chaos régnait », résume Thomas Kunz, qui porte à l'épaule un sac arc-en-ciel, tache de couleur incongrue dans ce paysage si sombre.

Les baraquas des déportées ont été rasées par les Russes, qui ont transformé le camp en caserne, après l'avoir libéré, le 30 avril 1945. Mais les anciennes laveries sont restées. Les grands hangars où étaient installées des usines de textile aussi. Ravensbrück était avant tout un camp de travail. Heinrich Himmler tenait à ce que le gigantesque réservoir de main-d'œuvre, à la disposition de l'industrie allemande. L'entreprise Siemens avait installé vingt halles de production à proximité du camp. Anne-Charlotte Jeancard demande au guide où se trouve la place d'appel. Dans un poème, *L'Appel*, sa tante Denyse Clairouin décrit le « ciel noir » et la « terre noire », les « visages de chiens errants » des déportées : « Se souvient-on encore d'elles,/ Celles qui paient argent comptant/Pour que la vie soit libre et belle/Et que la France ait un printemps ? »

Le guide conduit le groupe vers une esplanade immense et triste, l'Appelplatz, où les détenues, réveillées à 3 h 30, étaient comptées, sans pouvoir bouger, affrontant les températures brûlantes ou glaciales de cette « petite Sibérie ». Epuisées, elles se soutenaient discrètement pour ne pas être repérées par les gardiennes et leurs chiens. Lors des « sélections », les blessées, les plus âgées, ou celles considérées comme trop faibles pour travailler, étaient isolées, puis éliminées. Dans son livre *Ravensbrück* (La Baconnière, 1946), Germaine Tillion décrit la mise en rang par cinq, avec injures et coups, l'attente debout devant les bâtiments sombres, « le défilé de fantômes hâves, déguenillés, squelettiques » et « l'odeur de tombeau qui les suivait ». « Cela permettait tout de suite de savoir que (...) tout était fini, que de cet abîme on ne ressortait pas. »

A l'entrée du camp ont été conservées les fondations du Revier, l'infirmière. Un mouvoir où les SS tuaient les prisonniers par injection. Plus loin, le bunker, où certaines étaient mises à l'isolement, bastonnées, ou servaient de cobayes aux expériences médicales du sinistre professeur Karl Gebhardt. Dans *La Traversée de la nuit* (Seuil, 1998), Geneviève



de Gaulle-Anthonioz raconte les trois mois qu'elle a passés dans l'un de ces cachots humides, « comme si Dieu était resté à l'extérieur ».

Le soleil du printemps tranche avec la gravité du moment. Frèle et concentrée, Marie-Odile Astier-Tuloup prend des notes dans un petit carnet. Sa mère, Andrée Bès, employée à la préfecture de Versailles, intègre à 24 ans le réseau Défense de la France. Avec son amie de lycée, Jacqueline Fleury, elle transporte tracts et faux papiers, la nuit, en passant par les couloirs du métro. Arrêtée à l'été 1943, elle est brutalement interrogée rue Lauriston par les inspecteurs Henri Lafont et Pierre Bonny, chefs redoutés de la Gestapo. « Tiens-toi ! Imagine que tu tournes dans un film », lui intime sa mère, arrêtée elle aussi, qui retrouve sa fille ensanglée dans un fourgon pour Fresnes.

LE RETOUR, UNE ÉPREUVE DE PLUS

Du camp, où elle arrive le 3 février 1944, Andrée Bès a gardé des amitiés pour la vie. Mais, comme pour toutes les autres, le retour a été une épreuve de plus. Marie-Odile se souvient de ses cris, la nuit, de son obsession du froid. Elle ne partait jamais en voyage sans trois ou quatre paires de chaussures à la fois. « Plus les années passaient, plus les souvenirs du camp revenaient, raconte sa fille. La dernière année a été terrible. Elle ne supportait plus qu'on ferme la porte de sa chambre. »

C'est Marie Bès, sa grand-mère, qui a raconté l'essentiel à Marie-Odile, enfant : « Ta mère a beaucoup souffert. » « Je ne comprenais pas pourquoi ma mère était si dure, pourquoi ma grand-mère avait l'air si triste, pourquoi il y avait cette atmosphère si bizarre à la maison », confie Marie-Odile Astier-Tuloup, 76 ans, qui a longtemps œuvré pour l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture. C'est sa troisième visite à Ravensbrück. A chaque fois, le même rituel : elle marche seule sur la place d'appel, en essayant d'imaginer ce que sa mère voyait et sentait, la foule spectrale, les odeurs et les cris, les aboiements des chiens. « Mais je n'y arrive pas, reconnaît-elle, et je culpabilise... Toute ma vie a été marquée par ça. Je crois que je ne m'en suis jamais remise. »

La petite troupe dérive lentement vers le lac Schwedtsee, qui borde le camp. Yves Tuloup, le mari de Marie-Odile, se penche pour photographier une fleur qui perce sous le mâcheron : « Ça, c'est de la résistance. » C'est là, à l'extrême du camp, que les fours crématoires tournaient à plein. Les habitants de Fürstenberg, dont le clocher et les maisons colorées se trouvent à l'opposé, pouvaient voir les hautes colonnes cracher une épaisse fumée, jour et nuit. « Ce meurtre de masse était un secret ouvert », souligne le guide. Début 1945, une chambre à gaz a été installée dans le camp.

« Est-ce que le lac existe toujours ? Et les arbres aussi ? » C'est la première chose que Béatrix de Toulouse-Lautrec a demandée quand son fils lui a un jour confié qu'il avait fait le voyage pour Ravensbrück, en 1993, profitant d'une exposition à Berlin consacrée au cousin de la

son grand-père, le peintre Henri de Toulouse-Lautrec. Membres de l'Organisation polonoise de lutte pour l'indépendance, qui regroupait les résistants polonais en France, Béatrix et sa mère, Anka Sterzynska de Gontaud-Biron, d'origine polonoise, ont fait passer des juifs en zone libre avec des faux papiers. Arrêtées, elles sont emprisonnées au fort Montluc et torturées « à la baignoire » par Klaus Barbie, chef cruel et redouté de la Gestapo de Lyon. Puis envoyées à Ravensbrück, en août 1944. Béatrix a eu 20 ans dans le camp.

De retour en France, Anka n'a plus jamais parlé du camp nazi. Béatrix, elle, a gardé de nombreuses séquelles de la déportation. Guillaume de Toulouse-Lautrec, 65 ans, se souvient d'une mère souvent absente, alternant les séjours en hôpital psychiatrique et en maison de repos. Elle ne pouvait plus prendre de bains, ni entrer dans une piscine. En sortant du camp, elle ne voulait pas d'enfants. Dans les années 1980, des policiers étaient venus l'interroger sur la déportation et lui proposer une compensation financière, négociée avec l'Allemagne, à laquelle pouvaient prétendre les victimes du régime nazi. Elle n'a pas voulu signer, avançant que « l'Allemagne n'allait pas acheter [son] courage » et que « cet argent devait être surtout versé aux juifs, Roms, homosexuels qui s'étaient retrouvés dans les camps uniquement du fait de leur appartenance ethnique ou sociale ». « Cela l'avait immensément ébranlée », se souvient son fils.

Béatrix de Toulouse-Lautrec n'a jamais pu retourner en Allemagne. Mais le premier voyage de son fils à Ravensbrück l'a aidée à se libérer. « Le plus grand psy, c'est toi », lui écrit-elle au détours d'une longue lettre. *Le fait que l'âche de ma chair soit revenu vivant du camp m'aide à comprendre que la déportation fut une expérience dans ma vie. Avant, c'était une voie sans issue...* » Guillaume, qui s'est occupé de sa mère jusqu'à la fin, a attendu sa mort, en 2017, à 95 ans, pour faire sa vie : se marier, à près de 60 ans, et avoir un enfant. Il a décidé d'offrir aux archives de Ravensbrück un plan du camp qu'elle avait dessiné. Sur une feuille de papier jauni, Béatrix a tracé au crayon l'emplacement des baraquas numérotées, le Réservoir, la cantine SS, les fours crématoires et la chambre à gaz. Guillaume est heureux que ce document retourne d'où il vient : « Dans vingt ans, pour le 100e anniversaire de la libération des camps, mon fils aura 25 ans. Je ne veux pas qu'il soit contaminé par cette histoire. »

Les voilà tous au bord du lac, que les déportées devaient parfois longer pour rejoindre leur unité de travail. Un paysage « beau et triste », décrivait Geneviève de Gaulle-Anthonioz : du sable, des pins et des bouleaux. La famille Fleury se trouve au grand complet. Bernadette lit un message de sa mère : « Mes pensées vous accompagnent... » Jacqueline Fleury est restée à Versailles, dans la résidence pour seniors dans laquelle elle a déménagé en 2023. L'ancienne résistante, élevée en 2019 par Emmanuel Macron au grade de grand-croix de la

GUILLAUME DE TOULOUSE-LAUTREC SE SOUVIENT D'UNE MÈRE SOUVENT ABSENTE. ELLE NE POUVAIT PLUS PRENDRE DE BAINS, NI ENTRER DANS UNE PISCINE

Légion d'honneur, aurait pu être accueillie aux Invalides, mais elle a préféré terminer sa vie dans le quartier où elle réside depuis 1937.

« Kaky » – son nom de résistance – a pris la suite de Geneviève de Gaulle-Anthonioz à la tête de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR), avant que la disparition de cette génération n'entraîne sa dissolution, en 2006. Elle a aussi cofondé, en 1961, le concours national de la Résistance et de la déportation, et n'a cessé de témoigner dans les écoles, pendant plus de soixante ans. Inlassablement, elle racontait son histoire. La résistance, à 17 ans, dans les réseaux Défense de la France et Mithridate. La déportation, dans les wagons à bestiaux. Le désespoir de retrouver sa mère dans le camp, alors que chacune de son côté avait secrètement espéré que l'autre y échappait. L'ordre que celle-ci lui a aussitôt donné : « On n'pleure jamais devant un Allemand ! »

Enfin, ces terribles « marches de la mort », au printemps 1945, où les ont entraînées les SS pour fuir l'avancée de l'Armée rouge. Le partage d'un brin d'herbe pour étancher sa soif et survivre : « Le geste le plus héroïque qui soit », répétait Jacqueline Fleury aux écoliers, médusés. Le difficile retour, enfin : un mariage en 1946, cinq enfants dans la foulée : « La vie recommençait... » L'ancienne résistante a souvent dit qu'elle n'était jamais vraiment sortie de Ravensbrück : « Tous les jours, je pense à mes compagnes. Et je ne pardonnerai jamais aux Allemands ce qu'ils ont fait subir à ma mère et aux enfants du camp... »

Nés après la guerre, ses enfants ont tous été marqués par sa force, son exigence et sa radeur, une carapace de pudeur qui a pu s'apparenter à une certaine froideur. Yves, l'aîné, né en 1946, se souvient des Noëls de l'ADIR où sa mère retrouvait ses compagnes : « Quand elles étaient ensemble, on n'exista plus. » Jacqueline Fleury a peu parlé à ses enfants. « Il y avait encore trop de souffrances », excuse Yves, qui se souvient combien sa mère a eu du mal à accepter que son frère choisisse l'allemand au collège. Elle est aujourd'hui citoyenne d'honneur de la ville de Weimar, près de Buchenwald, où elle a été envoyée en Kommando (unité de travail), et se dit profondément européenne.

« Pour maman, la vie est restée un combat, résume Bernadette Fleury. On me dit toujours : « Tu as une mère extraordinaire. » C'est vrai, même si elle n'a jamais pu me prendre dans ses bras. » A 74 ans, la fille de l'ancienne déportée le sait désormais : « On a été meurtri indirectement, à vie. » « Les effets des traumas de guerre peuvent impacter plusieurs générations », confirme Séverine Fleury, psychologue.

Avant le départ pour Berlin, Séverine est allée voir sa grand-mère, avec ses enfants. L'ancienne déportée tempêtait contre Donald Trump, Vladimir Poutine et la guerre au Proche-Orient. Sa petite-fille « adore » ces coups de sang : « Elle est désolée de laisser le monde tel qu'il est. Au camp, c'est grâce à cette colère

qu'elle s'en est sortie, et à la sororité. » Ils ont promis de venir lui raconter leur voyage, en rentrant. « C'était bien plus difficile et choquant que l'on imaginait, même en regardant des films, en lisant des livres, ou grâce à nos cours d'histoire, lui ont écrit ses arrière-petits-enfants. La réalité est bien plus horrible et cela nous a bouleversés. »

Ils déposent une gerbe de roses au pied de la sculpture monumentale de Will Lammert, la Pietà de Ravensbrück : une femme coiffée d'un voile, se tenant droite ; une autre à l'agonie, dans ses bras. Une minute de silence. Puis, *Le Chant des marais*, celui des déportés, accompagné à la trompette par Augustin, arrière-petit-fils de Jacqueline Fleury. Ce chant, à chaque fois, fait pleurer Anne Cordier. Sa mère, Sylvie Girard, membre de l'organisation civile et militaire, a été arrêtée fin juillet 1944, à 21 ans, et très durement torturée : supplice de la baignoire et nerf de boeuf. Puis, parce qu'elle refuse de parler, elle est écartelée. Elle se réveille dans un hôpital où on lui remet la hanche et le bras déboités. Anne Cordier n'a eu connaissance de ce détail qu'après la mort de sa mère, il y a vingt-cinq ans. « Quand elles sont rentrées, les gens ne voulaient pas les écouter, explique-t-elle. Ma mère m'a dit un jour : je ne voulais pas parler pour éviter de faire de la peine. »

JE NE VOULAISSAIS RIEN SAVOIR

Les fantômes du passé ont hanté toute sa famille. L'aîné de Sylvie Girard était bipolaire. Son dernier a toujours cherché à comprendre, contactant une à une les amies de sa mère. Sa fille Anne, elle, s'est longtemps protégée. « Je ne voulais rien savoir », dit celle qui a finalement entrepris une longue analyse. « Grandir à côté d'une héroïne vous oblige à une certaine tenue, dit-elle. On ne se laisse pas aller, on se tient bien, on ne se plaint pas... » En 2022, Anne Cordier a repris les rênes de la Sfaadir, qui vise à maintenir vivante la mémoire des déportées, et faire connaître la contribution des femmes dans la Résistance. « Qu'est-ce que tout cela va devenir quand on ne sera plus là ?, interroge-t-elle. Nous avons cette histoire dans les tripes, mais après ? Ce seront les historiens. J'ai peur que cela disparaîsse... »

Comme les autres, Sylvie Girard a entretenu des amitiés indéfectibles avec ses anciennes camarades, jusqu'à la fin. Mais elle est rattrapée par des problèmes de santé et des épisodes sombres. Elle s'éteint en 1999, avec le siècle, « usée et révoltée », à 75 ans. « Dès qu'elle voyait une tragédie arriver, elle disait : on s'est battus et voilà que ça recommande ! »

Dimanche 13 avril, le groupe se rend dans l'ancien camp d'Uckermark, à 2 kilomètres de Ravensbrück, une annexe du camp, à partir de 1944, où échouaient les détenues considérées comme trop faibles ou trop âgées pour travailler. Les SS les envoyoyaient se « reposer » ; elles y venaient pour mourir. Il ne reste plus une baraque sur le site, plus une trace, rien. Seulemen les arbres de la forêt, à perte de vue. Et des stèles qui racontent « l'extrême violence, le travail forcé, la faim et le froid... »

Anne Cordier attend une amie, Eva Bräuning. Les deux femmes se sont rencontrées à Ravensbrück il y a six ans. Anne pleurait devant le lac. Eva aussi. « Je suis émue, mais pas pour les mêmes raisons que vous, lui dit-elle en allemand. Mon grand-père a été l'un des gardiens du camp. » Les deux femmes parlent longtemps. Née en 1964, psychologue pour enfants à Nuremberg, Eva Bräuning n'a jamais su de son passé nazi de son grand-père. Mais une photo de son père, à 6 ans, devant l'école de Fürstenberg, l'a mise sur la piste. En effectuant quelques recherches, il y a près de dix ans, elle découvre ce que ses parents lui avaient caché : Edmund Bräuning a été l'un des plus hauts responsables du camp de Ravensbrück, à partir de l'été 1943. Avant sa mutation, cet officier nazi, décrit par Germaine Tillion comme « massif et brutal », était l'adjoint de Rudolf Höss, le commandant d'Auschwitz. Il s'est volatilisé à la fin de la guerre, n'a jamais été jugé. « Je savais qu'un jour tu découvrirais la vérité », lui a lâché son père, constraint d'avouer.

Depuis leur rencontre, Anne prévient Eva à chaque fois qu'elle revient à Ravensbrück. La voilà qui arrive de Berlin, avec sa compagne, Sonya. Les deux Allemandes se mêlent au groupe de Français, se recueillent avec eux devant les stèles. Puis Anne prend Eva par le bras et l'entraîne sur le chemin qui fende la forêt, bordé de pierres rouge sang. Il est l'heure de rentrer. L'Allemande et la Française marchent lentement vers l'entrée du mémorial, enlacées. Quelques pas derrière elles, Sonya, qui a accompagné son ami tout au long de cette quête de vérité et sait à quel point cela lui a été difficile de l'accepter et d'en parler, sort de sa poche son portable pour les photographier toutes les deux, de dos. L'image est belle. Elle range son téléphone et continue à marcher derrière elles, en pleurant doucement. ■

SOLENN DE ROYER

Le Munstrum Théâtre lâche les monstres

Louis Arene et Lionel Lingelser osent le grotesque et le port du masque dans un «*Makbeth*» kafkaïen

RENCONTRE

C'est étrange. On s'étonnerait presque, à rencontrer Louis Arene et Lionel Lingelser, de découvrir leurs vrais visages. Lesquels semblent s'offrir en miroir inversé, comme si leur amour du contraste se vivait dans leur propre chair. Anguleux, yeux bleus, cheveux roses, pour l'un. Douceur des traits, yeux bruns, cheveux bruns, pour l'autre. Silhouette athlétique, dans les deux cas. Débarrassé des masques qu'il porte dans ses spectacles, le duo à la tête du Munstrum Théâtre – qui est aussi un couple dans la vie – provoque encore le trouble. Comme si Louis Arene et Lionel Lingelser portaient sur eux les potentialités de métamorphose qu'ils ne cessent d'explorer d'une création à l'autre.

Depuis quelques années, leurs spectacles remportent un succès fou partout où ils passent, notamment auprès des jeunes, qui plébiscitent ce théâtre superlatif et queer, ultraphysique et visuel, aux accents postapocalyptiques et pourtant totalement jouissif. Et qui, surprise, remet sur le devant de la scène le bon vieux masque de théâtre, objet un peu oublié et ici redécouvert dans ses infinies possibilités.

Aujourd'hui, les voilà qui s'attaquent à *Makbeth*, avec ce petit k qui vient se glisser dans le titre original. K comme Kafka, k comme punk : un *Makbeth* comme on ne l'a jamais vu, qui lâche les monstres, ose le grotesque, fait suinter le mal de partout et, par là, réussit le tour de force de rendre cette pièce maudite et immortale à nouveau audible et passionnante pour aujourd'hui. C'est peu de dire qu'avec eux le théâtre élisabéthain retrouve son essence brute, âpre et flamboyante, souvent lissée par des visions académiques.

«Créer du mystère»

Les deux compères, nés respectivement en 1985 et en 1984, se sont rencontrés au Conservatoire de Paris, à la fin des années 2000. Louis Arene, Parisien et fils d'architectes, travaillait déjà, depuis tout jeune, dans la troupe d'Emmanuel Demarcy-Mota. Lionel Lingelser avait «un parcours plus provincial» : venu de Kingersheim, une banlieue de Mulhouse (Haut-Rhin), il avait, à l'adolescence, croisé la route des Arts Sauts, la troupe de voltigeurs créée par Stéphane Ricordel et Laurence de Magalhaes (aujourd'hui directeurs du Théâtre du Rond-Point). Un premier «choc poétique» qui a «changé [sa] vie».

Et, d'emblée, ils se sont retrouvés sur un théâtre physique, le clown, l'improvisation. Et sur l'art du masque, transmis par Christophe Patty et Mario Gonzales. Lionel Lingelser est parti deux ans à Genève (Suisse) pour travailler au Teatro Malandro d'Omar Porras, un des rares metteurs en scène, en Europe, à travailler encore avec cet outil ancestral. Louis Arene, lui, est entré dans la troupe de la Comédie-Française. En 2012, ils ont créé leur compagnie : «On voulait continuer ce laboratoire et creuser cet art archaïque du masque, qui nous a tellement bouleversés, mais qui était devenu poussiéreux et décrié», se souvient Lionel Lingelser.

«On trouvait qu'il y avait quelque chose de magnifique dans cet outil qui est l'objet théâtral par excellence depuis la nuit des temps. Mais la manière dont il nous a été transmis, ce masque en bois, très lourd, ou en cuir, avec des archétypes très marqués de la commedia dell'arte, ces masques très grotes-



Louis Arene et Lionel Lingelser, devant l'Hôtel du Sentier, à Paris, le 14 octobre 2024. LÉO KELER

ques qui, tout de suite, imposent une expressivité, un type de caractère, cela nous encombrait dans le travail», précise Louis Arene. «On voulait aller vers un objet qui puisse aussi exprimer l'étrangeté, l'inquiétude, l'angoisse. On s'est orientés vers un masque plus épuré, pour prendre cet objet dans sa capacité à effacer, à enlever, à créer du mystère, à faire du visage une surface de projection pour l'imaginaire des spectateurs.»

Louis Arene s'est mis alors à sculpter les masques qui font l'identité du Munstrum, avec une résine médicale servant à réaliser des prothèses orthopédiques. Un masque-casque, sans cheveux, sans couleurs ni ornements, qui laisse toute sa place à l'expressivité du regard, dégage le bas du visage et permet de respirer. Le vecteur parfait pour le théâtre qu'ils voulaient inventer : un «théâtre physique, sensuel, brut, des antagonismes entre le rire et l'effroi». Et l'outil dramaturgique

Pour le duo, jouer avec un masque crée des figures extra-humaines, ou des humains d'après, augmentés

par excellence d'un théâtre de la catastrophe, de l'identité et de la métamorphose, où la forme plastique en dit souvent plus sur notre monde que les mots. «Avec cet outil, il y a l'idée, kafkaïenne, et qui court dans tout notre travail, que l'on ne sait pas si l'autre n'est pas soi, en fait. Et comme le masque nécessite un jeu un peu extraordinaire, cela crée d'emblée des figures extra-humaines, ou des humains d'après, augmentés. Il y a une puissance totémique qui se dégage de ces objets-là.»

Après un premier essai peu concluant – de leur propre aveu –, le Munstrum a trouvé sa voie avec *Le Chien, la Nuit et le Couteau*, qui a immédiatement créé le buzz quand il a été présenté à Avignon, au Théâtre de la Manufacture, en 2017. Sorte d'*Alice au pays des merveilles* horrifique, le spectacle a posé les bases de ce théâtre pétrissant la chair d'une humanité monstrueuse, traînée par la défiguration – les duettistes ont aussi une passion pour le peintre britannique Francis Bacon (1909-1992).

«La joie, notre fer de lance»
Mais l'atout maître du Munstrum, c'est d'inscrire ces cauchemars dans une jubilation théâtrale féroce, avec une vitalité sans appel, en n'hésitant pas à pousser les curseurs du kitsch et du mauvais goût, ou supposés tels. La réflexion queer est passée par là, qui montre que le féminin et le masculin, le beau et le laid, ne sont

bien souvent que des constructions sociales, et qu'elles peuvent à l'endroit du théâtre être joyeusement dynamitées. Les costumes délirants et l'hémoglobine, les faux nez et les ventres postiches, les hybrides mi-homme mi-animal de *Zypher Z* (2021) et les créatures transgressant toutes les frontières, y compris celle de la vie et de la mort, de Copi dans *40 degrés sous zéro* (2019), dessinent les contours d'un nouveau baroque, unique dans le théâtre français.

«La vérité de notre travail, elle est dans ces zones de tension entre le comique et le tragique, le sacré et le profane, l'ombre et la lumière, le kitsch et le sublime», appuie Lionel Lingelser. «Mais la joie, c'est notre fer de lance», précise Louis Arene. «Pour nous, elle est ce qu'il y a de plus politique aujourd'hui. Arriver à reconvoquer cette vitalité, cette flamme, cette force primordiale, dans la génération qui nous suit, malgré un monde qui s'effondre et qui, dans cet effondrement,

«Le spectacle, l'art peuvent nous redonner des forces poétiques»

LOUIS ARENE
metteur en scène

cherche à aspirer comme un vampire cette vitalité de la jeunesse. Comme tout le monde, nous avons le sentiment de ne plus savoir comment agir face à cette folie, cette barbarie qui monte. Mais nous sommes convaincus que le spectacle, l'art, peuvent nous redonner des forces poétiques. C'est un des derniers bastions où on peut résister à cette violence qui nous contamine, où peut se vivre la fameuse catharsis.»

Cette dimension de «monstres de monstres», contenue dans le nom même qu'ils se sont choisi pour leur compagnie – où ils sont tous deux acteurs et initiateurs des projets, tandis que Louis Arene seul assume la mise en scène –, devait inévitablement les mener vers *Macbeth*, la pièce par excellence qui convoque les forces du mal. Mais, avant cela, il y a eu un détour par la Comédie-Française, où ils ont proposé en 2022 un détonnant *Mariage forcé*, où l'outil du masque et l'inversion des rôles féminins et masculins rendaient à ce petit bijou de Molière toute sa cruauté et son actualité.

«Des clowns tragiques»
Macbeth, pour ces amoureux de David Lynch et de Romeo Castellucci, s'est imposé comme un défi qu'il était temps de relever, et une nécessité. «Malheureusement, la pièce fait terriblement écho aux temps sombres dans lesquels on est à nouveau entrés, observent-ils. On avait envie de se confronter à ce théâtre élisabéthain qui casse le quatrième mur entre la scène et la salle, et qui permet de faire expier les monstres, aussi. D'où le parti pris grotesque, qui était vital pour nous : les personnages sont des clowns tragiques.»

La pièce maudite de Shakespeare glisse le plus souvent entre les doigts des metteurs en scène, surtout quand elle est montée de manière trop sage, comme si l'insondable du mal inscrit au cœur de l'humain échappait à la représentation. Dans ce petit déplacement entre *Macbeth* et *Makbeth* s'inscrit la proposition forte du Munstrum, entre des scènes de bataille d'un réalisme saisissant, qui font éprouver la violence comme rarement au théâtre, et l'imagination débridée au pouvoir dans l'esthétique et les costumes, qui voit notamment Lady Macbeth porter une robe à crinoline réalisée avec une tente Quechua.

Last but not least, les duettistes jouent eux-mêmes le couple fatal, Lionel en Lady, Louis en Macbeth. «C'est un cadeau que nous nous sommes fait, s'amusent-ils. L'idée, c'était d'en faire un monstre à deux têtes.» Pour les deux têtes du Munstrum, la boucle est bouclée. ■

FABIENNE DARGE

Makbeth, d'après Shakespeare, par le Munstrum Théâtre. Théâtre public de Montreuil (Seine-Saint-Denis), jusqu'au 15 mai. Puis tournée jusqu'en avril 2026, notamment au Théâtre du Rond-Point, Paris 8^e, du 20 novembre au 13 décembre. Reprise du *Mariage forcé*, de Molière, à la Comédie-Française (Théâtre du Vieux-Colombier), Paris 1^{er}, en septembre.

Tyler, The Creator communie avec le public parisien

Le rappeur, producteur et styliste a donné, dimanche, le premier de ses deux concerts à l'Accor Arena

MUSIQUE

R alement le public de l'Accor Arena, à Paris, aura été autant en communion avec un artiste que celui du rappeur américain Tyler, The Creator. Dimanche 27 avril, l'artiste aux multiples casquettes – producteur, designer, graphiste, styliste, réalisateur, etc. – donnait le premier de ses deux concerts dans la salle parisienne. Sa performance, seul en scène, dans un décor allant d'une zone industrielle et ses contenueurs au doux confort d'un salon, a fait vibrer les 20 000 spectateurs qui ont chanté et rappé en chœur ses morceaux, plus d'une heure trente durant.

Pour l'occasion, ses fans avaient joué le jeu de sa folie créative en portant quasiment tous des vêtements « preppy », ce look des étudiants américains qui fréquentent les grandes universités, blazers, cravates, mocassins et jupes classiques, qu'ils déclinaient dans le code couleur du jour, le vert, celui de la pochette du dernier album du rappeur, *Chromakopia*.

Le concert débute d'ailleurs par le morceau au ton martial *St. Chroma*, dont le refrain est chanté sur le disque par Daniel Caesar, remplacé ici par le public qui forme un chœur gospel extraordinaire pour entonner avec puissance : « *Can you feel the light inside? Can you feel the fire?* » (« pouvez-vous ressentir la lumière intérieure? pouvez-vous ressentir le feu? »). Sur scène, Tyler, The Creator, de son vrai nom Tyler Gregory Okonma, 34 ans, habitant de Los Angeles, porte les attributs de son personnage paranoïaque créé pour son album qu'il appelle justement saint Chroma. Il est vêtu d'un costume vert aux larges épaulettes, le visage en partie dissimulé derrière un masque noir et les cheveux sculptés comme un casque. Il danse au pas, au rythme de la marche militaire que l'on entend tout au long du morceau.

Le rappeur enchaîne avec un hardcore et saturé *Rah Tah Tah* puis avec le funk et déjanté *Noid* qui utilise le sample d'un groupe zambien, Ngozi Family, chanté en langue bantoue. Tout au long du concert, il va souffler ainsi le chaud et le froid, et jamais le public ne lui fera défaut. Avant de passer à la suite, le rappeur salue son public en français : « *Bonjour Paris, l'énergie, ce soir, est hors norme!* »

Même sa première partie, Lil Yachty, un rappeur d'Atlanta qui connaît au moins le même succès que Tyler, The Creator aux Etats-Unis, découvert par le grand public avec le tube *Broccoli* en collaboration avec DRAM, avait été secoué en début de soirée par l'énergie de l'Accor Arena. Dans un style plus relâché, le blouson porté à l'envers sur scène, des diamants sur ses bagues, ses oreilles, et sa dentition, le MC avait abandonné le playback pour rendre hommage à son ami Juice WRLD, mort d'une overdose d'opiacés en 2019. Il demande au public une minute de silence, que celui-ci respecte religieusement, avant de rapper leur duo, *Yacht Club*.

Dispositif ingénieux

Mais le rappeur d'Atlanta n'est pas autant une bête de scène que son collègue californien, rodé à l'exercice par des années de tournée avec le collectif Odd Future. Tyler a eu le temps de penser à la présentation de ses shows. Dans

l'ancienne salle omnisports de Bercy, il navigue entre deux plateaux reliés par une passerelle qui lui permet d'être au plus proche du public. Trois écrans diffusent des vidéos montrant son visage et ses multiples expressions ou faisant le point sur un détail de ses vêtements ou chaussures, ici d'ouvrir, ou là, ses gants blancs à la Michael Jackson.

Assis sur la scène comme s'il était sur une jetée au bord de l'océan Pacifique à Los Angeles, Tyler, The Creator finit par tomber le masque et quitter son costume de scène pour retrouver

une tenue plus casual, les vêtements de sa marque, Golf le Fleur. Il emmène le public « *dans [s]on intérieur* », comme il le chantait dès le premier morceau de son concert, et l'invite à quitter le répertoire de son dernier disque.

La scène centrale s'est transformée en un salon confortable, avec canapé, cheminée, une platine vinyle sur un meuble au centre de la pièce. Des caméras font le focus et filment Tyler en train de fouiller dans ses disques. Le dispositif est ingénier car, à chaque fois qu'il montre la pochette d'un de ses huit albums, le premier, *Bastard*

(2009), puis *Goblin* (2011), ou *Igor* (2019), le public exulte et à lui de s'exécuter. Il s'arrête sur *IFHY*, laissant croire au public que celui qu'il appelle son père spirituel, Pharrell Williams, et qui chante sur ce morceau, pointerai son nez mais non. Tyler, The Creator assurera de bout en bout, et avec brio, son show, seul. Enfin presque, le public, jusqu'au dernier morceau, *I Hope You Find Your Way Home*, a assuré ses chœurs, avec ferveur. ■

STÉPHANIE BINET

Concert à l'Accor Arena, Paris 12^e, lundi 28 avril à 19 h 30.



Tyler, The Creator en concert au festival Coachella, à Indio (Californie), en avril 2024. DANIEL DESLOVER/ZUMA/DALLE APRF

Les fans ont joué le jeu de sa folie créative avec des vêtements « preppy », le look des étudiants américains

Tananai, le chant des signes

La tournée du jeune chanteur milanais, dont les tourbillons sémiotiques ont fait chavirer l'Italie, devait passer par Paris, lundi

MUSIQUE

MILAN (ITALIE) - envoyé spécial

Milan est une ville de caractère. Dans la capitale italienne du design et de la pub, on s'exprime sur les murs et les épidermes, sur les gradins des stades et les devantures des magasins, sur les produits et leurs réclames – voire à même le macadam : graffitis, tatouages, banderoles, enseignes, panneaux de publicité ou de signalisation y sont particulièrement soignés, à défaut d'être toujours beaux. Vous en doutez ? Jetez une oreille au dénommé Tananai, Alberto Cotta Ramusino à l'état civil.

Comme la plupart des Lombards, ce chanteur de 29 ans, dont la tournée devait passer, lundi 28 avril, par La Machine du Moulin Rouge, à Paris, a succombé à l'empire des signes. Sur scène, il arbore la même combinaison de coeur automobile que sur la pochette de son troisième album, *Calmocobra* (2024) : les typographies des sponsors, qui s'enchevêtrent dans un tourbillon sémiotique, donnent un aperçu de l'expressivité profuse et puissante du bonhomme. Ses bras aussi, qu'il a remis aux bons soins d'un ami tatoueur : « *Je l'ai laissé gréboiller à sa guise* », confie Tananai (« petite peste », en dialecte lombard, soit le surnom affectueux dont l'affublait son grand-père). Plutôt que d'imposer mes idées, j'ai tendance à suivre celles des personnes que j'estime. »

Sens aiguisé de l'auto-ironie

Ses morceaux sont à l'avant, qui chantent les murs griffés de déclarations amoureuses (*Booster*) comme les néons blafards d'un sex-shop (*Tango*). A l'adolescence, ce fils d'un dentiste et de son assistante a joué les tagueurs, histoire de sortir de sa torpeur la ville de banlieue où il a grandi, Cologno Monzese. « *La peur de devoir payer des amendes astronomiques m'a vite fait renoncer aux graffitis !* »

On le rencontre un matin de printemps, dans un studio de répétition à deux pas du stade San Siro. C'est l'autre de l'AC Milan et de l'Inter, à qui Tananai a offert un hymne, *Ho fatto un sogno*, en 2024 : à chaque coin de rue, les slogans à la gloire des deux clubs de football offrent un supplément d'âme à ce quartier par ailleurs banal, en périphérie. « *Je suis fasciné par le pouvoir de l'iconographie*, poursuit-il. *Un endroit peut changer du tout au tout si on lui greffe un texte ou une image.* »

tions médiatiques, il fait de ce four une force, et de sa fragilité une marque de fabrique : mélodieuses et mélodramatiques, ses ballades rejoignent rapidement les cimes des classements de vente. Si bien qu'il manque de peu, pour son retour à Sanremo, en 2023, de remporter le festival – à l'image de son footballeur favori, le Croate Marcelo Brozovic, passé maître dans l'art de retourner le cœur des supporters de l'Inter.

« *Mon premier Sanremo m'a appris la ténacité ; le deuxième, à m'effacer derrière la force des chansons* », dit d'une voix suave celui qui, comme ses modèles The Strokes, Linkin Park ou Justice, préfère la collaboration à l'écriture en solitaire. Figure de l'underground milanais, Francesco Bianconi dresse un parallèle avec une autre pop star de la Botte, Annalisa, dont le duo avec Tananai, *Storie brevi*, a cartonné tout l'été 2024 : « *Je suis très sensible à la mélancolie des chansons d'Alberto et d'Annalisa, qui perce sous une surface légère et souriante* », complimente le leader du groupe Baustelle, qui vient d'écrire un morceau avec Tananai. Lequel loue, chez son ainé, « *la force qui surgit à l'improviste, derrière l'élegance et la délicatesse* ». Ainsi va Milan, où l'on n'aime rien tant que faire vibrer l'écart entre signifiant et signifié. ■

AURELIANO TONET

A La Machine du Moulin Rouge, Paris 18^e, lundi 28 avril, à 21 heures.

UN FILM DE DAVID CRONENBERG
VINCENT CASSEL DIANE KRUGER
« IMMENSE, SIDÉRANT, INOUBLIABLE »
TECHNIKART

FESTIVAL DE CANNES COMPÉTITION
SAÏD BEN SAÏD, SAINT LAURENT BY ANTHONY VACCARELLO ET MARTIN KATZ PRÉSENTENT
LES LINCEUILS GUY PEARCE THE SHROUDS SANDRINE HOLT
Konbini Le Monde AU CINÉMA LE 30 AVRIL Les Inrockuptibles

A Clichy, les plaies d'un monde à vif

La Fondation Francès expose des œuvres qui témoignent de la violence de l'actualité

ART

En 2009, Estelle et Hervé Francès, fondateurs de l'agence de communication Oko et collectionneurs d'art contemporain, créent la fondation d'entreprise qui porte leur nom. Etablie à Senlis (Oise), elle accueille expositions, rencontres et résidences. Il lui faut peu de temps pour figurer parmi les lieux intéressants de l'art contemporain en Ile-de-France. Forts de ce succès, les Francès ont décidé d'ouvrir un second espace, plus proche de Paris, dans le siège de leur entreprise, une ancienne usine à Clichy (Hauts-de-Seine).

Il est inauguré avec une sélection de travaux de 39 artistes pris dans leur collection. Le titre de l'exposition est d'abord plus intrigant qu'explicite : « La vie est une plaie dont je ne me défais pas. » A une exception près, les artistes réunis sont vivants et, pour la plupart, quadragénaires ou quinquagénaires. Ils sont de toutes nationalités. La notoriété de plusieurs d'entre eux est largement établie : c'est le cas de Gloria Friedmann, Gérard Gasiorowski, Jake et Dinos Chapman, Hans Op de Beeck ou Andres Serrano. D'autres sont, comme on dit, repérés de longue date, et leur présence ici confirme leur reconnaissance : ainsi en est-il d'Oda Jaune, de Nazanin Pouyandeh, Gilles Barbier, Guillaume Bresson ou Stéphane Pencréac'h. D'autres, enfin, devraient être bientôt davantage connus : l'artiste d'origine algérienne installé en France Bilal Hamdad, l'Irakien Hamdan Saray, qui vit entre Bagdad et Bruxelles, ou l'Iranien Nasser Bakhshi, dont l'atelier est à Tabriz, dans le nord-ouest de l'Iran.

Qu'est-ce qui les réunit ? Pas leurs techniques, puisque, bien que largement présente, la peinture est loin d'être l'unique mode de création pratiquée, ce qui change agréablement de récentes manifestations qui prétendaient la défendre, elle seule, telle une héroïne menacée. Ici, il y a des tableaux, de divers formats, sur toile ou même sur cuivre, mais il y a aussi de petits ou plus vastes dessins, des photographies, des installations et des sculptures.



« Déposition », de Gligorov, et « Pieta », de Pencréac'h (à droite), à la Fondation Francès, à Clichy (Hauts-de-Seine), en avril. F. IOVINO

Le principe d'unité de l'exposition est la mélancolie ou la souffrance à laquelle il faut s'habituer

Allégories de l'époque

Autre association incongrue : la sculpture polychrome composée par Barbier en greffant à un canard empaillé deux poches oblongues de résine, opération qui change l'innocent palmipède en un effrayant ou grotesque monstre surmâlé à la Alfred Jarry. Ou, dans un registre opposé, le bronze de danseuse nue qu'Op de Beeck assied dans un fauteuil et recouvre d'une couche uniforme de gris qui annihile tout effet érotique.

Le principe d'unité, puisqu'il y en a un cependant malgré tant de

diversité, est bien celui que suggère, de façon cryptique, le titre : la plaie, la mélancolie ou la souffrance à laquelle il faut s'habituer et que l'actualité rappelle quotidiennement. Quand elles ne sont pas cauchemardesques et funèbres comme les créatures de Pencréac'h, les figures sont seules, réfugiées dans une chambre, enfermées dans des boîtes, isolées dans la pénombre qui les cache en partie ou encore repliées sur elles-

mêmes et prises par on ne sait quel doute ou effroi. Hamdad allonge le corps de deux hommes jeunes dans une eau noire sous un ciel de suie et l'on ne peut que reconnaître dans ces gisants, deux noyés de l'immigration, sur une côte de la Manche ou de la Méditerranée. Sa toile, qu'il a nommée *L'Horizon*, est l'une des meilleures allégories de l'époque actuelle.

Une autre, plus directe encore, est la *Déposition*, de Robert Gligorov, artiste macédonien installé à Milan : un corps masculin nu, bras et jambes ballants, soulevé par un chariot élévateur. C'est le Christ, si l'on en croit le titre. Mais c'est surtout n'importe quelle victime d'un massacre dont le cadavre est transporté jusqu'à une fosse commune. En détournement, c'est pour les poser soit sur les Pencréac'h, soit sur une grande toile de Pouyandeh. Parce qu'elle re-

présente une jeune femme allongée sur un sofa dans un décor d'étoffes brodées et de fleurs, on la croit un instant moins cruelle. Mais la jeune femme est sur le point de se planter un poignard dans la gorge et, sur le mur au-dessus d'elle, Pouyandeh a placé les copies de six Lucrèce se suicidant. D'origine iranienne, elle sait quel sort est fait aux femmes dans son pays natal. Ainsi commence le parcours, qui finit sur les gisants de Hamdad. Il est donc impossible d'échapper à la réflexion douloureuse qui soutient l'exposition. ■

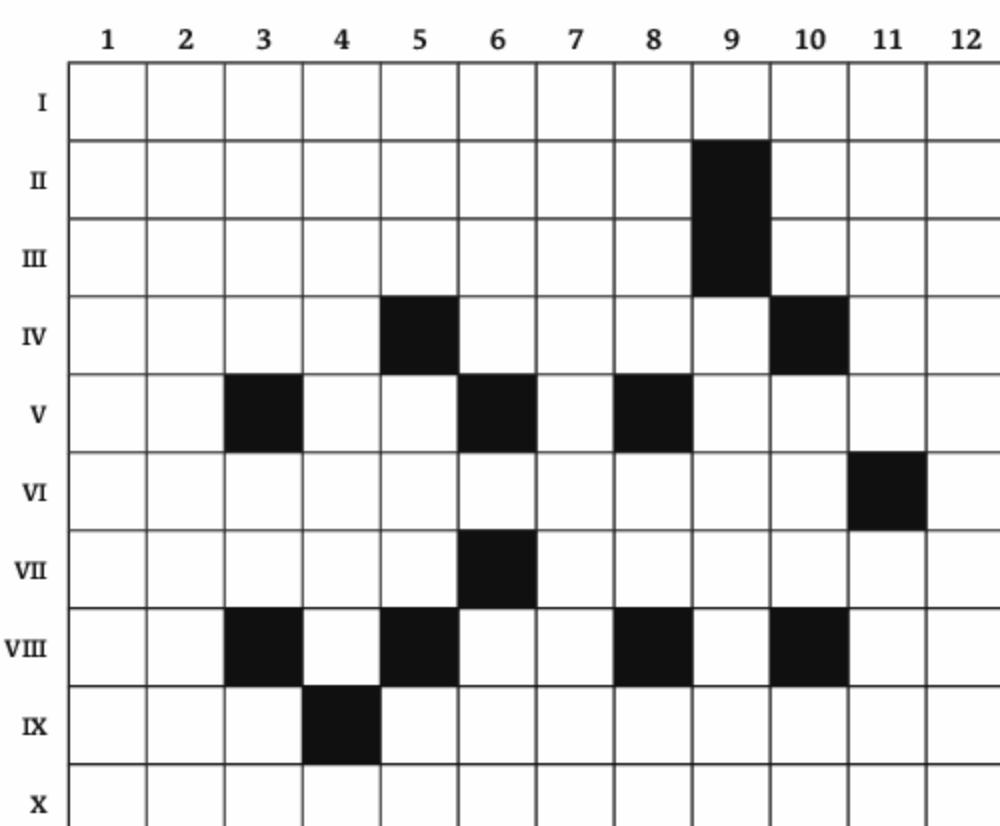
PHILIPPE DAGEN

« La vie est une plaie dont je ne me défais pas ». Fondation Francès, 21, rue Georges-Bosseau, Clichy (Hauts-de-Seine). Jusqu'au 19 juillet. Entrée libre, réservation sur Fondationfrances.com

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 100
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 099

HORizontalement 1. Point-virgule. 2. Optera. Aérés. 3. Néologisme. 4. Trust. Rai. Da. V. Ic. Lissier. 6. Fuentes. Smic. 7. Ils. Avéra. Fe. 8. César. Fon. Il. 9. Eude. Staël. 10. Tendancieuse.
Verticalement 1. Pontificat. 2. Operculé. 3. Itou. Essen. 4. Nelson. Aud. 5. Trot. Tarda. 6. Vag. Lev. En. 7. Irisée. 8. Rasas. Rosi. 9. Gémisante. 10. Ure. Im. Au. 11. Le. Déifiés. 12. Escarcelle.

HORIZONTALEMENT

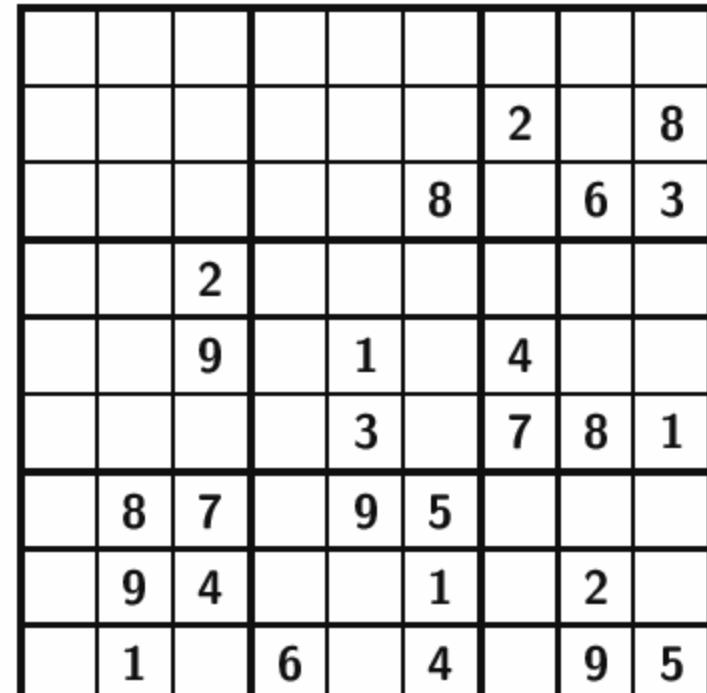
I. Vaniteux, arrogant et satisfait de lui-même. II. Récolte sur le terrain et assure le service à table. Pour les amateurs de vermouths et de champagnes. III. Installera de façon rationnelle. Accord du Nord. IV. Pose question. Véhicules de l'espace. Désaccord à la City. V. Cité d'Abraham. Prétresse chez Héra. Syrienne écrasée sous les bombes. VI. Boule de poils indigeste chez les animaux. VII. Pain de campagne. Cria comme une hironnelle. VIII. Partit à la fin. Romains. Grande réunion. IX. Fait du neuf. Grand Canadien abstrait. X. Suivrais le plus discrètement possible.

VERTICAMENT

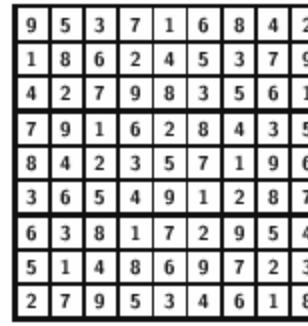
1. Délicieux fruit originaire du Japon. 2. Ont fait une remontée fort désagréable. 3. Bon père, belle mer. En action. Pour classer les notes. 4. Lumière de studio. 5. Bousculée à l'arrivée de Trump. Morceau de la couronne. En rogne. 6. Production ouvrière. Sa vérité est latine. 7. Sa date est surveillée par le consommateur. 8. Suit sa voie en ville. Finir à la fin. Patron en région. 9. Avoir l'eau à la bouche. 10. Capitale avant Tokyo. Article. Donné dans la fosse. 11. Poison à évacuer. Barbouillé. 12. Amateurs de bois et d'essences.

SUDOKU

N°25-100



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



Très facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

NOUVEAU HORS-SÉRIE

Comment les États-Unis, la Russie et la Chine se partagent le monde et le rendent plus dangereux. Les analyses de la presse étrangère.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Courrier international

LE NOUVEL ÂGE DES EMPIRES

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 32 25 71 71.

Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue

Pierre-Mendès-France

75013 PARIS

Tél : 01-57-28-39-00

Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France

Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Europhosphat : PIto = 0,0083 kg/tonne de papier



VOYAGE
MILAN (ITALIE)

Symbole de l'Italie industrielle, la capitale lombarde est aussi une ville de culture. La réouverture de la ligne de train Paris-Milan, bloquée depuis le 27 août 2023 par un éboulement, est l'occasion rêvée d'y passer un week-end d'émerveillement.

Jour 1

9 heures Grimper au Duomo

A tout seigneur tout honneur : comment commencer cette visite autrement qu'en s'inclinant devant la majesté du Duomo (1), le monument le plus célèbre de la ville, troisième plus grande église du monde, chef-d'œuvre du gothique construit pendant cinq siècles et demi et dont la façade toute de marbre blanc ciselé est l'un des plus merveilleux livres d'images qui soit ? Qu'en dire qui ne l'ait déjà été cent fois ? Rappeler ses 108 mètres de haut, ses 3 400 statues, ses 135 flèches, sa capacité à accueillir 40 000 personnes, parler de cette efflorescence de pierre à l'extérieur, de ses vitraux somptueux à l'intérieur, surtout le triptyque « Ancien Testament – Nouveau Testament – Apocalypse », de la tour-lanterne située en son centre ou du clou de la Vraie Croix, relique précieuse suspendue au-dessus du grand autel. Et, bien sûr, commander la visite sur ses toits, d'où la vue sur Milan est magnifique.

10h30 Flâner sous une verrière

Donnant sur la place du Duomo, la galerie commerçante néoclassique Victor Emmanuel II (2), symbole du Milan luxueux, abrite des boutiques de grandes marques. Sa structure en croix et l'immense verrière qui la couvre, ses mosaïques désignant les différents continents et l'arc de triomphe qui la ferme d'un côté imposent de la voir, même si le shopping de luxe vous indiffère.

11h30 Chanter à la Scala

La galerie est de plus le passage idéal entre le Duomo et le théâtre de la Scala (3), au nom synonyme d'opéra dans le monde entier. Dans le musée qui le jouxte se trouvent des souvenirs des grands noms qui firent la réputation du lieu : portraits de Giuseppe Verdi (1813-1901) et de Maria Callas (1923-1977), instruments de musique et affiches de concerts légendaires. Pendant cinq minutes, depuis une loge vitrée, il est possible d'assister à un morceau de la représentation en cours s'il y en a une. Peu de lieux à Milan sont aussi chargés de souvenirs et d'émotions.

13 heures Savourer un risotto

A l'Acanto, le restaurant de l'hôtel Principe Di Savoia, situé à un quart d'heure à pied de la gare centrale, le risotto à la milanaise (oignon, moelle de bœuf, vin blanc, bouillon au safran) du chef Matteo Gabrielli est l'un des meilleurs de la ville.

15 heures Chefs-d'œuvre à l'italienne

Le quartier étudiant de Brera, à deux pas de La Scala, abrite une académie des beaux-arts et une immense pinacothèque (4), l'un des musées les plus importants d'Italie. Si la peinture italienne y domine presque exclusivement, les tableaux viennent de toutes les régions du pays, et non de la seule école lombarde. Au-delà des thèmes religieux, très présents, on admirera des portraits superbes de Lorenzo Lotto (1480-1556) et du moins connu Francesco Cairo (1607-1665).

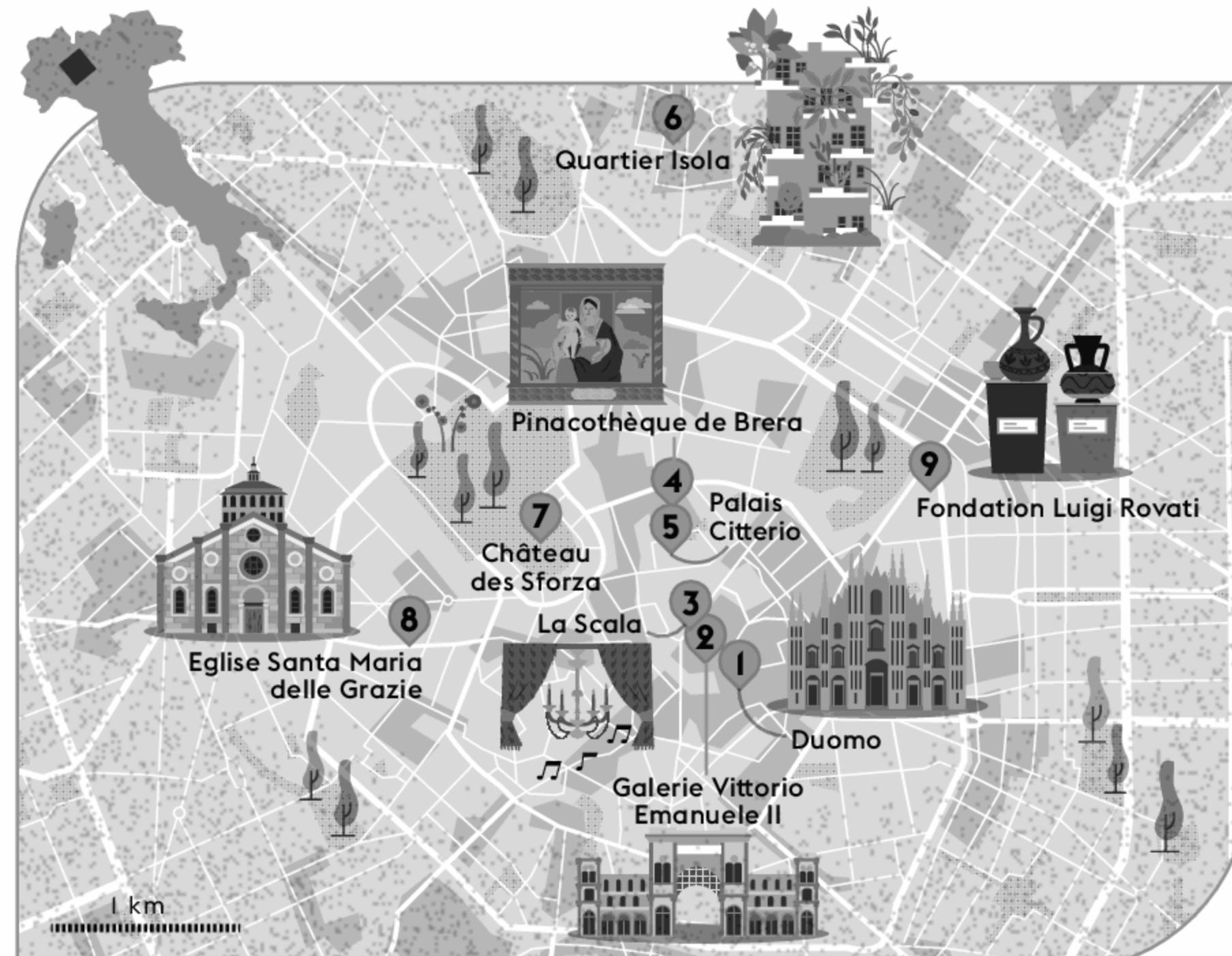
17 heures Autoportraits au palais

Ceux que cette profusion (38 salles...) pourrait épouser se rendront quelques maisons plus loin dans la même rue au palais Citterio (5), qui a ouvert en décembre 2024 et fera partie d'un projet appelé « La Grande Brera », réunissant les deux musées et l'académie. Des expositions temporaires, des salles plus petites et des objets moins nombreux, dont une superbe collection d'autoportraits miniatures de grands artistes ayant appartenu au scénariste Cesare Zavattini

Le château des Sforza, vu depuis le parc Sempione, le plus grand espace vert de la ville. JON AROLI IMAGES/HEMIS

48 heures à Milan

Admirez une majestueuse cathédrale ou un gratte-ciel végétalisé, courir les boutiques chics ou visiter une riche pinacothèque, avant une pause gourmande dans un élégant café, la capitale de la Lombardie regorge de beauté(s)



(1902-1989), font du palais l'idéal pendant à sa majestueuse grande sœur.

19 heures Gastronomie d'Italie

Bertoni, ce restaurant gastronomique au décor feutré, situé un peu plus au nord, vers le quartier moderne Isola (6), est l'un des plus connus de Milan. Des produits simples venus de toute l'Italie et cuisinés avec inventivité par le chef Andrea Bertoni sont servis : artichauts au caviar, morue cuite et crue...

21 heures Forêts verticales

En sortant de chez Bertoni, promenez-vous dans le quartier Isola, l'un des plus modernes de Milan, où les tours UniCredit et les deux tours végétalisées du Bosco Verticale se concurrencent. D'un coup, le lien se fait entre le Milan culturel et le Milan indus-

trie et industriel, celui dont l'image colle à une ville souvent jugée plus étouffante que Venise ou Florence.

14 heures De l'ancien au moderne

En quittant le bistrot, on tombe sur la Fondation Luigi Rovati (9), un musée ouvert en 2016 qui offre un fascinant dialogue entre l'art contemporain et l'art étrusque, traquant chez l'un les influences de l'autre. Peu de pièces, mais toutes chargées de sens et présentées les unes en face des autres. Cela démarre au sous-sol, dans une pièce inspirée par les tombes étrusques et créée par l'architecte Mario Cucinella, et se poursuit à l'étage dans l'historique palais du prince di Piombino.

18 heures Trinquer à la nuit tombée

Le Remedy Milano Wine Bar, une cave à vin unique créée par trois passionnés (dont l'un est sommelier dans les Pouilles), abrite une cave de 20 000 bouteilles. On peut y déguster aussi de larges planches de charcuterie et discuter entre connaisseurs. Et laisser tomber la nuit confortablement installé, puisque le lieu ne ferme qu'à 1 heure du matin. ■

HUBERT PROLONGEAU

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'office national italien de tourisme (ENIT) et Yes Milano.

Hamit Bozarslan

« Les Kurdes veulent être les sujets de leur propre histoire »

Le chercheur revient sur les siècles de lutte des Kurdes. Selon l'auteur, s'ils sont forcés d'accepter les conditions d'une puissance internationale pour assurer leur survie, les groupes minoritaires développent néanmoins des modes de résistance

ENTRETIEN

Les travaux de Hamit Bozarslan, directeur de recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), sont consacrés à l'évolution du Proche-Orient et à la violence de cet espace stratégique. Spécialiste des systèmes politiques et des transitions démocratiques, cet historien et politiste qui est l'auteur de plusieurs livres sur le monde arabo-musulman vient de diriger l'ouvrage collectif *Histoire des Kurdes, des origines à nos jours* (Cerf, 624 pages, 29 euros).

Comment les organisations kurdes ont-elles accueilli la victoire de Donald Trump et les premières mesures prises par son administration ?

L'« egocritique » trumpienne est imprévisible mais les Kurdes syriens savent que leur destin dépend de la protection des Etats-Unis, qui les ont en partie trahis en 2018-2019. Washington sert en effet d'intermédiaire entre la Turquie et ses « proxy » [troupes auxiliaires] syriens et kurdes, mais aussi entre ces derniers et le nouveau pouvoir syrien. Washington est en outre présent, avec Paris, dans le rapprochement entre les Kurdes d'Irak et de Syrie.

Vous écrivez que, depuis l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023, les leaders kurdes sont partagés au sujet de la recomposition du Proche-Orient. Pourquoi ?

Les leaders hésitent entre le malaise et l'espoir. Le malaise, car les mouvements kurdes sont traditionnellement pro-palestiniens. L'espoir, car Israël, militairement présent en Syrie, ne veut ni d'une extension de la zone d'influence turque dans la région, ni d'une Syrie forte : l'Etat hébreu soutient les minorités druze, kurde et sans doute alaouite.

La fin de la dictature de Bachar Al-Assad en Syrie en décembre 2024, comme celle de Saddam Hussein en Irak en 2003, a-t-elle été un facteur de développement de la cause kurde ou a-t-elle montré les limites ?

Les deux. L'établissement, en 2005, d'une région fédérale au Kurdistan irakien et, dans les années 2010, d'une zone autonome, en Syrie, dépassant les régions kurdes a décloisonné l'ensemble du Kurdistan. Mais en raison de ces frontières, la classe politique kurde est fragmentée. La Turquie et l'Iran exercent en outre une pression extrême sur le Kurdistan irakien, et la première s'efforce d'étouffer l'autonomie kurde en Syrie.

Où en sont les relations, en Syrie, entre le nouveau pouvoir issu des milices islamistes anti-Bachar et les formations kurdes ?

Le nouveau pouvoir syrien est fragile, il gouverne dans un pays exsangue et il n'a pas les moyens d'entrer dans une nouvelle période de violence. D'où l'obligation, pour lui, de négocier avec les Kurdes : ils contrôlent près de 30 % du territoire syrien et ils ont, pour le moment, le soutien des Etats-Unis. Les Kurdes ne participent pas au gouvernement militaire de Damas, mais ils signent, avec lui, des mini-accords sur la gestion du pétrole, le contrôle sécuritaire, l'uniformisation du système éducatif ou le désarmement des milices proturques de la ville d'Afrin occupée par la Turquie en 2018 – celui-ci permettrait aux Kurdes qui ont été chassés de cette ville d'y retourner.

Vous ne vous attardez pas sur les tensions entre l'Iran et Israël ou sur le processus de négociation entre l'Iran et les Etats-Unis. Comment les organisations kurdes d'Iran se positionnent-elles sur ces deux sujets ?

Les organisations saluent toute mesure diplomatique ou politique qui pourrait, sans signifier une guerre, affaiblir l'influence de la Turquie et de l'Iran dans la région. En Iran, beaucoup d'opposants, dont les Kurdes, souhaitent désormais une intervention contre ce régime à bout de souffle, mais d'autres savent les risques d'un tel scénario.

A Ankara, le président Erdogan a déclaré tendre la main aux Kurdes, et, de sa prison, le leader kurde Abdullah Öcalan a appelé à la dissolution du Parti des travailleurs du Kurdistan. Est-ce le début d'un déblocage de la question kurde en Turquie ?

Il faut rester prudent. Quand on lit les déclarations d'Erdogan, deux points sautent aux yeux : il réduit la question kurde au terrorisme et il nie le fait qu'elle existe depuis le début de la République turque. A ses yeux, les résistances kurdes ne sont pas autonomes et les Kurdes ne sont pas les sujets de leur propre histoire : ils sont, selon lui, manipulés par d'autres forces. Cet argument est inquiétant car il a été utilisé, en 1915, pour justifier le génocide des Arméniens et la répression à l'égard des autres communautés chrétiennes de l'Empire ottoman.

Selon vous, les Kurdes ont raté leur rendez-vous avec le modèle de Westphalie, qui consacre les principes de souveraineté, territorialité et réciprocité, les Empires ottoman et perse se tenant à l'écart des principes de l'Etat-nation. Peut-on comprendre la souveraineté sans passer par Westphalie ?

Ces deux Empires n'ont jamais été des entités westphaliennes : ils estimaient qu'ils avaient une mission historique, voire divine, de domination du monde. En 1920, lors de la signature du traité de Sèvres qui a démembré l'Empire ottoman, les Kurdes auraient pu devenir un Etat, mais ce projet a été entravé par la logique mandataire imposée au Moyen-Orient avec la création de l'Irak et de la Syrie et par le choix de nombreux dignitaires kurdes de soutenir Mustafa Kemal [premier président turc, au pouvoir de 1923 à 1938], qui leur promettait d'unifier le Kurdistan et de reconnaître leur existence.

Les idées des Lumières ont-elles eu une influence sur la formation des élites ?

Aux XIX^e et XX^e siècles, deux forces de résistance ont émergé au Kurdistan : une intelligentsia plus attachée à la notion de « nation » que d'Etat et des forces rurales (tribales et confédérées) qui, elles aussi, rejetaient l'Etat parce qu'il était interventionniste et centralisateur, et imposait ses nor-



YANN LEGENDRE

mes, son système d'éducation, sa fiscalité et son service militaire. C'est la jonction de ces deux forces qui a permis aux Kurdes de disposer d'une force humaine de poids.

Ce modèle qui a duré jusqu'aux années 1970 n'est plus en place. Rural à 75 % en 1980, le Kurdistan l'est aujourd'hui à 20-25 % : les villes, désormais, dominent avec la formation de classes moyennes et des changements dans les mœurs. Il y a quarante ans, les familles kurdes avaient 7 à 8 enfants, aujourd'hui, elles en ont en moyenne 1,6 à 1,7. Cette évolution favorise le développement de l'intelligentsia.

Vous écrivez que la langue et la culture, non pas la religion ou l'ethnie, cimentent l'identité collective kurde. Est-ce la principale raison de l'émancation des femmes ?

Face aux Etats musulmans qui divisaient le Kurdistan, les organisations kurdes ont mobilisé des discours, non pas religieux, mais symboliques – une historiographie commune, un imaginaire cartographique, un hymne national. La défense des femmes est en partie liée à cette marginalisation du fait religieux, même s'il existe une vague de conservatisme social.

Les femmes ont participé, dès les années 1960, à la contestation kurde. Aujourd'hui, des brigades de femmes participent à la lutte en Syrie ou en Turquie, et toutes les charges importantes – qu'elles soient politiques ou militaires – sont dédoublées dans un système de coprésidence où les hommes et les femmes partagent les responsabilités.

Quel rapport entretiennent les élites kurdes avec la notion du politique ?

Les révoltes kurdes du XIX^e siècle défendaient l'autonomie locale contre un Etat : la grande révolte de 1880 a balayé une partie du Kurdistan ottoman et une autre du Kurdistan iranien. Le leader de cette révolte, Cheikh Ubeydullah, avait déclaré à une délégation américaine : « Désormais, les Kurdes veulent avoir leur propre justice et juger eux-mêmes leurs criminels. » Les

Kurdes veulent être les sujets de leur propre histoire : ils se reconnaissent dans la théorie de Kant sur la sortie du statut de mineur et l'accès à celui du majeur.

Le référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien, en 2017, s'est soldé par une victoire du oui à 92,73 %, mais rien n'a changé. Pourquoi le principe d'autodétermination a-t-il tant de mal à être efficient au Proche-Orient ?

Les blocages entre puissances entravent le processus d'autodétermination. Au début du XX^e siècle, la division du Kurdistan était liée aux intérêts des vainqueurs de la première guerre mondiale – la France et la Grande-Bretagne – et, après 1945, l'Occident a soutenu la Turquie ou l'Iran alors que l'Irak et la Syrie devenaient en partie des « clients » de l'URSS.

Les peuples sans Etat sont-ils condamnés à être instrumentalisés par les puissances ?

Pour assurer leur survie, les groupes minoritaires sont souvent obligés d'accepter les conditions d'une puissance internationale mais ils ne sont pas pour autant passifs : ils développent de multiples modes de résistance. En Turquie, les candidats kurdes qui remportent des municipalités sont démis de leurs fonctions, mais leurs victoires leur apportent une grande légitimité.

Comment expliquez-vous le renouveau actuel des études sur les Kurdes dans le monde ?

Par les progrès de la question kurde à l'échelle internationale, mais aussi par l'émergence, depuis vingt ans, d'une nouvelle génération de chercheurs, notamment kurdes. Loin de tout engagement politique, ils développent, dans le monde universitaire européen et américain, une lecture autonome du discours des organisations kurdes. Grâce à leur travail, il existe un champ d'études kurdes partiellement autonome des champs d'études sur la Turquie, l'Iran, l'Irak ou la Syrie. ■

PROPOS REÇUEILLIS PAR GAÏDZ MINASSIAN



HISTOIRE DES KURDES DES ORIGINES À NOS JOURS
sous la direction de Hamit Bozarslan.
Cerf, 624 pages, 29 euros

LA RÉSISTANCE D'UN PEUPLE SANS ÉTAT

LA RÉSILIENCE serait-elle le moteur de l'histoire des Kurdes ? A la lecture de la somme dirigée par le politiste Hamit Bozarslan, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, cette expression fourre-tout semble convenir à ce peuple sans Etat.

Lancée par le directeur de l'Institut kurde de Paris, Kendal Nezan, l'*Histoire des Kurdes des origines à nos jours* (Cerf, 624 pages, 29 euros) est consacrée à leur expérience du politique depuis l'Antiquité. Cette plongée dans les origines et

le développement du Kurdistan décrypte l'histoire des Empires ottoman et perse, puis celle des Etats-nations (Turquie, Iran, Syrie, Irak), non pas par le centre du pouvoir, mais par la périphérie – un parti pris qui permet de découvrir leurs marges.

Dans un Moyen-Orient en recomposition permanente, les chercheurs donnent toute l'historicité qu'il mérite au phénomène kurde. Ce défi est relevé avec exhaustivité et originalité. Exhaustivité, car l'ouvrage s'adresse avant tout

aux étudiants et aux chercheurs spécialistes du Moyen-Orient : les contributeurs ont eu toute la place pour raconter l'histoire de ce peuple divisé aujourd'hui entre quatre Etats. Originalité, car ce travail collectif comble un vide dans l'histoire kurde en langue française.

A l'heure où les études kurdes sont florissantes, l'approche transnationale de l'ouvrage participe à la longue marche vers la souveraineté – impossible ? – d'un Kurdistan réunifié. ■

G.A.M.

Julien Chaisse Pendant que l'Europe consulte, évalue et rédige, d'autres frappent

Le professeur de droit souligne les risques que prend l'Union européenne en refusant de déroger à ses valeurs, face à des puissances moins scrupuleuses, notamment les Etats-Unis de Donald Trump

Le 2 avril, Donald Trump a unilatéralement imposé des droits de douane de 20 % sur la quasi-totalité des importations européennes. Mais, dans un revirement spectaculaire, le président des Etats-Unis a annoncé le 23 avril que ces droits de douane allaient «baisser substantiellement», tout en affirmant que le taux final «ne sera[it] pas nul». Cette volte-face illustre à la fois l'instabilité stratégique de l'administration américaine et le coût politique d'un protectionnisme improvisé. Elle révèle aussi une occasion d'agir pour l'Union européenne, à condition de ne pas y entrer à reculons.

Bruxelles a, de son côté, préparé une réponse : une liste de produits américains à taxer pour un total de 22 milliards d'euros. Pour le moment, la Commission européenne a choisi de suspendre cette offensive, sans pour autant la déssamer. Il faut cependant que cette suspension cesse d'être interprétée comme de l'attentisme. L'Union européenne doit se préparer non seulement à réagir, mais aussi à transformer chaque excès américain en levier d'affaiblissement stratégique des Etats-Unis.

Depuis sa création, l'Union européenne s'appuie sur le droit pour structurer ses relations commerciales. C'est le fondement de sa légitimité et de son in-

fluence, elle qui n'a jamais voulu s'imposer par la contrainte, mais par la norme. Le respect des règles, des procédures, des engagements mutuels a toujours constitué son principal levier. Mais que vaut ce levier lorsque l'autre partie refuse de jouer selon les mêmes règles ? Les Etats-Unis ont délibérément bloqué l'organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), contournent les mécanismes multilatéraux, et ne cherchent même plus à justifier leurs mesures dans le cadre des accords internationaux. Le tarif de 20 % annoncé le 2 avril, puis partiellement désavoué mercredi 23 avril, constitue un exemple éloquent de cette stratégie erratique qui combine agressivité initiale et replis tactiques.

Les contre-mesures de la Chine

Pendant que l'Europe consulte, évalue et rédige, d'autres frappent. La Chine, dans un contexte similaire, a immédiatement réagi avec un ensemble cohérent de contre-mesures. Surtout, elle a intelligemment couplé ses ripostes tarifaires à une série de contrôles à l'exportation sur les terres rares. Ce choix ciblé a amplifié leur portée stratégique, tout en détournant l'attention médiatique vers les seuls droits de douane. L'Union, elle, a suspendu sa réponse en espérant rouvrir le dialogue. Ce décalage de réac-

tion n'est pas seulement une question de temps. Il témoigne d'une divergence plus profonde dans la manière d'envisager l'action économique.

L'écart est devenu trop visible : d'un côté, des décisions prises rapidement et appliquées sans états d'âme, de l'autre, des semaines de réunions, de consultations, de calibrage. Il ne s'agit pas d'opposer brutalité et raffinement, mais de constater que l'UE agit dans un registre qui n'est plus celui de ses principaux partenaires. Ce registre est désormais perçu comme une faiblesse, non comme une force.

L'Europe a fait le choix d'une réponse conditionnelle, procédurale, différée. Ce n'est pas une erreur en soi, mais ce n'est pas perçu comme une stratégie. Aux yeux de ses partenaires, cela ressemble à de l'hésitation, ce qui, dans un rapport de force commercial, a un prix : la perte de crédibilité. Même si les mesures de rétorsion sont prêtes, même si les montants sont importants, l'absence de déclenchement rapide laisse penser que Bruxelles doute de sa propre force. Ce doute, réel ou supposé, a peut-être contribué au recul partiel de Trump. Il serait toutefois illusoire de croire que ce geste marque un changement de cap durable. Il faut s'y préparer comme à une pause stratégique, à exploiter sans indulgence.

L'UE a pourtant des outils à sa disposition. Elle s'est récemment dotée d'un nouvel instrument de réponse : l'anticoercition. Ce dispositif offre une marge de manœuvre bien plus large que les seules taxes douanières et permet de cibler les produits importés, mais aussi les services, les investissements, l'accès aux marchés publics. Il ouvre la porte à des mesures tel-



CE N'EST PAS L'ABSENCE D'OUTILS QUI PARALYSE L'UNION EUROPÉENNE, MAIS UNE CONCEPTION DU DROIT QUI ÉVACUE LA LOGIQUE DE CONFRONTATION

les que l'exclusion d'entreprises étrangères des appels d'offres européens, ou la suspension partielle de la protection des droits de propriété intellectuelle.

Toucher les intérêts américains

Ce dernier point est crucial. Les Etats-Unis ont un déficit commercial avec l'UE dans les biens, mais un excédent substantiel dans les services. C'est sur ce terrain que l'instrument anticoercition pourrait véritablement faire pression. En réduisant, par exemple, l'accès des prestataires américains aux marchés numériques européens, ou en modulant la reconnaissance de certains droits industriels, Bruxelles peut toucher des intérêts stratégiques américains. Le cadre existe, il est légal et opérationnel. Il reste pourtant inutilisé. La prochaine attaque ne viendra pas des droits de douane sur les

biens, mais des tentatives américaines de démanteler les régulations européennes sur les services, en particulier dans l'audiovisuel. L'Union doit s'y préparer dès maintenant, non pas en réaction, mais en anticipation.

Ce n'est pas l'absence d'outils qui paralyse l'Union, mais une conception du droit qui évacue la logique de confrontation. Il ne faut pas attendre la prochaine offensive. Il faut la préparer. Et l'utiliser pour frapper fort. Personne ne suggère d'abandonner le droit, ce serait une régression. Il faut néanmoins cesser de croire qu'il peut suffire. Le droit n'est pas une fin en soi, mais un outil qui n'a de poids que s'il est appliqué avec conviction. Tant que l'Union européenne continue d'espérer convaincre ses partenaires par la seule vertu de ses principes, elle s'expose à ce que ces principes soient ignorés ou tournés en dérision, même lorsqu'un adversaire recule. Il ne s'agit pas d'imiter les Etats-Unis. Il s'agit d'imposer un rapport de force structuré, constant, assuré.

L'Europe a les moyens de faire respecter ses choix. Elle a les textes, les mécanismes, les montants, et l'assise politique. Ce qui lui manque, c'est la volonté d'en faire un usage anticipé, offensif, stratégique. C'est la capacité de transformer la menace commerciale en occasion politique. ■

Julien Chaisse est professeur de droit à la City University de Hongkong, en Chine

L'Afrique produit moins de 2 % des vaccins dont elle a besoin : il faut développer la fabrication locale

Après des années d'avancée, la vaccination reflue dans les pays pauvres sous l'effet des conflits et du changement climatique. **Alice Desclaux, Isabelle Marchais, Francine Ntoumi et Oumy Thiongane** appellent à remédier à la totale dépendance du continent africain à l'égard des producteurs étrangers de vaccins

**EN 2023,
11 MILLIONS
D'ENFANTS
N'AVAIENT PAS
REÇU LEUR PREMIER
VACCIN CONTRE
LA DIPHTÉRIE
ET LE TÉTANOS**

La vaccination est l'une des interventions de santé publique les plus efficaces et les plus rentables au monde. Pourtant, de nombreuses maladies «évitables» (c'est-à-dire pour lesquelles un vaccin ou un traitement existent) progressent aujourd'hui, sous l'effet du changement climatique, des conflits et des déplacements de populations, et mettent en péril des années d'avancées réalisées en matière de santé mondiale.

Ainsi, en 2023, 11 millions d'enfants n'avaient toujours pas reçu leur premier vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, dans les 57 pays pauvres soutenus par l'Alliance du vaccin, soit 18 % de plus qu'en 2019. Dans ce contexte, l'annonce de coupes potentielles dans le financement américain de l'organisation, qui approvisionne la majorité des pays africains, suscite de vives préoccupations : plus d'un mil-

lion de décès supplémentaires dus à des maladies évitables pourraient être enregistrés, dont une grande partie surviendrait en Afrique.

L'Afrique est en effet en première ligne des défis liés à la vaccination : 95 % des décès dus au paludisme – dont une écrasante majorité survient chez les enfants de moins de 5 ans – se concentrent sur le continent. Plus de la moitié des décès sont d'ailleurs recensés dans seulement quatre pays : le Nigeria, la République démocratique du Congo, le Niger et la Tanzanie.

Obstacles nombreux
Néanmoins, le déploiement de nouveaux vaccins spécifiques, qui permettent de réduire de 75 % les cas de paludisme, permet d'espérer une amélioration de la situation dans les années à venir. Le succès de ces initiatives reposera sur un déploiement à

grande échelle, rendu possible uniquement par des investissements conséquents.

L'autre enjeu majeur pour l'Afrique est la production locale de vaccins. Actuellement, le continent produit moins de 2 % des vaccins dont il a besoin, et est donc extrêmement dépendant des fournisseurs étrangers. Cette vulnérabilité a été particulièrement mise en lumière lors des récentes crises sanitaires, celle du Covid-19 en tête.

Les obstacles sont nombreux. Le premier défi est celui du financement : installer une usine de production en Afrique coûte bien plus cher qu'ailleurs, notamment à cause de taux d'intérêt plus élevés sur les emprunts et du manque d'infrastructures adaptées. Un autre obstacle majeur réside dans le manque de réglementations. A ce jour, l'Institut Pasteur de Dakar est, par exemple, le seul laboratoire africain à répondre à

l'ensemble des exigences de l'Organisation mondiale de la santé pour la production du vaccin contre la fièvre jaune.

En cause également : la fragmentation du marché vaccinal africain, éclaté en 54 pays, bien que l'Union africaine ait récemment mis en place un mécanisme d'achats mutualisés, à l'image de celui adopté par l'Union européenne pendant la pandémie de Covid-19. En s'étant engagée à acheter une partie de la production des futurs laboratoires du continent, l'Alliance du vaccin devrait constituer ainsi un débouché essentiel pour l'essor de la fabrication locale.

Montée de l'hésitation vaccinale
L'Afrique consacre chaque année des milliards de dollars à l'achat de vaccins. Réduire cette dépendance extérieure en augmentant la production régionale nécessite donc un engagement accru des pays riches, en termes financiers comme en partage de technologies.

Paradoxalement, alors que les populations africaines, conscientes des dangers immédiats liés aux maladies infectieuses, sont très majoritairement en demande de vaccination, de nombreux pays occidentaux connaissent une montée inquiétante de l'hésitation vaccinale. La désinformation, amplifiée par les réseaux sociaux, alimente cette méfiance, tandis que la raréfaction des maladies grâce à la vaccination conduit à une perception erronée de leur gravité. Les tendances à la baisse de la solidarité internationale partout dans le monde, des Etats-Unis à la

France – qui vient de sabrer son budget d'aide publique au développement de 37 % –, sont autant de raisons de s'inquiéter de l'avvenir de la vaccination.

La conférence de reconstitution des ressources de l'Alliance du vaccin accueillie en juin à Bruxelles par la Commission européenne, sera un moment clé pour garantir l'accès aux vaccins à des millions d'enfants. Il est essentiel que les engagements financiers soient à la hauteur des enjeux. La vaccination est une promesse d'avenir, d'égalité et de dignité pour chaque enfant, quel que soit son lieu de naissance. Dans un monde en perpétuelle mutation, où les crises sanitaires, climatiques et géopolitiques s'entrelacent et se renforcent, investir dans la vaccination est plus que jamais une priorité absolue. ■

Alice Desclaux, directrice de recherche émérite en anthropologie à l'Institut de recherche pour le développement (Marseille); **Isabelle Marchais**, chercheuse associée en santé et démographie à l'Institut Jacques Delors (Paris); **Francine Ntoumi**, professeure en épidémiologie, présidente et fondatrice de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (Brazzaville); **Oumy Thiongane**, anthropologue de la santé, enseignante-rechercheuse à l'université Assane-Seck (Ziguinchor, Sénégal)

Le général de Gaulle accompagne plutôt qu'il n'est à l'initiative de l'ordonnance du 21 avril 1944, instituant entre autres le droit de vote et l'éligibilité des femmes. Elle est adoptée après quelques manœuvres dilatoires, closes par l'amendement du représentant communiste Fernand Grenier, le 24 mars à l'Assemblée consultative à Alger : c'est bien lors des municipales du 29 avril 1945 que les femmes voteront, et non plus tard. «Les femmes ont voté comme un seul homme», écrit le lendemain *La France libre*.

Décennie après décennie, chaque commémoration souligne le retard français en la matière et les paradoxes de l'universalité dans un pays qui en a pourtant fait une valeur cardinale. Deux prismes sont généralement mobilisés pour lire cette histoire : le prisme du genre ; le prisme du politique. Nous y ajouterons une lunette socio-historique sur l'acte même de voter.

23 avril 1848-29 avril 1945 : il aura donc fallu quatre-vingt-dix-sept ans pour que le «vote universel», comme l'on disait en 1848, mais exclusivement masculin, dont fut issue l'Assemblée constituante de la II^e République, se transforme en un suffrage vraiment universel, au terme d'une dynamique complexe. Portée au cours du premier XX^e siècle par les luttes d'une minorité de suffragistes, elle écorne les préventions politiques et les préjugés masculinistes et conservateurs.

La réforme ne peut plus être ajournée en 1945. L'ambition de rebâtir une France nouvelle ne peut plus escamoter l'intégration électorale de celles qui, comme leurs maris, frères et fils, ont consenti à l'effort de guerre, voire garni les rangs de la Résistance.

Une participation massive

Le temps où le radical Alexandre Bérard avait plaidé, dans son rapport de 1919 au Sénat, l'un des temples de l'antiféminisme, contre le vote des femmes, au motif que «plus que pour manier le bulletin de vote, les mains de femmes sont faites pour être bâties, bâties dévotement quand ce sont celles des mères, amoureusement quand ce sont celles des femmes ou des fiancées», ce temps-là est révolu, dans les discours officiels tout du moins.

Comme après le décret du 5 mars 1848, il s'agit de parer au plus pressé. Dans une société marquée par les privations en tous genres, tandis que la guerre se poursuit, les municipalités sont appelées à inscrire, avec les moyens du bord, plus de 12 millions de nouveaux entrants : les hommes majeurs non inscrits depuis 1937 et toutes les femmes de plus de

Laurent Le Gall et Michel Offerlé

En 1945, en France, les femmes ont voté pour le vote

Cette année-là, les municipales d'avril-mai constituent le premier scrutin où les femmes de plus de 21 ans peuvent voter et sont éligibles. L'historien et le sociologue retracent les conditions et les ambivalences de ce suffrage vraiment universel

21 ans. En dépit de l'entreprise identificatoire menée sous Vichy, nombreux sont les Français et surtout les Françaises qui ne disposent d'aucuns papiers. L'heure est au bricolage : les femmes célibataires usent du livret de famille de leurs parents ou du livret militaire de leur père pour prouver leur identité.

La queue devant les centres d'inscription anticipe celle que les «ménagères» feront devant leurs premiers bureaux de vote au printemps. On ignore combien furent les non-inscrites et l'on se souviendra de la remarque de De Gaulle dans ses *Mémoires* à propos des abstentionnistes : «La plupart étaient des femmes, qui évitaient des formalités dont elles n'avaient pas l'habitude.»

Une seule liste électorale mêle hommes et femmes, même si dans quelques rares bureaux de vote on expérimente des votes séparés. De même que les élections du printemps 1848 avaient servi de banc d'essai, celles du printemps 1945 relèvent de la propédeutique.

S'il y a une chose sur laquelle s'accordent les prescripteurs électoraux (partis politiques, Eglise, journaux, associations et presse féminines...), c'est que le rendez-vous inaugural d'avril doit être un succès : de nombreux meetings se tiennent dans le froid, mais le nombre de brochures et d'affiches est contingenté par la pénurie de papier.

Comme il avait fallu amener les hommes de 1848 à user de leur droit et à accomplir leur devoir, il convient de reproduire une logique d'entraînement civique appelée à manifester le renouvellement d'un pacte républicain assis sur des bases numériquement et sociale-



LES ÉLECTRICES ENDOSSENT LEUR RÔLE EN DÉPIT DES CARICATURES ET DES COMMENTAIRES QUI IRONISENT SUR UN PREMIER ACTE NÉCESSAIREMENT MALADROIT

ment renforcées et à affirmer que le vote demeure bel et bien l'instrument privilégié de l'ordre politique – l'alternative révolutionnaire est, en effet, une autre possibilité. Et ça marche.

Les électrices endoscent leur rôle en dépit des caricatures et des commentaires qui, dans le cadre d'une politique de la condescendance, ironisent sur un premier acte nécessairement maladroit ; la presse se félicite de l'excellente tenue du scrutin dans des bureaux de vote sommairement aménagés (la guerre a endommagé le matériel électoral) ; aucun incident grave n'est à déplorer. En se déplaçant massivement, les femmes ont voté – comme les hommes l'avaient fait en 1848 – pour le vote.

Les 29 avril et 13 mai 1945, le second suffrage universel entérine l'existence

d'une nation civiquement revigorée. Le préfet de la Seine conclut : «Les témoins impartialia se plaisent à souligner que les électrices se sont acquittées de leur rôle avec une élégance, une compétence et un sérieux parfaits.» La séquence électorale suivante (neuf autres scrutins se succèdent en l'espace de deux ans) confirmera d'ailleurs la pérennité retrouvée d'un habitus républicain désormais universalisé.

La propension à rabattre l'électrice sur sa seule fonction de citoyenne, accédant à la politique conventionnelle avec le droit de vote et l'éligibilité, est une constante : elle sous-entend que l'électoralisation des nouvelles entrantes suppose leur éducation et, partant, leur loyauté aux codes et aux usages électoraux véhiculés depuis des décennies par les hommes. Cette vision est toutefois concurrencée par un tout autre discours, qui n'omet pas les singularités sociales des électrices.

Un «mélange des genres»

Loin d'être assimilable à la figure génératrice de l'autonomisation civique ou à celle de la soumission à un patriarcat qui lui dicterait ses gestes et ses choix, l'électrice, dans ses rapports ordinaires à la politique, n'est en aucun cas un monothé. D'aucunes se sont déjà émancipées par le travail, le militantisme, les études, d'autres ont subi, voire soutenu, la grande culpabilisation et l'entreprise du retour au foyer des femmes, orchestrées par les tenants de Vichy. Beaucoup, même si les indices sont ténus, ont entendu parler de politique dans leur quotidien. Les femmes n'ont pas attendu de

devenir électrices pour se politiser. La figure de la «ménagère» occupe bien des esprits. Henri Calet, chroniqueur à *Combat*, écrit : «Là aussi, il a fallu faire la queue. Et les électrices matinales tenaient presque toutes un fillet à la main, ce qui faisait penser que l'on vendait quelque chose dans le fond de la salle.» Mobilisée dans les discours, la «ménagère» souligne, surtout à gauche, et notamment chez les communistes qui investissent rapidement la sphère féminine de la politique (via l'Union des femmes françaises), que le vote est irréductible au seul front pionnier du civisme.

Le vote d'avril-mai 1945 est donc bien plus diffusé qu'il n'y paraît. Il est, en ses multiples arènes, un lieu du «mélange des genres», de tous les genres, entre confrontations, le plus souvent à bas bruit, du féminin et du masculin, et aspirations plus ou moins inquiètes sur la place que les femmes auraient à occuper. Elles furent ultraminoritaires parmi les assesseurs et les conseillers municipaux élus. Il faudra attendre quelques décennies avant que «l'électrice» ne devienne «un électeur comme les autres». ■

Crise du logement : les HLM, nouveau repoussoir de la droite

ANALYSE

Dans le courant du mois de mars, à une dizaine de jours d'intervalle, le ministre de la justice, Gérald Darmanin, s'est demandé sur Sud Radio «si le logement social doit continuer à exister en France tel qu'il existe». Tandis que Guillaume Kasbarian, ancien ministre du logement et député (Renaissance d'Eure-et-Loir, défendant sa proposition de loi sur la «fin du maintien à vie dans le logement social»). Le Rassemblement national (RN) a de longue date fait des HLM un sujet de prédilection, en réclamant de «donner la priorité aux Français» pour l'accès au logement social, afin de contrer une chimérique «préférence étrangère».

C'est désormais à la droite libérale de recourir aux formules démagogiques contre un parc social qui loge 10,5 millions de personnes, et de proposer des solutions trop simples à une crise du logement profonde et complexe : des prix immobiliers prohibitifs, près de 3 millions de ménages en attente d'un logement HLM et une pénurie historique de locations dans le parc privé.

Quel est le projet de M. Darmanin ? Déploreant que l'«on dépense des dizaines de milliards d'euros pour le logement social et qu'on [ait] autant de difficulté», le ministre dit «réver» que «tout le monde en France, dans sa vie, puisse être propriétaire». Comment ? Avec ces «dizaines de milliards

d'euros d'aides publiques, d'aides fiscales, mettons en place des prêts à taux zéro pour absolument tous les Français éligibles au logement social», a-t-il précisé à Lille, à l'occasion du congrès d'Horizons, le parti d'Edouard Philippe, le 16 mars, en appelant à «arrêter[er] même l'esprit du logement social».

Locataires plus âgés

Les outils d'accès sociale à la propriété existent déjà, mais le prêt à taux zéro permet en réalité de ne solvable qu'une partie des ménages. Comme l'indique l'Insee dans une étude publiée au début du mois d'avril, le parc social loge des personnes de plus en plus fragiles : 34 % des ménages vivant dans le parc social sont pauvres en 2022 (+5 points en six ans). Ils sont aussi plus âgés, la moitié d'entre eux dépassant 53 ans. Des profils qui n'ont pas un accès facile au crédit, tant s'en faut, et qui pourraient ne pas être en mesure de faire face aux charges et aux travaux d'une copropriété.

«Tout le monde ne souhaite pas et ne peut pas accéder à la copropriété», note Nathalie Appéré, maire (Parti socialiste) de Rennes, une métropole qui refuse de vendre des HLM à des particuliers, «car il y a un besoin de logements sociaux, et pour ne pas risquer de créer des copropriétés dégradées de demain».

Un autre pays européen a déjà tenté l'expérience du «tous propriétaires». Au Royaume-Uni, un tiers des ménages occupaient un logement social dans les années 1970, avant

que les politiques libérales de Margaret Thatcher, et son «Right to Buy» (droit des locataires à acheter leur HLM à bon prix), n'aboutissent au démantèlement partiel du parc social. Une politique aujourd'hui décriée, en raison de la pénurie de logements abordables et de la hausse des prix. Si bien que les Britanniques cherchent depuis 2007 à corriger le tir, avec la relance d'une production de logements sociaux. «L'expérience de l'Angleterre doit conduire à préserver le parc social» en France, conclut en 2019 l'ancien sénateur Les Républicains de Seine-Saint-Denis Philippe Dallier, dans un rapport d'information.

Eclipsé par la dissolution de l'Assemblée nationale, qui lui a fait perdre son portefeuille de ministre délégué au logement, Guillaume Kasbarian relance de son côté le mythe du logement social à vie, en visant les locataires dont les revenus ont fini par dépasser les plafonds de ressources. Les textes actuels empêchent déjà que des ménages deviennent un peu plus aisés puissent conserver leur HLM. Les plus aisés doivent aujourd'hui quitter les lieux dès que leurs ressources atteignent 150 % des plafonds. Guillaume Kasbarian veut abaisser ce seuil à 120 %, ce qui pourrait permettre de libérer 30 000 logements, sur un total de 5,4 millions de HLM.

Le débat mérite d'exister, au vu de la file d'attente pour décrocher un logement social, et compte tenu de l'avantage monétaire que procurent les loyers réduits (estimé à 225 euros mensuels). Les études montrent

toutefois que ces locataires dont les revenus ont progressé restent dans le parc social faute de choix : l'écart du simple au double, voire au triple, entre les loyers des parcs locatifs social et privé ne leur permet pas toujours de partir. «Il faudrait plutôt s'interroger sur les raisons pour lesquelles les locataires n'arrivent pas à sortir du parc social, sur l'échec du parcours résidentiel», estime François Jolivet, député (Horizons) de l'Indre. Ne traiter qu'un morceau du problème, cela stigmatise.»

Critiquée au sein même du groupe macro-nique Ensemble pour la République, la proposition de loi n'a pas encore passé la barrière de l'Assemblée nationale. Elle a d'abord été rejetée en commission, ce dont s'est félicitée la ministre déléguée à la ville, Juliette Méadel. L'examen en séance s'est ensuite terminé en queue de poisson : le texte, qui n'allait pas trouver de majorité, a été retiré de l'ordre du jour, moins de deux heures avant le début des débats dans l'Hémicycle. Il devrait être redéposé, mais largement remodelé.

Guillaume Kasbarian, comme Gérald Darmanin, ancien maire de Tourcoing (Nord), où les taux de logements sociaux comme de logements privés indignes sont particulièrement élevés, n'ignorent rien des ressorts de la crise du logement, ni des limites de leurs propositions. Mais ils ont choisi de faire du logement social, qui charrie dans l'opinion le mirage d'avantages indus, un nouvel épouvantail. ■

VÉRONIQUE CHOCRON (SERVICE SOCIÉTÉ)



ÉCONOMIE | CHRONIQUE

PAR STÉPHANE LAUER

Des patrons très âgés aux AG

Et ce le pouvoir qui conserve ou bien est-ce simplement l'idée de conserver le pouvoir? En cette période d'assemblées générales (AG) des actionnaires des grandes entreprises cotées, la question se pose au regard de l'âge avancé de ceux qui cherchent à se maintenir à leur tête. Les votes sur les changements de statut, afin de repousser l'âge de départ des directeurs généraux ou des présidents, se multiplient. Le phénomène n'est pas nouveau, mais ce qui, il y a encore quelques années, relevait de l'exception est désormais courant. De là à devenir la règle, il n'y a qu'un pas.

En théorie, rien n'empêche d'être patron à vie. La loi de 2001 relative aux nouvelles régulations économiques dispose bien que le président ou un directeur général doit être âgé de 65 ans maximum. Mais les sociétés sont libres d'adapter leurs statuts pour prolonger la carrière de leurs dirigeants. Le changement intervient pour faire face à un cas particulier, souvent présenté comme existentiel pour la bonne marche de l'entreprise. Mais, une fois le patron parti, les nouvelles bornes restent, si bien qu'à force la loi ne limite plus grand-chose.

C'est sans doute Pierre Pasquier, le fondateur du groupe de conseil informatique Sopra, qui détient la palme de la prolongation. En 2024, l'AG a repoussé l'âge limite du président à 94 ans. Il va sur ses 90 printemps avec soixante ans de mandat d'administrateur à son actif. Maurice Lévy, lui, n'a consenti à quitter la présidence de Publicis qu'en 2024, à l'âge de 82 ans, tout en restant «président d'honneur». La même année, Nicolas de Tavernost a quitté le directoire du Groupe M6, à 73 ans. Bernard Arnault, 76 ans, vient de faire modifier les statuts de LVMH afin de se donner encore une décennie pour peaufiner sa succession. Il peut rester jusqu'à 85 ans à la tête du groupe de luxe, dont sa famille contrôle 65 % des droits de vote.

Le 13 mai, l'AG de BNP Paribas sera consultée pour repousser l'âge de départ de son directeur général à 68, voire 69 ans et celui de son président jusqu'à 78, voire 79 ans, afin de reconduire le tandem composé de Jean-Laurent Bonnafé et Jean Lemierre. Sébastien Bazin, le PDG d'Accor, 63 ans, demandera le 28 mai aux actionnaires du groupe hôtelier de repousser l'âge limite à 68 ans. «Il y a beaucoup de choses que nous n'avons pas terminées, il faut finir le job», estime-t-il après... vingt ans de présence au conseil d'administration.

Au moment où les Français se crispent sur le relèvement de l'âge de départ à la retraite, les dirigeants d'entreprise ne se présentent pas pour passer la main. On peut le comprendre: se hisser au sommet est le fruit d'un combat de toute une carrière. Rémunération, pouvoir, statut, incitent à s'accrocher. Il y a aussi ceux qui s'imaginent irremplaçables, déifiant à leurs successeurs putatifs la capacité de faire aussi bien qu'eux. Denis Kessler (1952-2023), l'ex-patron du réassureur Scor, ou Maurice Lévy ont ainsi collectionné et usé les prétendants.

Faire le pari de la continuité n'a pas que des avantages. En jouant

CES DERNIÈRES ANNÉES, LES DIRIGEANTS ONT GAGNÉ EN LATITUDE POUR SE MAINTENIR À LA TÊTE DES ENTREPRISES

les prolongations à BNP Paribas, MM. Bonnafé et Lemierre chamboulent le processus de leur succession. Marguerite Bérard, la prometteuse patronne de la banque de détail du groupe, a fini par partir et prendre la tête du néerlandais ABN Amro. Laurent David, directeur général adjoint chargé des opérations a lui aussi préféré voguer vers d'autres horizons, laissant derrière lui deux directeurs généraux délégués qui sont de la même génération que M. Bonnafé. Ces dernières années, les patrons ont incontestablement gagné en latitude pour se maintenir au pouvoir. Paradoxalement, c'est la mise en place des pratiques de bonne gouvernance comme la limitation de l'*interlocking directorate*, ces sièges d'administrateurs croisés entre plusieurs sociétés, qui a changé la donne.

Une aporie du système

Si les conseils étaient auparavant plus consanguins, les membres avaient aussi plus de poids pour inciter une direction à ne pas jouer la montre. Entre pairs, pas de faux-semblants. En revanche, face à un parrain du CAC 40, quel poids peuvent avoir des administrateurs indépendants et/ou venus d'horizons professionnels parfois éloignés du cœur de métier de l'entreprise? Les grands actionnaires pourraient jouer le rôle d'arbitre. Mais, si l'on prend l'exemple de BNP Paribas, ce n'est pas le fonds souverain de la Belgique ni le Grand-Duché du Luxembourg, propriétaires d'une part significative du capital, qui vont prendre part à une guerre de palais au sein de la première banque française. Tandis que les actionnaires institutionnels sont souvent dormants et que les salariés n'ont pas vraiment voix au chapitre, les dirigeants se retrouvent au centre du jeu pour influer sur leur propre succession, constituant une aporie du système.

La tentation du «managérialisme», l'accaparement du pouvoir par les dirigeants, aux dépens des autres parties prenantes d'une organisation, n'est jamais très loin. «C'est tout le problème des sociétés par actions, qui remplissent des fonctions essentielles pour le reste de la société, mais qui ont des modes de contrôle qui restent très discrétionnaires», note François-Xavier Dudouet, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de la question. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause compétences, mérite ou leadership de tel ou tel dirigeant, mais de s'interroger sur les processus de succession et de s'assurer qu'ils restent dans le strict intérêt social de l'entreprise. «Le seul moyen d'instituer des contre-pouvoirs serait que la limite d'âge soit imposée par la loi», estime M. Dudouet.

En attendant, ne faut-il pas davantage de discernement avant de changer des statuts, en se posant des questions sur les risques de conflit d'intérêts et le juste équilibre entre continuité, expérience et nécessité d'un renouvellement régulier des dirigeants? Antoine Frérot, resté treize ans à la tête de Veolia, disait: «Au bout d'une longue période, on se renouvelle moins dans les idées.» Mais, visiblement, on en trouve toujours pour assurer sa reconduction. ■

LA TENTATION DE L'ACAPAREMENT DU POUVOIR, AUX DÉPENS DES AUTRES PARTIES, N'EST JAMAIS LOIN

UKRAINE : UNE SEMAINE CRUCIALE

ÉDITORIAL

M

Une image pour l'histoire, à défaut d'un cessez-le-feu. La médiation américaine visant à mettre fin à la guerre russe en Ukraine est si tortueuse que la photo des présidents Donald Trump et Volodymyr Zelensky assis face à face sur deux simples chaises de métal doré et de velours rouge, dans la majesté de la basilique Saint-Pierre, juste avant les funérailles du pape François, samedi 26 avril, à Rome, penchés l'un vers l'autre comme dans un dialogue intense, a tenu lieu de message positif pendant tout le week-end.

Cet échange seul à seul n'a même pas duré dix minutes, selon une source ukrainienne, et rien ne permet de dire qu'il a été décisif. «Symbolique», «potentiellement historique», «très belle rencontre»: autant de qualificatifs, utilisés successive-

ment par les deux présidents, qui laissent place à l'espoir, sans pour autant exclure la possibilité de l'échec.

M. Zelensky, cette fois, n'a pas oublié de dire merci au président des Etats-Unis dans son compte rendu sur le réseau social X. L'affront que lui ont infligé Donald Trump et son vice-président, J. D. Vance, le 28 février, dans le bureau Ovale, ne sera jamais complètement lavé, mais au moins le dialogue est-il renoué. Et, signe sans doute que le président ukrainien n'a pas parlé dans le vide samedi, même brièvement, M. Trump a émis des doutes un peu plus tard, dans un commentaire sur son réseau, Truth Social, sur la volonté du président Vladimir Poutine d'arrêter la guerre.

Peut-être «est-il en train de me faire marcher», s'est demandé le président américain avec une candeur qui serait touchante si elle ne concernait pas la vie de soldats et de civils tués chaque semaine dans ce conflit. Dimanche, M. Trump s'est dit «très déçu» que Moscou ait continué à bombarder l'Ukraine malgré les discussions. Son envoyé spécial, Steve Witkoff, a eu un quatrième entretien avec le président russe, vendredi, au Kremlin.

Pour le chef de la diplomatie américaine, Marco Rubio, les efforts américains doivent aboutir dans la semaine qui vient, faute de quoi les Etats-Unis les abandonneront, a-t-il dit, dimanche, sur NBC. Ce n'est pas la première fois qu'il agite cette

menace, mais d'une part cette semaine marque les cent premiers jours de la présidence de M. Trump, qu'il aimeraient pouvoir couronner d'au moins un succès diplomatique, et d'autre part il existe maintenant deux propositions claires sur lesquelles baser la négociation.

La proposition élaborée par les Américains est largement favorable à la Russie: elle reconnaît de jure l'annexion de la Crimée, occupée par la Russie depuis 2014, et de facto l'emprise de la Russie sur les territoires qu'elle a conquis dans quatre régions du sud et de l'est de l'Ukraine; elle exclut l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN, mais prévoit une «garantie de sécurité solide» relativement vague. La proposition euro-ukrainienne, elle, n'envisage d'aborder les questions de territoire qu'après un cessez-le-feu total et ne mentionne pas de reconnaissance de l'emprise russe. Elle rejette toute limitation des forces armées de l'Ukraine, qui aura le droit d'inviter des troupes alliées à se déployer sur son sol, dans le cadre de solides garanties de sécurité.

Toute la question est de savoir si ces propositions sont conciliaires. M. Trump a affirmé au magazine Time que la Russie garderait la Crimée. «Zelensky le comprend», a-t-il ajouté. Rien n'est moins sûr. Pour l'Ukraine comme pour les Européens, reconnaître l'annexion de la Crimée, c'est remettre en cause les fondements de la sécurité en Europe. ■

Nouvelle Aquitaine
LOT-ET-GARONNE
Vol de Garonne
Mamande
AANA
SUD-OUEST
Les Pyrénées de Rosalie
L'IN
LA VIE
HUFFPOST

JUILLET 2025
11-12-13

COUTHURES-SUR-GARONNE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME

PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ

LAGO DI COMO CHANEL

DÉFILÉ CROISIÈRE 2025/26

LE FILM DU DÉFILÉ SERA RÉVÉLÉ
MERCREDI 30 AVRIL 2025 À 14H.